



HAL
open science

Pech Maho (Sigean, Aude) 2006

Eric Gailledrat, Hugues Boisson, Alexandre Beylier, Henri Duday, André Rivalan, Georges Marchand, Gael Piquès, Martine Regert, Isabelle Haller

► **To cite this version:**

Eric Gailledrat, Hugues Boisson, Alexandre Beylier, Henri Duday, André Rivalan, et al.. Pech Maho (Sigean, Aude) 2006. 2006. halshs-00120497

HAL Id: halshs-00120497

<https://shs.hal.science/halshs-00120497v1>

Submitted on 2 Jan 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pech Maho **(Sigean, Aude)**

2006

Rapport de fouille programmée

par

Eric GAILLED RAT, Alexandre BEY LIER, Hugues BOISSON, Henri DUDAY et André RIVALAN

avec la collaboration de

Georges MARCHAND, Gaël PIQUES, Martine REGERT et Isabelle HALLER



Pech Maho (Sigean, Aude)

Rapport intermédiaire 2006

INTRODUCTION

L'oppidum de Pech Maho est localisé sur la commune de Sigean dans l'Aude, à environ dix kilomètres à l'ouest du rivage actuel du Golfe du Lion et à quinze kilomètres au sud de Narbonne (fig. 01 et 02). Le site est occupé entre le deuxième quart du VI^e s. et l'extrême fin du III^e s. av. J.- C.

1. Problématique

Le programme en cours (2005-2007) comporte, rappelons-le, deux thèmes principaux :

- Etablissement d'un phasage du site
- Etude de la phase récente de l'habitat (III^e s.) et des conditions d'abandon de ce dernier

Le premier thème évoqué se justifie suite aux travaux menés dans le cadre du PCR « *Etude et mise en valeur du site archéologique de Pech Maho (Sigean, Aude)* » (1998-2004), travaux qui ont montré les limites de la documentation anciennement acquise par J. Campardou puis Y. Solier : si le découpage en trois périodes couvrant l'intervalle milieu VI^e-fin du III^e s. av. J.- C. reste toujours valable, des ajustements et des précisions s'avèrent malgré tout indispensables afin de remettre en perspective le site dans son contexte régional.

Un sondage stratigraphique (zone 73) a donc été implanté en 2004 sur toute la largeur de la rue 4 (fig. 04). Le but de ce sondage est non seulement d'offrir une séquence stratigraphique complète permettant d'affiner le phasage existant (VI^e-III^e s.), mais encore de préciser la dynamique liée au fonctionnement des espaces de circulation, et enfin évaluer la potentialité stratigraphique des couches appartenant aux phases anciennes de l'habitat.

Le second thème s'inscrit dans une logique de publication entamée en 2004 avec une première monographie consacrée à la phase Pech Maho I (VI^e-V^e s.) (Gailledrat, Solier 2004). Est alors envisagée à terme une publication monographique des quartiers sud de l'oppidum de Pech Maho (îlots I et IV) au III^e s. av. J.- C. (phase Pech Maho III). Dans cette optique, plusieurs zones de fouille ont été retenues dans la partie méridionale du site (fig. 04). Ce choix a été opéré afin

de mettre à profit les résultats acquis dans le cadre du PCR évoqué précédemment, en particulier pour l'îlot I qui a fait l'objet d'une étude complète quant à son architecture et au mobilier. En revanche, les travaux antérieurs de J. Campardou et d'Y. Solier n'ayant que partiellement touché l'îlot IV et ses abords, il est apparu nécessaire d'étudier plus en détail ce quartier afin de mieux saisir son articulation avec les espaces de circulation adjacents (notamment les rues 1 et 2), la fortification et la partie occidentale de l'îlot I, caractérisée par la présence d'une base de portique en grand appareil participant d'un complexe à caractère public, voire cultuel.

Compte tenu des résultats acquis sur l'îlot IV dont l'exploration synchrone (état du III^e s.) a été complétée en 2005, la campagne de 2006 a porté à la fois sur les espaces de circulation situés immédiatement à l'ouest et au sud, autrement dit les rues 1 et 2 (zone 75) (fig. 04). Les objectifs visés durant cette campagne étaient alors multiples :

a) préciser les limites de la rue 1 ainsi que la nature exacte de cet espace ouvert (rue ou place ?).

b) préciser la chronologie des différents niveaux de circulation repérés dans la rue 2 et leurs relations stratigraphiques avec le bâti environnant (îlot IV au nord et rempart au sud).

c) préciser la nature et la chronologie des bâtiments arasés apparus en 2005 dans la rue 2. En effet, des éléments à caractère monumental (base de piliers) rattachables à cette phase « ancienne » ont été mis au jour au cours de la campagne précédente (zone 72, secteur 4) et semblent fonctionner avec les structures arasées présentes à l'emplacement de la rue 2. Le caractère particulier de l'ensemble de cette zone, manifeste au III^e s., semblait alors trouver des antécédents qu'il convenait de préciser, tant sur le plan morphologique que chronologique.

Dans la zone 75, la fouille a donc été menée dans deux directions : d'un côté l'exploration extensive et synchrone de la rue 1 (état de la fin du III^e s.) ; de l'autre, le raccord stratigraphique des lambeaux de rue encore présents dans la rue 2 avec les structures environnantes (bâtiments et rempart) ainsi que la fouille partielle des niveaux d'occupation antérieurs.

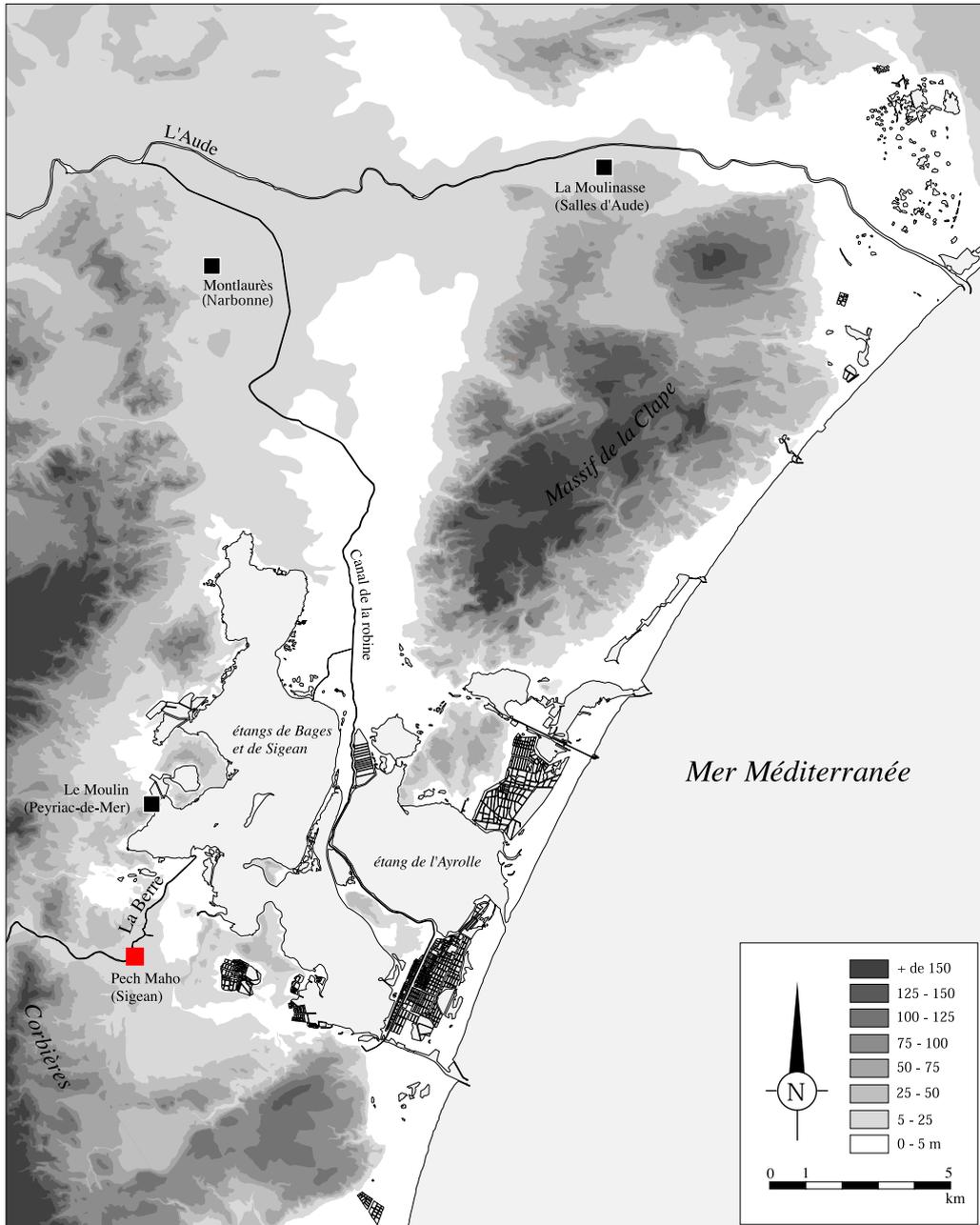
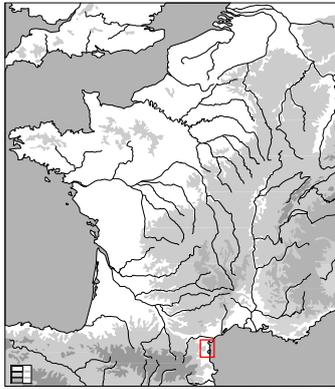


Fig. 01 : Localisation du site de Pech Maho (Sigean, Aude)



a



b

Fig. 02 : L'oppidum de Pech Maho. Vue aérienne (a) et vue depuis l'ancienne zone lagunaire («l'Arena»), aujourd'hui colmatée (b)



Fig. 03 : Extrait cadastral avec situation de la parcelle fouillée

Ces derniers sont caractérisés par un état architectural dont le plan et surtout l'emprise témoignent d'une évolution sensible du quartier, à un moment qu'il restait à préciser. Face à la rareté des données relatives au fonctionnement de la rue 2 durant le III^e s. (niveaux largement fouillés par Y. Solier dans les années 60-70), l'intérêt était logiquement de pouvoir fixer le moment où interviennent, d'une part la construction de l'îlot IV, et d'autre part l'aménagement de la rue 2 en tant qu'espace de circulation est-ouest permettant d'accéder aux bâtiments (publics ?) établis en façade ouest de l'îlot I.

Ce quartier méridional a manifestement fait l'objet d'un véritable programmes architectural, comme en témoignent les aménagements à caractère monumental déjà évoqués. Le rempart participe pleinement de ce programme, comme le montre non seulement l'aménagement soigné de sa face interne, mais aussi son tracé à décrochements dont le plan témoigne d'un souci de monumentalité.

Dans la perspective d'une compréhension d'ensemble, et compte tenu des observations réalisées en 2004 en arrière de ce secteur (qui ont permis notamment de fixer la chronologie des différents états du rempart archaïque), a donc été menée en 2006 la fouille extensive de la portion du rempart intérieure comprise entre la porte principale et le décrochement présent au niveau de l'îlot I (zone 71).

La problématique liée à la chronologie exacte et aux conditions d'abandon du site, abordée dans le cadre de l'habitat proprement dit au cours des campagnes 2004 et 2005, est également abordée depuis cette même année par la reprise de l'étude du bûcher collectif (zone 74) installé sur les ruines du secteur 54A défini en son temps par Y. Solier (fig. 04). Si les observations réalisées au cours de la dernière campagne ont malheureusement mis en évidence la quasi absence de vestiges encore en place, l'apport des quelques données encore disponibles à la compréhension de cet ensemble bien particulier a justifié la poursuite de la fouille durant une partie de la campagne.

2. Moyens mis en œuvre

La fouille, d'une durée de quatre semaines, a bénéficié d'une subvention financière du Ministère de la Culture (8000 €) ainsi que du soutien matériel et logistique de la Municipalité de Sigean. Ce soutien important a consisté en la mise à disposition de l'hébergement, l'installation d'une borne destinée à l'alimentation électrique du chantier, et enfin (avec le concours de la caserne de pompiers) le remplissage en eau

d'une cuve destinée à l'arrosage du terrain. Le soutien du Maire de Sigean, M. Poncet, ainsi que de l'équipe municipale, notamment M. Marc Palla, est, une fois encore pour beaucoup dans le bon déroulement de cette campagne de fouille.

Les travaux de terrain, coordonnés par E. Gailledrat, ont été encadrés par Alexandre Beylier (zone 71), Hugues Boisson (zone 73), Henri Duday (zone 74) et André Rivalan (zone 75).

L'évacuation des déblais de fouille a été réalisée notamment dans la partie Nord-Est du site, à proximité de l'accès véhicule situé de ce côté, ceci en vue d'une prochaine évacuation des terres à l'aide de moyens mécaniques. Les déblais issus de la zone 71 (rempart) ont quant à eux été évacués pour des raisons de commodité dans la partie sud-ouest du site, en dehors du périmètre de la fortification.

On regrettera le fait que les dates de rentrée en Master de plusieurs Universités n'aient pas été communiquées suffisamment à l'avance aux étudiants. Faute de dérogation, plusieurs fouilleurs inscrits pour toute la durée de la campagne ou pour une partie de celle-ci se sont vus contraints d'écourter leur présence.

Enfin, malgré les difficultés liées aux mauvaises conditions climatiques du mois de septembre 2006, le travail fourni par les fouilleurs bénévoles a été remarquable. Qu'ils en soient ici remerciés.



Fig. 04 : Plan général du site (état 2006)

3. Equipe

Direction de la fouille :

Eric Gailledrat (CNRS, umr 5140)

Responsables de zones :

Hugues Boisson (chercheur associé, umr 5140)

Henri Duday (CNRS, umr 5809)

Alexandre Beylier (doctorant, Université d'Aix-en-Provence)

André Rivalan (doctorant, umr 5140)

Traitement du mobilier :

Hugues Boisson (chercheur associé, umr 5140) (céramique)

André Rivalan (doctorant, umr 5140) (petit mobilier)

Gestion des prélèvements :

Gaël Piques (CNRS, umr 5140)

Infographie :

Eric Gailledrat (CNRS, umr 5140)

Hugues Boisson (chercheur associé, umr 5140)

Henri Duday (CNRS, umr 5809)

Alexandre Beylier (doctorant, Université d'Aix-en-Provence)

André Rivalan (doctorant, umr 5140)

Etudes spécialisées

Natalia Alonso (Université de Lérida) (carpologie)

Lucie Chabal (CNRS, UPRESA 5059) (anthracologie)

Henri Duday (CNRS, umr 5809) (anthropologie physique)

Armelle Gardeisen (CNRS, umr 5140) (macrofaune)

Gaël Piques (CNRS, umr 5140) (Ichtyofaune)

Autres chercheurs associés

Marie-Pierre Coustures (UTAH, umr 5608) (paléoméallurgie)

Joan Ferrer i Jané (épigraphie ibérique)

Martine Schwaller (SRA Languedoc-Roussillon) (archéologie funéraire)

Jordi Principal (ICAC, Tarragone) (céramologie)

Fouilleurs

Stéphanie Adroit (Toulouse), Mathieu Baiget (Montpellier), Julien Bohny (Lyon), Charlène Bouchaud (Paris), Philippe Brunner (Montpellier), Delphine Bernard (Perpignan), Klaus

Cappenberg (Leipzig), Natacha Crepeau (Bordeaux), Anne-Marie Curé (Montpellier); Muriel Debaets (Montpellier), Katrin Hesse (Leipzig), Israël Najera (Zaragoza), Alberto Obon (Zaragoza), Sébastien Pancin (Montpellier), Maryse Parisot (Paris); Noemie Rolland (Toulouse), Elizabeth Rousseau (Bordeaux), Charlotte Sacilotto (Toulouse), Justine Sassonia (Bordeaux); Isabelle Schwindenhammer (Aix-en-Provence).

L'ensemble de la documentation de fouille est gérée à l'aide du logiciel Syslat X.

Les codes graphiques retenus pour les relevés en plan sont : jaune = terre crue ; vert = bronze ; marron = fer ; bleu = os ; orange = terre cuite ; noir = charbon ; rouge = rubéfié.



Fig. 05 : Plan de la partie méridionale du site avec implantation des coupes et des zones fouillées

1. Introduction

La zone 71 est située dans la partie méridionale du site, immédiatement à l'est de la porte charretière qui marque l'entrée principale de l'oppidum (**fig. 04**). Déjà largement explorée par Y. Solier et, dans une moindre mesure par J. Campardou, cette zone d'une centaine de mètres carrés est aménagée dès la première période d'occupation du site, vers le milieu du VI^e s. av. J.- C., et connaît par la suite, au même titre que le reste de la fortification, une série de remaniements plus ou moins importants.

La fouille réalisée en 2004 avait porté sur la partie sud de la zone, entre la muraille « intérieure » et la muraille « principale », autrement dit sur la terrasse intermédiaire artificielle. Elle a permis d'établir le phasage de ces deux enceintes archaïques qui s'avèrent n'être pas strictement contemporaines. Lors de la phase initiale (Pech Maho Ia) de courte durée (vers 550) n'existe ainsi que la courtine intérieure, la création de la terrasse et la construction du rempart extérieur n'intervenant que dans un second temps (Pech Maho Ib). Quant au parement visible entre la porte charretière et la tour occidentale, il correspond à un réaménagement récent daté au plus tôt dans le courant du IV^e s. av. J.- C. (cf *Pech Maho, Rapport de fouille 2004*).

La campagne de cette année s'est concentrée sur la partie septentrionale de la zone (**fig. 05**). L'objectif majeur tenait en la compréhension de la structuration de cet espace qui n'avait fait l'objet, pour l'essentiel, que d'une exploration superficielle. Il s'agissait en premier lieu de préciser la morphologie de l'enceinte « intérieure » et de son habillage monumental édifié postérieurement ; puis, en second lieu, d'appréhender tant le fonctionnement que la chronologie relative, voire absolue, de l'ensemble.

Trois nouveaux secteurs ont été définis cette année. Le secteur 5, d'une superficie d'environ 75 m², est bordé au nord par la rue 2, au sud par la terrasse intermédiaire, et à l'ouest par la rue 1. Les secteurs 6 et 7 bornent son extrémité orientale. Le secteur 6, d'environ 8 m², correspond à la fouille 47C de Y. Solier. Il est limité au nord et à l'est par des structures érigées après la destruction du site, et au sud et à l'ouest par le parement interne de l'état final du rempart (murs MR71012 et MR71013). Le secteur 7 correspond quant à lui à la petite pièce située dans l'angle formé par le secteur 5 et la courtine MR71030 orientée est/ouest (**fig. 06**).

Du nettoyage général de la zone (71002) (**fig. 07**), seules les formes céramiques et les éléments de meule ont été ramassés. Trois de ces morceaux de meule sont en roche métamorphique (deux parties dormantes et une partie rotative), un autre en basalte (partie dormante), et le dernier en calcaire (partie active). A noter également la présence d'un bloc taillé en calcaire dur comportant des rainures de 5 cm de largeur gravées en croix.

2. Le secteur 5

2.1. Le rempart archaïque MR71217

L'un des résultats majeurs de la fouille menée cette année, est la mise au jour, sur l'ensemble du secteur, du tracé de la muraille « intérieure » primitive (MR71217), d'orientation est/ouest. Il s'agit d'un mur simple à double parement maçonné en pierres de calcaire dur liées à la terre avec blocage interne, d'une largeur irrégulière, comprise entre 1,10 m et 1,50 m.

La base du parement externe (71217), atteinte en 2004 lors d'un sondage réalisé dans le secteur 2, repose directement sur le paléosol (71218). Elle est constituée, sur une hauteur moyenne de 60 cm, de blocs taillés de 35 à 55 cm de long, avec la présence sporadique de moellons équarris et bruts. Les éléments sont appareillés plus ou moins régulièrement et disposés en boutisse et panerresse. La partie supérieure de l'élévation présente une construction différente, faite exclusivement de moellons grossièrement équarris, d'une taille moyenne de 20 cm, disposés en boutisse et panerresse. L'ensemble est lié à l'aide d'un limon épais de 2 à 4 cm. L'emploi de cailloux pour combler les interstices est relativement peu fréquent. L'appareillage est de plus en plus irrégulier à mesure que le mur s'élève. L'extrémité occidentale du rempart, visible depuis le secteur 1, se singularise par un pendage important vers l'ouest qui suit les courbes de niveaux du terrain (**fig. 08**). Ce parement, dégagé au niveau du secteur 2 sur une hauteur maximale de 1,80 m, présente un fruit assez marqué de 14°.

Le parement interne (71008) n'a été observé qu'en surface à partir d'une altitude moyenne de 27,60 m NGF, sur une longueur de 5 m depuis son extrémité occidentale. Il est construit pour l'essentiel à l'aide de moellons équarris liés à la terre et disposés en boutisse et panerresse selon un alignement assez sinueux. Certaines de ces pierres sont franchement inclinées vers le nord. Ce positionnement, de toute évidence accidentel, témoigne d'un affaissement partiel (dû à des secousses sismiques ?) intervenant vraisemblablement alors que le mur était déjà doublé. Le parement se retrouve sur 2 m de long à l'extrémité orientale du secteur (71051). Ce tronçon, qui correspond certainement à l'arase du mur, est réalisé à base de moellons équarris et de blocs taillés, disposés là aussi en boutisse et panerresse. Un des blocs présente en surface des traces de taille caractéristiques.

Le blocage 71009, d'une largeur variant de 60 à 80 cm, est constitué de moellons bruts disposés en maillage serré, ennoyés dans un sédiment hétérogène composé essentiellement de limon sableux compact marron-jaune avec des inclusions de cailloutis et de petits galets (1 à 2 cm) en fréquence moyenne, de traces d'éclats de calcaire blanc, et de charbons de bois épars. Vers l'extrémité ouest du mur, sur une longueur d'environ 2 m, se rencontrent deux rangs successifs de moellons fortement érodés, dont l'important pendage vers le nord est certainement en rapport avec le phénomène d'affaissement évoqué précédemment.



Fig. 07 (droite) :
 Vue d'ensemble, depuis l'ouest,
 de la zone 71 après nettoyage
 superficiel

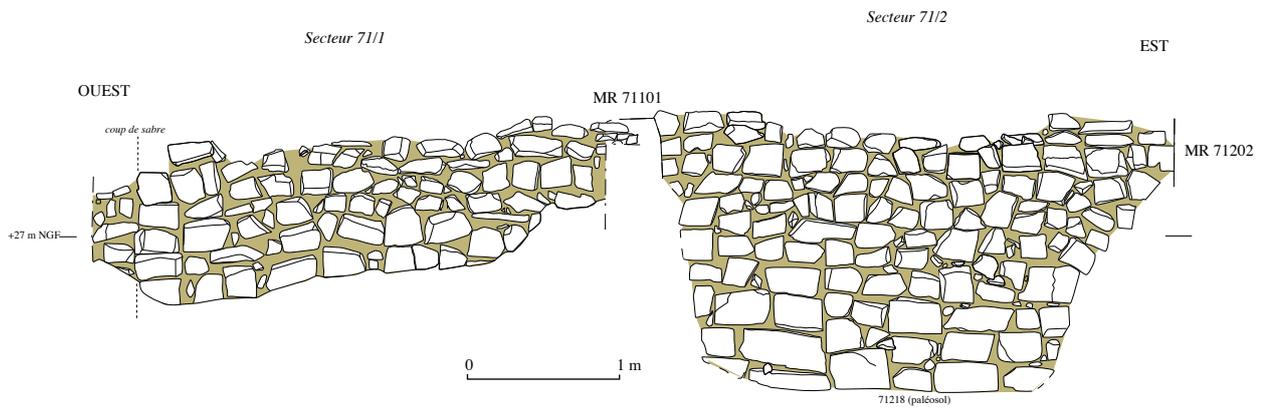


Fig. 08 : Elévation du parement sud de MR72217 au niveau des secteurs 71/1 et 71/2



Fig. 09 (dessus) : Le niveau rubéfié 71003, vu de l'ouest



Fig. 10 (droite) : Le niveau rubéfié 71003 en fin de fouille 2006, vu de l'ouest

L'extrémité occidentale du rempart archaïque est en partie occultée par l'épais parement nord/sud habillant la porte charretière et la rue 1. Ces deux architectures ne sont pas chaînées (**fig. 08**). Le coup de sabre laisse apparaître un parement régulier qui délimitait sans doute auparavant une porte. Cet élément tend à valider l'hypothèse selon laquelle l'accès principal au site se situait déjà ici dès les premiers temps d'occupation.

2.2. L'habillage monumental : une succession de réaménagements

L'important massif adossé contre le rempart archaïque MR71217 ne correspond pas à un apport unique et homogène, mais à une successions d'adjonctions que viennent ponctuellement perturber des épierrements, des réfections, ou des éboulements. Il n'est ainsi pas toujours évident de saisir dans sa globalité l'emprise originelle des différentes architectures et, par conséquent, de déterminer leur ordonnance relative. L'observation en plan, qui est pour ainsi dire l'unique mode de lecture disponible, n'est en outre pas la plus adéquate pour éclaircir la situation. L'établissement d'une chronologie absolue détaillée par phases demeure en définitive délicate, d'autant plus que certaines des constructions semblent avoir été édifiées à des intervalles très proches.

2.3. Le doublage du parement interne de MR71217

Dans un premier temps, le parement interne de MR71217 a été directement doublé par un autre parement constitué de blocs en calcaire dur équarris et taillés, liés à la terre, disposés en boutisse et panneresse (71059). La largeur de la muraille atteint alors 2,10 m de moyenne. Ce doublage est strictement localisé dans la partie centrale du secteur où il se suit sur une longueur de 2,70 m. Son extrémité occidentale est matérialisée de manière atypique par une dalle plantée de chant dont le sommet, situé à environ 28 m NGF, dépasse largement de l'arase du parement qui apparaît en moyenne à une altitude de 27,83 m. La partie orientale est moins lisible, et pourrait avoir subi un épierrement (**fig. 06**).

2.4. Le mur MR71047

Dans un deuxième temps, est installé contre la partie occidentale du rempart archaïque un épais mur parementé avec blocage, d'un peu plus de 2 m de large (MR71047). D'une longueur d'environ 7 m, il se perd soudainement à l'est sans laisser apparaître de retour quelconque. Le parement 71047 est très largement épierré : seules deux pierres sont conservées à l'extrémité occidentale et quatre à l'extrémité opposée. Entre ces deux points, le dénivelé positif est de 45 cm. Cette architecture est faite de blocs et de moellons en calcaire dur équarris ou grossièrement taillés, disposés en boutisse et panneresse, liés par une terre épaisse.

Le blocage (71048) est disposé directement contre le mur MR71217, et empiète même sur son parement interne

(71008). L'hétérogénéité de sa texture peut s'expliquer par les remaniements dus à l'épierrement du parement 71047. La partie centrale est composée d'un limon sableux brun moyen, compact, mêlé des cailloux épars de taille variable en calcaire dur, ainsi qu'un gros bloc brut (50 x 38 cm) émergeant à une altitude de 27,79 m NGF. Cet apport peut résulter de l'épierrement et du réaménagement consécutif de ce secteur. Le mobilier céramique est fréquent, avec notamment une concentration importante à proximité de la dalle plantée de chant appartenant à MR71059. Les vestiges du blocage originel apparaissent logiquement derrière les pierres de parement encore en place. La partie orientale est composée de moellons et de terre, tandis que la partie ouest présente de gros blocs taillés disposés à plat de manière à offrir éventuellement une voie de cheminement dont l'altitude moyenne se situerait à 27,51 m NGF.

2.5. La monumentalisation de la rue 1 et l'aménagement d'un accès construit au rempart

L'agencement de l'extrémité ouest de MR71047 avec le mur MR71011 d'orientation nord-est/sud-ouest bordant le départ de la rue 1, n'a pas pu être établi avec précision. Si une contemporanéité peut être envisagée, la postériorité de MR71011 est plus probable. D'une longueur d'environ 11 m et d'une largeur moyenne de 1 m, ce mur observe un léger pendage vers le nord (27,33 m NGF au nord, 27,51 m NGF au sud). Le parement, visible uniquement en surface, présente en plan une inflexion concave tournée vers la rue. Il est bâti au moyen de gros blocs en calcaire dur taillés et équarris, disposés en boutisse et panneresse, liés à la terre. Un de ces blocs a été arraché dans la partie centrale. L'arase de ce parement, très régulière, a certainement pu faire office de surface de circulation. Au nord, des blocs et moellons dessinent sommairement un parement oriental irrégulier qui selon toute évidence n'était pas apparent mais devait reposer contre les blocages 71003 et 71050 disposés au niveau de la terrasse (cf *Pech Maho, rapport de fouille 2004*). La partie interne est formée quant à elle d'un blocage de moellons bruts et de cailloux liés à la terre.

L'extrémité septentrionale de ce mur à parement simple est chaînée avec le parement est/ouest 71005 qui repose sur l'us 75029 dont la datation intervient à un moment imprécis du IIIe s. Cette architecture, qui longe sur 2,20 m la rue 2 au départ de celle-ci, intègre à son extrémité occidentale un aménagement interprété comme un escalier composé de trois marches étroites offrant un accès au rempart. Ces degrés engagés dans MR71011 sont composés d'un empilement de blocs taillés de 35 cm de côté pour 12 cm de haut, formant des contremarches de 30 à 40 cm. Le reste de la construction est étagé sur quatre assises d'une hauteur totale de 80 cm. Les blocs et moellons en calcaire dur taillés qui le composent sont disposés en boutisse et panneresse. Le liant en terre est assez fin (1 à 2 cm) et de petits cailloux comblent les interstices.

Le parement 71046 forme le retour chaîné nord/sud de MR71005. A l'exception de l'angle visible en élévation,

son tracé n'est observable qu'en plan à partir d'une altitude moyenne de 27,50 m NGF. Il est réalisé, sur une longueur de 3 m et une hauteur minimale de 0,90 m, au moyen de petits moellons en calcaire dur sommairement équarris, disposés en boutisse et panneresse, liés par un sédiment comportant quelques cailloux destinés à garnir les interstices. Ce mur s'appuie au sud contre MR71047.

La structure rectangulaire ainsi formée est bloquée par au moins deux comblements bien distincts. Le premier (71050), s'étendant contre MR71005, est fait de moellons bruts et de cailloux en calcaire dur ennoyés dans un limon argileux brun-jaune. Le second (71003) est bien plus remarquable. Il s'agit d'un limon argileux compact rubéfié, caractérisé par de nombreuses inclusions de charbon et de torchis, et par une très forte densité de graines carbonisées (**fig. 09** et **fig. 10**). Il noie quelques blocs et cailloux en calcaire. La céramique est plus diffuse et la faune assez rare. Cette couche est apparente dès 27,47 m NGF. Environ 18 cm plus bas, elle devient davantage rougeâtre avec des pierres dont l'aspect est typique d'une exposition à un feu de très haute température. Son épaisseur totale est inconnue (arrêt de la fouille à 27,15 m NGF). L'absence de traces de rubéfaction sur les murs MR71047 et MR71011, pourtant en contact direct avec l'us 71003, fournit la preuve incontestable qu'il s'agit d'un apport exogène.

A cet ensemble parfaitement contemporain viennent s'ajouter, contre le parement ouest de MR71011 (et peut-être dans un intervalle chronologique très resserré), les parements apparemment synchrones 71004 et 71010 appartenant à un seul et même ouvrage (MR71004). Le premier borde directement la rue 1 sur une longueur de 9 m et observe une forte pente vers le sud. Il se constitue d'une unique assise de 20 cm de hauteur, composée de blocs en calcaire dur taillés, disposés pour l'essentiel en panneresse (l'un d'entre eux est en carreau, un autre est posé de chant) et liés par un sédiment de 2 à 4 cm d'épaisseur. A sa base, à peu près en son centre, un moellon dépasse d'une quinzaine de centimètres du parement. L'extrémité sud, habillée d'une chape moderne de béton, n'est pas lisible. Cette assise, qui repose au nord sur le niveau 75100 (v. 325-275) est surmontée par le parement 71010.

Ce dernier est constitué de deux assises en pierres liées à la terre. D'une longueur de 7,50 m, l'assise inférieure présente un pendage vers le sud. Son extrémité sud coïncide avec celle de l'us 71004. Son orientation diverge néanmoins progressivement vers l'est. Elle est réalisée à base de blocs et de moellons en calcaire dur taillés, disposés en boutisse et panneresse sur une hauteur de 20 cm. Un limon fin lie les pierres entre elles. L'assise supérieure débute au sud au même point que la précédente tout en présentant également une orientation légèrement décalée vers l'est. Elle est constituée de blocs équarris de forme irrégulière, d'une hauteur variant entre 40 et 50 cm. Ils sont placés de chant sur une longueur de 4 m et sont joints par une terre épaisse dans laquelle sont pris quelques cailloutis comblant les interstices.

Un mince blocage (10 à 15 cm) de cailloux et de terre sépare les murs MR71004 et MR71011. L'aspect définitif de ce massif nord/sud est celui d'un gradin monumental

en éventail. Son aménagement signifie une restructuration importante de l'entrée du site et de la partie attenante de la muraille. L'enceinte « intérieure », qui est ici très largement épaissie, est désormais accessible par un escalier construit, tandis que la terrasse intermédiaire est déjà en place. La fonction défensive de ce secteur est désormais très nettement reléguée au second plan.

2.6. La mise en place d'un parement interne en grand appareil

Le dernier rajout avant la destruction générale du site, a lieu dans le courant du III^e s. av. J.- C. Il prend la forme d'un habillage septentrional le long de la rue 2, habillage parementé en grand appareil et présentant une série de décrochements. Le mur maçonné MR71007, d'orientation est/ouest, n'est ainsi pas aligné sur le mur MR71005. Son parement (71007) prend en effet naissance contre l'architecture préexistante (71046) et recouvre au niveau de la zone 75 un radier (75069) venant sceller des niveaux de la seconde moitié du IV^e s. D'une longueur de 7,40 m et d'une hauteur maximale de 1,20 m, il est constitué de cinq assises irrégulières de gros blocs taillés en calcaire dur disposés en boutisse et panneresse sur environ 1,25 m de haut. Certains de ces blocs, joints par une terre épaisse, peuvent atteindre 80 cm de long. Les interstices les plus importants sont bouchés par des cailloux. Le blocage (71049), à base de cailloux disposés en maillage serré et ennoyés dans un limon sableux brun moyen, est appuyé contre le parement 71047.

Le retour nord/sud de MR71007 (71012) est de construction semblable. Sa longueur est de 1,80 m. De l'élévation actuellement visible (1,10 m), il ne subsiste de ce parement que l'assise et demi inférieure, le reste correspondant à une reprise. Il n'est ainsi pas possible de déterminer si les murs MR71012 et MR71007 étaient chaînés. Il en est de même avec le parement 71013, retour est/ouest de MR71012, dont l'extrémité occidentale a également été remaniée. Cette construction, d'une longueur de 4,60 m et dont l'élévation atteint au maximum 1,70 m, n'est pas homogène. La structure originelle, que l'on peut en grande partie observer sur la moitié ouest, est constituée majoritairement de blocs taillés en calcaire dur et de quelques moellons équarris, disposés en boutisse et panneresse. Les assises inférieures présentent des traces de feu. L'ensemble est lié par une terre de 2 à 4 cm, avec quelques cailloux comblant les interstices. La moitié orientale du parement, dont la partie inférieure est masquée par les niveaux supérieurs du secteur 6, correspond quant à elle à une reconstruction sans nul doute moderne liée aux travaux de consolidation des Monuments Historiques. En effet les blocs et moellons sont non seulement liés au mortier mais sont également disposés de manière plus aérée. Les larges interstices ainsi créés sont abondamment comblés de cailloux et de petites dalles, et plus rarement de tessons de céramique.

Toujours lors de cette phase, est ajouté en dernier lieu dans l'angle formé par les murs MR71046 et MR71007, un petit massif parementé rectangulaire de 1,50 (nord/sud) sur 1 m de

côté (MR71006). Ses parements nord (71044) et est (71006) sont chaînés. D'aspect moins monumental que 71007, ils se composent de lits irréguliers de moellons et de blocs taillés en calcaire dur, agencés en boutisse et panerresse sur une hauteur maximale de 0,90 m. Une terre épaisse (2 à 3 cm) englobant quelques cailloutis pour combler les interstices, assemble la maçonnerie. La lecture en plan donne l'impression d'un ouvrage également parementé du côté interne le long de MR71046. L'ensemble est bloqué par des cailloux très compactés, mêlés à un limon brun moyen.

2.7. L'extrémité orientale du secteur 5

L'organisation de cette partie de l'enceinte intérieure, point culminant du site, demeure, en l'état actuel des fouilles, peu intelligible. Cet espace somme toute assez réduit est en effet le lieu de convergence de structures parfois majeures, comme la muraille MR71030, souvent entrecoupées de réfections, et dont l'agencement est d'autant plus complexe qu'elles appartiennent pour la plupart à des périodes différentes s'échelonnant de la phase Pech Maho Ib (deuxième moitié du VI^e s.) à celle correspondant à l'occupation post-destruction du site (fin du II^e s. av. J.- C.). Il n'est en outre pas impossible qu'ait été aménagé ici un passage libérant un accès à la terrasse intermédiaire et/ou aux installations orientales. A ces difficultés s'ajoutent les perturbations dues aux fouilles réalisées anciennement par J. Campardou, ainsi qu'aux restaurations contemporaines réalisées à grands renforts de mortier. Ces interventions brouillent considérablement la lecture générale.

Coincé entre les murs parallèles MR71019 et MR71054 de la terrasse intermédiaire, le mur MR71040 est élevé directement sur le rempart archaïque MR71217. Sa construction, très grossière, consiste en un assortiment de moellons en calcaire dur retouchés ou bruts et de cailloux, liés à une terre épaisse sur une hauteur de 80 cm. La disposition des éléments est irrégulière et le parement sud est brut. Ce dernier présente un coup de sabre à environ 35 cm de MR71019. Une petite dalle est placée verticalement dans l'adjonction postérieure dont les moellons, s'ils sont disposés plus soigneusement, sont en équilibre assez précaire.

Ce muret semble fonctionner avec le parement nord 71055, situé un mètre plus loin et avec lequel il partage une hauteur et une longueur (1,10 m) analogues (**fig. 11**). Ce parement est en revanche parfaitement appareillé sur six assises constituées de dalles en calcaire dur disposées en boutisse et panerresse, et dont le liant en terre est épais. Il s'aligne exactement sur le parement interne 71051 de la muraille archaïque à l'image d'ailleurs de l'extrémité nord du mur MR71029.

Le mur MR71015 est symptomatique des difficultés auxquelles on se heurte ici. Il s'agit en quelque sorte du doublage de MR71013. Son départ oriental, masqué par un entassement de pierres, paraît être légèrement en retrait par rapport à celui de MR71013. Son extrémité occidentale se situe environ 2,80 m plus loin, à peu près dans l'axe de MR71012. De ce mur, qui a fait l'objet de profondes

réfections dont certaines pourraient dater de la phase post-destruction voire éventuellement de l'époque moderne, seule la partie orientale, timidement individualisée par un coup de sabre peu net, paraît véritablement construite. La moitié supérieure est formée de blocs et de moellons en calcaire dur taillés ou équarris, disposés en boutisse et panerresse. Le ciment qui les lie est appliqué également en surface, occultant ainsi la connexion entre MR71013 et MR71015. La moitié inférieure est constituée pour une part de dalles sèches posées de biais, et pour une autre part de moellons équarris sans liant ou joints par la terre. Le tronçon ouest se configure davantage comme un éboulement consolidé (?), à base de moellons bruts ou équarris et de dalles. L'une d'entre elles, de grande dimension, disposée dans l'alignement du parement, pourrait être en position primaire. Ce tronçon repose sur un amas pierreux (71057) et jouxte le muret MR71055, libérant un étroit passage d'une soixantaine de centimètres.

L'aire définie par les structures décrites précédemment était comblée d'un épais remblai, pouvant atteindre 80 cm, constitué de pierres en vrac, sans présence aucune de sédiment (71017). Les modules sont ceux de moellons et de blocs (20-50 cm), bruts ou grossièrement équarris. Une grande quantité de mobilier (céramique, métal, faune, coquillage) s'est glissée entre les pierres, de même que quelques morceaux de béton. Cet amas moderne, visible par endroits (en particulier contre MR71029) dès 28,46 m NGF, était surmonté, contre la partie ouest du mur MR71015, d'un remblai de terre d'une épaisseur de 30 cm, composée de limon sableux jaune et de petits galets (1 à 2 cm) très fréquents (71018) (**fig. 12**). L'ensemble était recouvert d'un remblai, d'une puissance de 40-50 cm, apporté en dernier lieu après la restauration de MR71015 (71023). Situé au niveau de l'arase de ce dernier, soit à environ 28,50 m NGF, il très humique et compact. On y trouve des morceaux de béton et quantité de mobilier non conservé à la fouille.

Se différenciant de ces apports modernes, un amas de moellons bruts en calcaire dur noyés dans un limon aéré brun moyen avec des inclusions de mobilier (céramique, faune, coquillage), se répand, avec un fort pendage vers l'ouest, depuis le mur MR71055 qu'il surmonte, jusqu'au niveau du mur MR71202 qui ferme à l'est le secteur 2 (71041). Il passe ainsi directement sur le blocage 71009 du rempart archaïque et sur le parement 71059. Son interprétation est peu assurée : éboulement d'une structure bâtie dans la partie est du secteur, remblai d'abandon ou niveau de scellement lié à la destruction du site ?

3. Le secteur 6

Ce secteur a été fouillé par J. Campardou. Dans les années 50. Le mobilier associé aux niveaux d'occupation les plus récents alors mis au jour laissaient entrevoir une datation récente (II^e s.) pour cette construction, rare témoin d'une réoccupation du site après la destruction des environs de 200 av. J.- C. Les données acquises en 2005 ont confirmé la datation récente de cet édifice, au demeurant énigmatique, accolé à un redans du parement interne du rempart. À

l'occasion de la fouille de J. Campardou, un sondage profond d'environ 3 m² a été implanté dans la moitié occidentale de la pièce. L'intervention entreprise cette année avait comme objectif premier de relever la stratigraphie anciennement mise au jour afin de la raccorder à celle obtenue au niveau de la rue 2 puis, de compléter cette séquence en poursuivant le sondage. Le nettoyage superficiel (71020) a livré un mobilier datant de la céramique (dont de l'attique), du métal et de la faune (fig. 13).

3.1. Le mur MR71026 (=MR75116)

Ce mur (MR71026=MR75116) d'orientation nord/sud d'une largeur de 60 cm, est le prolongement direct, sur 1,60 m de long, du mur MR75116 dégagé dans la zone 75. Situé à l'aplomb de MR71012, il passe sous le parement interne du rempart (71013) (fig. 14). Sa base n'a pas été atteinte, mais 65 cm d'élévation ont pu être dégagés (fig. 15). Il est constitué pour l'essentiel de petits blocs et de moellons en calcaire dur taillés, auxquels viennent s'ajouter quelques dalles. Les éléments sont appareillés plus ou moins régulièrement en boutisse et panneresse sur cinq assises relativement régulières d'environ 15 cm de hauteur chacune, globalement inclinées vers le sud. Un mince limon argileux brun clair homogène et compact lie la maçonnerie, tandis que des cailloux épars comblent les interstices. Le parement présente une anomalie : une petite plaque en calcaire de mauvaise qualité et très friable, d'une épaisseur de 3 cm, est en effet disposée de chant à la manière d'un placage destiné à donner l'impression d'un moellon (fig. 16). Ce trompe l'œil masque un espace aménagé dans la mur, d'environ 20 x 15 cm pour une profondeur d'à peine 5 cm. Il est colmaté par un sédiment semblable à celui liant la construction. Cette cavité pourrait avoir servi de cachette, à moins qu'il s'agisse d'un défaut de construction camouflé par ce subterfuge.

L'assise supérieure du mur a été en partie épierrée. Les pierres encore en place présentent des traces de feu qu'il faut mettre en rapport avec celles observées sur le parement 71013. La partie sommitale de MR71026, sur laquelle venaient s'appuyer des aménagements postérieurs, était donc encore visible lors de la destruction du site, observation qui va dans le sens de celles réalisées au niveau de la rue 2 (zone 75).

3.2. Les niveaux antérieurs à MR71013



Fig. 11 : L'extrémité orientale du secteur 5, vue de l'ouest. Au premier plan à gauche, le mur MR71055 dans l'alignement du parement interne du rempart archaïque (71051) visible à l'arrière plan

L'interprétation des différentes couches observées dans cette moitié ouest du secteur souffre d'une fenêtre d'étude trop réduite. Par ailleurs, fortement perturbées par les fouilles anciennes, ces couches sont dans le meilleur des cas conservées uniquement sous forme de lambeaux. Elles



Fig. 12 : Les remblais modernes 71017 et 71018 en cours de fouille, vus de l'ouest

correspondent à une période d'occupation comprise entre l'utilisation du mur MR71026 (centrée sur le IV^e s.) et l'installation du parement 71013 de la muraille interne à la fin du IV^e ou au début du III^e s.

Le dernier niveau sondé cette année jusqu'à une altitude de 26,30 m NGF (71035), est un remblai de nivellement d'une épaisseur maximale de 45 cm s'appuyant contre MR71026 (fig. 17). Il s'agit d'un limon argileux brun moyen compact

incluant en fréquence moyenne de petits charbons. C'est sur ce remblai que les premiers fouilleurs se sont arrêtés. L'hétérogénéité visible en surface, dans la partie centrale, peut provenir ainsi d'un résidu de fouille, à moins que l'on ait déjà affaire au comblement de la fosse FS71042.

Si le creusement de cette dernière (71061) n'est repérable que dans l'us 71035, rien n'indique qu'il n'ait pas été effectué dans les strates supérieures non préservées. De forme plutôt ovulaire (105 x 75 cm environ), cette excavation a été pratiquée quasiment à l'aplomb de MR71026. Les parois sub-verticales sont conservées sur en moyenne 25 cm et le fond se situe à 26,33 m NGF. Le comblement 71042 est un limon argileux compact hétérogène dans lequel est disséminé un cailloutis lâche. D'une couleur globalement brun moyen, il inclut des lentilles d'argile rubéfiée et des tâches plus sombres, ainsi que de nombreux charbons de bois. On y trouve également les restes identifiables d'une adobe en limon argileux beige, fichée de chant.

Par dessus le remblai 71035, s'observe dans l'angle nord-est du sondage, sur une bande étroite de 30 cm, une pellicule (3-5 cm) gris clair très meuble de cendres mêlées à du limon sableux avec d'abondants charbons d'une grosseur moyenne de 5 mm [us 71034]. Cette décharge de foyer comprend, outre des tessons de céramique, des os calcinés et des moules. Au même niveau, recouvrant également partiellement la 71035, se rencontrent de minces plaques (4 cm), irrégulières et compactes, de limon sableux jaune moyen stérile en mobilier



Fig. 13 : Le sondage du secteur 6 après nettoyage et avant fouille, vu de l'ouest

et noyant de nombreux cailloutis calcaire (71067).

L'ensemble est surmonté d'une recharge (71028) de limon argileux vert foncé, compact et homogène, avec de nombreuses inclusions de charbons. Elle observe un pendage vers l'ouest, en s'épaississant au passage de 6 à 12 cm. Le profil nord du sondage permet de constater qu'elle venait s'appuyer contre le mur MR71026. Elle est scellée par une fine couche (2 à 3 cm) très meuble et de couleur gris clair, à base de cendres et de limon sableux aéré (71027), singularisée par une forte densité de charbons et surtout par une abondance de petites moules (fig. 18). Cette vidange de foyer se répand jusque contre MR71026. Dans l'angle nord-est, un lambeau de lentille rubéfiée (71025) pourrait provenir d'un type de rejet similaire, à moins qu'il ne s'agisse des vestiges d'un foyer en place. La surface apparente (40 x 30 cm) est trop restreinte pour trancher. D'une épaisseur moyenne de 3 cm,



Fig. 14 : Le mur MR71026 par rapport aux murs MR71012 et MR71013, vu de l'est

elle se constitue de limon sableux contenant des charbons en quantité moindre que l'us 71027, et n'a fourni que de la céramique.

Par dessus cette lentille rubéfiée et la pellicule cendreuse est appliqué, sur une épaisseur moyenne de 8 cm, un niveau hétérogène de limon argileux brun clair, parsemé de poches de limon sableux et de nodules grisâtres ou rougeâtres d'argile cuite avec de nombreuses inclusions de charbons (71024). Le mobilier céramique est peu abondant. On est tenté d'identifier

cet apport finalement assez peu massif, comme un remblai destiné à recevoir l'installation de MR71013. Ce dernier est en effet directement érigé sur l'us 71024 et sur l'arase de MR71026. L'un et l'autre servaient alors de niveaux de fonctionnement, les derniers en usage avant la destruction violente du site à la fin du III^e s. av. J.- C. Il faut peut-être leur adjoindre l'us 71016 qui sépare sur une largeur de 12 cm les murs MR71012 et MR71026, et qui se situe à 26,85 m NGF,



Fig. 15 : La partie fouillée de l'élévation du mur MR71026, vue de l'est

soit à peu près à la même altitude que l'arase de MR71026. Cette couche (non fouillée) de limon argileux compact brun clair à jaune, très charbonneuse, avec des poches rubéfiées et cendreuse, a sans aucun doute été exposée au feu.

3.3. Les niveaux de destruction du site

Cette destruction est matérialisée par une fine couche, de 6 cm au maximum, caractérisée par un niveau cendreux



Fig. 16 : Détail de la pierre de « camouflage » du parement de MR71026, vue de l'est

dans sa partie supérieure, et par des niveaux constitués de terre rubéfiée violacée et d'argile cuite rose saumon dans sa partie basse, avec la présence de charbons et de petits cailloutis (71066). Cette pellicule hétérogène, qui observe

en s'amincissant un pendage vers le nord et dont l'altitude moyenne se situe à 26,90 m NGF, n'est malheureusement visible que sur la moitié nord du profil oriental du sondage. Le tronçon sud, qui devait être en contact avec le mur MR71013, est coupé par le remblai postérieur 71065 (fig. 17).

Ont pu être fouillés en revanche, contre la paroi est du sondage, deux petits lambeaux de quelques dizaines de centimètres carrés, vestiges, selon toute apparence, de l'us 71066. Le premier, situé à une altitude de 26,89 m NGF et d'une épaisseur de 5 cm, correspond à un limon sableux meuble violacé rubéfié, comprenant quelques éclats de moules et des inclusions de charbons en fréquence moyenne (71022). Il est surmonté sur 1 cm d'épaisseur par une lentille noire très meuble et homogène, pauvre en mobilier, constituée exclusivement de charbons de bois (71021).

Ces niveaux résultent de la destruction par le feu de structures en bois et en terre. Ils sont clairement à mettre en rapport avec les traces de rubéfaction que portent les blocs de la partie basse de MR71013.

3.4. Une occupation post-destruction

Après sa mise à sac, le site fait l'objet d'une occupation durant le II^e s. av. J.- C. Au niveau du bâti, elle ne concerne apparemment que le secteur 6 qui est alors aménagé pour l'occasion.

Cet aménagement se manifeste tout d'abord par la reprise en pierres sèches des murs MR71013 et MR71012. La réfection 71063 est visible sur environ 30 cm de long à partir du coup de sabre effectué à l'extrémité occidentale du parement 71013. Cette partie de mur est d'ailleurs perturbée par un trou d'environ 30 cm de côté. Contre les petites dalles placées verticalement, viennent s'adosser des moellons en calcaire dur taillés. Des cailloux et des tessons de céramique comblent les interstices. Cette architecture, qui est élevée sur l'assise inférieure rubéfiée de MR71013, ne présente pour sa part pas la moindre trace de feu. Ce détail est d'importance puisqu'il certifie sa datation « post-destruction ». Il en est de même pour la reprise 71062 du mur MR71012 qui se constitue de moellons et de blocs en calcaire dur équarris ou taillés, étagés en boutisse et panneresse sur trois assises assez approximatives. Des cailloux calent l'ensemble. Cette reconstruction, réalisée à base d'éléments d'architecture réemployés (ceux-là même qui composaient peut-être le parement 71012), vient buter contre la 71063.

Ces réaménagements s'accompagnent d'un apport sec de moellons bruts et de cailloux en calcaire dur dans l'angle formé par les murs MR71007 et MR71012 (71058). Ce remaniement du blocage originel 71049, occupe une longueur nord/sud de 2,70 m et une largeur est/ouest de 1,70 m. Simplement mis au jour lors de cette campagne, il a cependant livré du mobilier céramique et faunique assez important qui pourrait provenir, par intrusion, du remblai supérieur 71014. Ce dernier, qui observe la même emprise, est limité au sud par l'us 71041 (avec laquelle la relation stratigraphique demeure encore floue) et à l'ouest par le blocage 71049. Il s'agit d'un limon

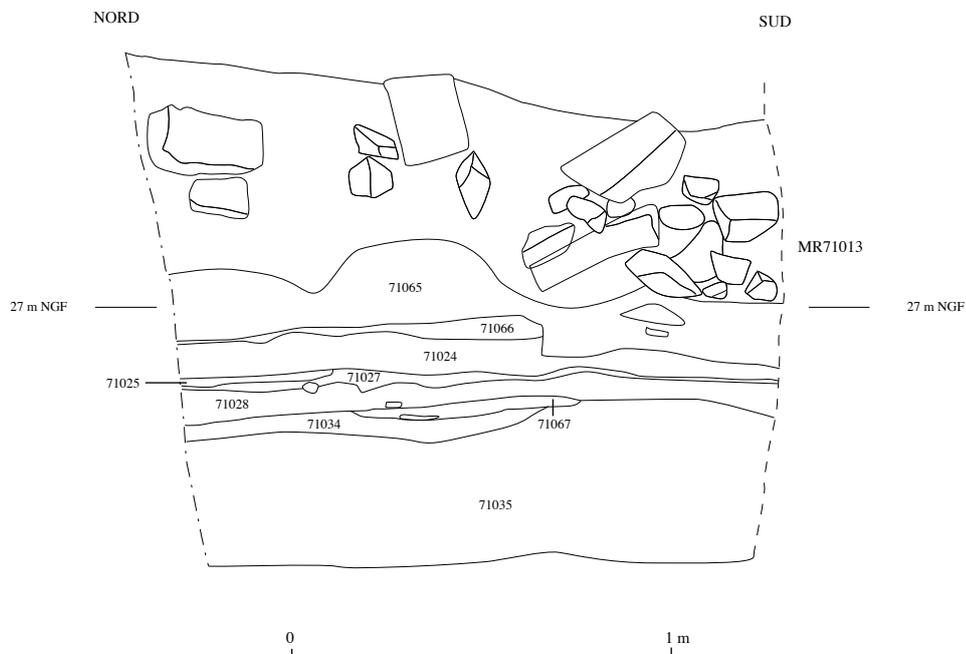


Fig. 17 : Relevé de la coupe stratigraphique N-S observée dans le secteur 71/6

argileux compact, de marron foncé à brun, avec des taches jaunâtres et grisâtres, caractérisé par d'abondantes inclusions de charbons et par de petits gravillons plus dispersés. Le mobilier, en particulier la faune, y est donc relativement riche.

Consécutivement à ces travaux de restructuration, le secteur 6 est en totalité nivelé par deux remblais successifs. Est tout d'abord déversé, par dessus les niveaux de destruction, un limon argileux beige moyen, de structure hétérogène, compact, avec quelques cailloutis épars, d'une puissance maximale de 22 cm (71065). Non fouillé, il s'observe uniquement sur la paroi orientale du sondage. Son profil dessine une ligne irrégulière. Le dernier apport, également non fouillé, est bien plus massif puisqu'il atteint une épaisseur de 55 cm (71066). Son altitude supérieure se trouve, au maximum, à 27,67 m NGF. Sa structure est faite de moellons bruts et de cailloux en calcaire dur, disposés en tous sens avec néanmoins une densité plus forte dans la partie sud contre le mur MR71013, le tout ennoyé dans un limon brun clair hétérogène, compact, parsemé de quelques cailloutis.

C'est sur ce remblai qu'est installé le mur d'orientation est/ouest MR71068, fermant au nord le secteur 6. Cette élévation, réalisée en pierres liées à la terre, concourt à définir avec la partie supérieure de MR71013, une plateforme rectangulaire qui, topographiquement, domine tout le site. Ce point culminant offre en outre une vue panoramique sur l'ensemble de la plaine sise au sud et, logiquement, sur le franchissement à gué de la voie nord-sud passant à proximité. Pourquoi ne pas, dès lors, imaginer que cette construction (a priori peu fonctionnelle) soit en fait une tour faisant office de poste d'observation gardé par un petit détachement d'hommes ?

4. Le secteur 7

4.1. Le rempart archaïque MR71217 (Pech Maho Ia)



Fig. 18 : La vidange de foyer à base de cendres et de moules (71027), vue de l'ouest

Le parement externe 71037 (=71217) de la courtine primitive s'observe sur toute la longueur du secteur 7, soit 2,12 m d'ouest en est. Les quarante centimètres d'élévation dégagés ont la même configuration que celle précédemment décrite pour le secteur 5 : des moellons et des blocs en calcaire dur équarris, disposés en boutisse et panneresse selon un appareillage plutôt irrégulier. Le liant est un limon sableux brun-jaune épais comprenant des inclusions de cailloutis, d'agrégats calcaire et de quelques galets, et le colmatage des interstices est assuré par des cailloux épars. Il existe cependant une différence qui tient à l'emploi, au niveau de l'assise supérieure, de dalles qui correspondent



Fig. 19 : Le secteur 7, vu de l'est : à droite, le rempart archaïque MR71037 ; à gauche, le remblai de nivellement 71039 de la terrasse intermédiaire et le comblement 71038 de la fosse FS71038

sans aucun doute à l'arase du mur d'enceinte dont l'altitude culmine à 27,71 m NGF. Cet arasement en pierres devait vraisemblablement soutenir une architecture de terre. Il semble bien que les plaques d'argile limoneuse jaune conservées sur les dalles puissent en ce sens être identifiées comme des restes d'adobes.

Un mètre plus au nord coure le parement interne, visible pour une bonne partie en élévation. Le blocage est pour sa part constitué de cailloux pris dans un limon sableux brun-jaune compact.

4.2. La terrasse intermédiaire (Pech Maho Ib)

Un remblai de nivellement homogène (71039), participant de l'installation de la terrasse intermédiaire, vient s'appuyer contre le parement externe du rempart. Son exploration, qui n'a pas été menée jusqu'à son terme pour des raisons d'accessibilité, a été réalisée sur 30 cm (fond à 27,30 m NGF). Situé au plus haut à une altitude de 27,62 m, il observe un pendage vers l'est. Il est à base de limon sableux jaune et de cailloutis de 2 à 4 cm, au milieu desquels sont éparpillées quelques pierres de 10 à 15 cm, des agrégats calcaire et de petits galets (**fig. 18**). Le tout provient du substrat géologique. Le mobilier y est rare.

Une petite fosse à fonction indéterminée (FS71038), a été creusée dans cet apport 71039. Localisée dans l'angle sud-ouest du secteur, elle a une forme sub-circulaire (40 x 30 cm) et une profondeur de 27 cm. Les parois du creusement 71060 sont inclinées. L'unique comblement, stérile en mobilier, est constitué de limon meuble brun moyen et de très nombreux charbons de bois avec de petits cailloutis en faible fréquence (71038).

Au dessus du remblai 71039, se trouve une fine couche, de 4 à 6 cm, qui vient buter contre MR71037, jusqu'au niveau de l'arase. Perturbée en surface par les racines, elle est à base de limon hétérogène brun moyen peu compact, avec des éclats de calcaire en fréquence moyenne, ainsi que des charbons plus diffus, des morceaux d'ocre et des poches d'argile pure colorée (71036). Le mobilier (céramique et moules) est peu spécifique. Ce niveau, qui fonctionne avec la terrasse intermédiaire, plus exactement avec le secteur 48A anciennement fouillé par Y. Solier, est difficilement interprétable, et ce d'autant plus que la surface de fouille est ici plutôt restreinte. Il pourrait néanmoins s'agir des vestiges d'un niveau d'occupation.

Pour conclure avec cette phase, signalons l'existence d'un lambeau (40 x 30 cm) de couche de galets, 71033, conservé dans l'angle nord-est du secteur, sur le mur d'enceinte



Fig. 20 : Le secteur 7 tel qu'il apparaissait après les fouilles réalisées dans les années soixante, vu de l'est

MR71037 (altitude supérieure : 27,62 m NGF). Ces galets de 2 à 3 cm, mêlés à du limon brun moyen, s'accumulent sur 5 cm d'épaisseur et se poursuivent sous le mur MR71032. Aucun mobilier n'a été ramassé.

4.3. La construction du rempart MR71030 et des murs de fermeture

L'élévation de la courtine MR71030, doublage de la précédente (MR71217), contribue à délimiter au sud le secteur 7. Les murs porteurs qui définissent la pièce prennent appui contre cette structure. A l'est, MR71032, et à l'ouest,

MR71029, contre lequel est construit le muret MR71031 d'orientation est/ouest. Ce muret, de 1,50 m de long, ménage une étroite entrée dans l'angle nord-est du secteur. Ces trois murs ont fait l'objet d'une lourde restauration cimentée. Leur aspect est donc sujet à caution, en particulier celui de MR71031 qui a été entièrement reconstruit.

On notera qu'aucune installation liée au fonctionnement de la pièce n'a été conservée. La fauîte en revient aux fouilles exécutées dans les années soixante jusqu'à l'arasement du rempart (**fig. 20**). La fonction de cet espace très confiné demeure ainsi inconnue.

1. Introduction

Commençons par un bref rappel concernant cette intervention. La zone 73 est implantée sur un tronçon de rue dont l'état le plus récent (III^e s.) a été reconnu au cours des fouilles anciennement menées par Y. Solier. Plus précisément, la zone fouillée depuis 2004 se situe à l'extrémité occidentale de la rue 4, courant au sud de la *fouille 64 D* et au nord des *fouilles 17, 26 et 49* (fig. 5). Cette rue correspond à un axe de circulation est-ouest débutant, dans sa partie occidentale, au niveau de la principale voie d'accès du site, soit la rue 1.

De manière générale, la voirie de Pech Maho n'a fait l'objet que d'observations limitées : les voies correspondant aux phases la plus récentes du site (Pech Maho II et III) n'ont été que partiellement dégagées lors des fouilles anciennes et n'ont pas fait l'objet d'une analyse stratigraphique détaillée. L'information disponible est fractionnée, et tout au plus peut-on retenir ce constat fait par Y. Solier comme quoi l'urbanisme (et donc la voirie) visible durant la phase III du site (v. 325-200) est en réalité mis en place (du moins dans ses grandes lignes) durant la phase II (v. 450-325). Les largeurs de rues observées varient entre 2 et 4 m. Pour les phases récentes, les portions connues présentent régulièrement des parties empierrées, plus exactement des recharges de cailloutis et galets.

Ce sondage, de dimensions réduites (environ 10 m²), a pour but principal d'appréhender les différentes phases d'utilisation de cette rue 4, et par voie de conséquence, la chronologie de la mise en place de l'urbanisme des phases successives d'utilisation.

Par ailleurs, il est acquis, au vu de la documentation ancienne, que des phénomènes de décaissement ont pu intervenir dans le cadre des réaménagements architecturaux que connaissent les îlots d'habitation, du moins dans la partie centrale du site. Dans le même temps, les rues connaissent un exhaussement régulier dû aux recharges et aux couches de rejets d'origine anthropique. De la sorte, l'espace correspondant aux rues qui fonctionnent durant les phases II et III du site est le plus à même de recéler un potentiel stratigraphique conséquent, permettant d'appréhender la totalité des phases d'occupation du site.

L'implantation de ce sondage a en outre été conditionnée par le souci de raccorder cette approche globale du phasage de l'urbanisme à l'approche plus spécifique entreprise sur l'îlot IV, correspondant à la zone 72.

Parallèlement, ce sondage a été l'occasion de réaliser une série de prélèvements systématiques dans les niveaux d'occupation rencontrés, prélèvements destinés au tamisage. L'abondance des données environnementales recueillies (étude en cours) permettra à brève échéance de disposer d'une première série d'informations à caractère diachronique.

L'intervention de cette année a ainsi permis de finaliser ce

programme (fig. 21). En effet nous avons atteint le substrat, se présentant sous forme d'une couche hétérogène très argileuse brun moyen présentant un pendage vers le nord, contenant des passées de galets et graviers, ainsi que quelques blocs épars (73087). Cette couche, déjà décrite en son temps par Y. Solier, était également présente sous le rempart, en zone 71 (cf. *Pech Maho, Rapport de fouille 2004*).

2. Les niveaux de fondation du site (v. 575-550)

Plusieurs aménagements sont installés directement sur le substrat, constituant la première phase d'occupation du site. Il s'agit de deux fosses (FS73088, FS 73085), d'un trou de poteau (PO73089) et d'un mur en terre massive arasé (MR73086).

La fosse FS73088 (fig. 22), partiellement occultée par le mur absidial MR73048 passe sous la berme ouest, au sud du secteur, de sorte que seul un tiers de cette structure a pu être fouillé. Le comblement, correspondant à des vidanges de foyer et des déchets d'occupation, est très meuble, hétérogène, constitué d'un limon sableux riche en cendres et charbons. Quelques objets (bronze, céramique, faune) sont déposés au fond du comblement (fig. 23).

Us 73088

– Comptages :

2 fragments de céramique ibéro-languedocienne ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 4 fr.

– Typologie :

1 anse d'amphore A-ETR 3.

Une autre fosse (FS73085) occupe la partie centrale du secteur, passant sous la berme est (fig. 24). Le comblement est hétérogène, meuble, composé d'un limon sableux gris-jaune clair et de quelques nodules d'argile orangés riches en phosphates. La fosse est une cuvette oblongue, creusée dans le substrat suivant un axe NE/SO. Quelques blocs indiquent un double pendage vers le fond du creusement et vers l'est (sous la berme). Des nodules de terre rubéfiée, de la cendre, quelques charbons et tessons correspondent à des rejets d'occupation et des vidanges de foyers.

Us 73085

– Comptages :

1 fragment de céramique ibérique peinte ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment d'amphore étrusque. Total : 3 fr.

Enfin, la dernière structure de cette phase consiste en un mur en terre massive (MR73086) situé au sud du secteur (fig. 24). Conservé sur une dizaine de centimètre d'épaisseur, ce mur est constitué d'une couche d'argile brune très foncée, homogène et très compacte, contenant quelques nodules de chaux. L'agencement est de forme parallélépipédique suivant une orientation NE/SO, passant sous MR74048 et sous la berme ouest, dans l'angle SO du secteur. Il s'agit de la seule trace construite de cette phase.

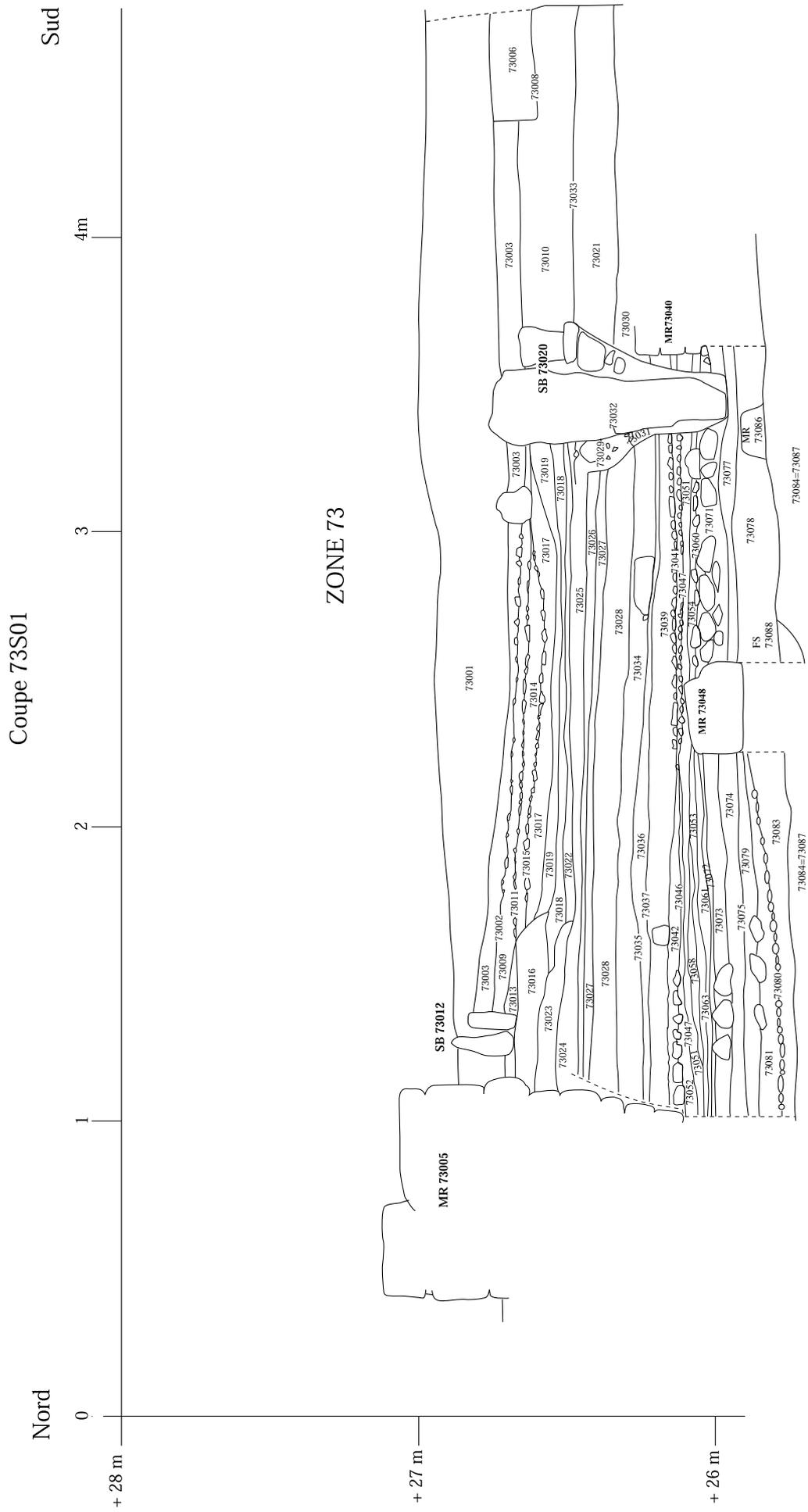


Fig. 21 : Coupe stratigraphique du sondage 73



Fig. 22 : Vue de détail de l'angle sud-ouest du secteur après décapage 73082, vue du mur de terre massive 73086 reposant sur le substrat (73087) et du sommet de la fosse 73088



Fig. 23 : Vue de détail des objets (bracelet, fragment d'anneau et pointe d'épingle en bronze) présents au fond de la fosse 73088, dans l'angle SO du secteur



Fig. 24 : Vue générale après décapage 73082, vue de la tranchée 73085 en cours de décapage, vue du mur de terre massive 73086 et du sommet de la fosse 73088

3. L'occupation du deuxième quart du VI^e s. av. J.- C.

Les tout premiers niveaux d'occupation sont immédiatement recouverts par les vestiges d'une phase d'occupation en relation avec un mur à solin en pierres liées à la terre. L'ensemble de ces niveaux fonctionne donc dans un laps de temps relativement court, estimé à un quart de siècle, qu'il est bien évidemment impossible de détailler davantage.

Le mur en question (MR73048), dont la partie supérieure apparaissait déjà au cours de la campagne 2005, se distingue à la fois par son orientation hémicirculaire et sa mise en œuvre faisant appel à des blocs équarris de large module (40 x 50 x 30 cm en moyenne). Il se situe au sud du secteur et se prolonge sous les bermes sud et ouest du secteur (fig. 25). Il s'agit d'un mur à double parement, et blocage interne de cailloux et galets, dont les dimensions observables sont de 40 cm de haut (une seule assise conservée) et 70 cm de large. Une ouverture est aménagée au centre (orientation NE/SO). Le parement interne de l'angle SE est endommagé par l'installation de la stèle (SB73020) érigée vers le milieu du Ve s, l'un des blocs du mur étant réutilisé dans la construction de la structure (fig. 26).

Ce mur est bordé au nord par la sédimentation d'une rue (73083). Cette couche, de couleur marron foncé, est très argileuse, compacte, contenant de nombreux charbons, quelques restes fauniques et quelques cailloux et galets épars. Ce niveau est riche en coquilles marines et contient également quelques tessons.

Us 73083

- Comptages :

8 fragments de céramique grise monochrome ; 14 fragments de céramique ibérique peinte ; 2 fragments d'autre céramique commune ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'autres amphores ; 3 fragments d'amphore grecque ; 28 fragments d'amphore ibérique ; 14 fragments de



Fig. 25 : Vue de 73084 (substrat) dans partie nord et 73082 dans l'angle SO après décapage 73083

céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 77 fr.

- Typologie :

grise monochrome : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3 ; 1 bord d'urne GR-MONO 7 ; 1 fond ibérique peinte : 1 fond



Fig. 26 : Vue de détail du creusement de la fosse autour de SB73020 (après décapage 73047)

céramique non tournée : 1 bord d'urne CNT-LOC ; 1 bord et 1 décor.

L'angle SE a également livré une sédimentation de nature similaire (73082) si ce n'est des restes importants de plaques de chaux, pouvant correspondre à des restes ou à une préparation d'enduits, et ceux d'un foyer (passant sous la berme sud) (fig. 27). Il s'agit d'une couche hétérogène constituée d'argile brune compacte qui recèle quelques passées de limons verdâtre, des nodules de terre rubéfiée, des nodules de chaux et des plaques d'enduit (épaisseur 1mm). Elle se perd en se pinçant au contact de 73083 et 73079.

Us 73082

- Comptages :

1 fragment de bucchero nero ; 2 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 13 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 20 fr.

L'état final de cette sédimentation est une surface de circulation en espace ouvert (73080). Cette rue est aménagée en galets (fig. 28) et a livré de nombreux fragments de vases écrasés. Il s'agit d'une couche d'argile brune sombre contenant de petits nodules de chaux et des galets dans sa partie centrale. Cette couche est matérialisée par un important matériel archéologique à plat pris entre les galets et une



Fig. 27 : Détail des fragments d'enduit pris dans le remblai 73082

forte concentration en charbons, principalement le long de MR73048. Les galets sont absents le long du mur. Cet espace de circulation recouvre toute la moitié NE du secteur.

Us 73080

- Comptages :

4 fragments de céramique grise monochrome ; 15 fragments de céramique ibérique peinte ; 1 fragment de céramique grecque orientale ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 28 fragments d'amphore ibérique ; 2 fragments d'amphore grecque ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 64 fr.

Cette surface de circulation est recouverte par un important remblai au sein duquel deux étapes ont été distinguées. Tout d'abord la base de celui-ci (73081). C'est une couche d'argile jaune claire contenant des blocs issus de l'arasement de la dernière assise de MR73078 (**fig. 29**). En effet, la nature des matériaux rencontrés correspond à celle du parement et du blocage. Ce niveau est riche en matériel archéologique (tessons, faune, bronze). Il est plus épais, et plus riche en blocs, dans sa partie septentrionale et contient des passées d'argile compacte correspondant probablement à la terre massive provenant de MR73048.

Us 73081

- Comptages :

2 fragments d'autres céramique fines ; 6 fragments de céramique grise monochrome ; 17 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 17 fragments de céramique ibérique peinte ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore grecque ; 6 fragments d'autres amphores ; 1 fragment d'amphore punique ; 36 fragments d'amphore ibérique ; 14 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 109 fr.

- Typologie :

grise monochrome : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3a-b
ibérique peinte : 1 décor d'urne bitronconique IB-PEINTE
céramique non tournée : 1 bord d'urne CNT-LOC U4 ; 1 bord amphore grecque : 1 décor d'amphore A-GRE.
remarques : Décor peint sur bord A-GRE.

La seconde étape du remblai est une couche de limon argileux brun-gris clair, hétérogène compacte, plus épaisse dans la partie septentrionale du secteur (73079). Quelques pierres et galets sont présents au nord, l'ensemble du niveau



Fig. 28 : Vue de niveau de circulation en galets 73080, décapage intermédiaire dans les 2/3 N du secteur. L'US de remblai 7382 est encore présente dans l'angle SE du secteur et l'US 73083 apparaît contre la berme E



Fig. 29 : Vue du secteur après décapage de la partie supérieure du remblai de nivellement (sommet de l'US 73081)

étant riche en céramiques, coquilles, restes fauniques et charbons.

Us 73079

- Comptages :

1 fragment de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique attique ; 7 fragments de céramique grise monochrome ; 27 fragments de céramique ibérique peinte ; 4 fragments d'autre céramique commune ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore grecque ; 8 fragments d'autres amphores ; 38 fragments d'amphore ibérique ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 14 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 133 fr.

- Typologie :

1 bord d'urne IB-PEINTE

céramique non tournée : 1 bord d'urne CNT-LOC

amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 3.

Ainsi l'arasement de MR73048 a été utilisé, d'une part pour la construction du radier de FY73060, et d'autre part



Fig. 30 : Vue de l'angle SO du secteur après décapage 73077, le niveau 73078

comme remblai de nivellement dans l'espace extérieur. En effet, aucun niveau de fonctionnement contemporain à la rue (73080) n'est conservé dans l'espace intérieur. Un niveau de remblai, également scindé en deux phases, recouvre directement les structures les plus archaïques du secteur.

La base de ce remblai (73078) est une couche argileuse brune sombre contenant de nombreux charbons, quelques nodules de terre rubéfiée (**fig. 30**). Une adobe de couleur jaune très clair est présente au centre du niveau (L.15 ; l. 13 ; h. 5 cm) et constitue, à Pech Maho, le témoignage direct le plus ancien (antérieur à 550) de l'utilisation de cette technique de construction.

Le second temps du remblai (73077) est une couche d'argile jaune clair, compacte, contenant de petits nodules de chaux et quelques pierres (**fig. 31**). Le sédiment est plus compact au centre, vierge de tout matériel, et présente un léger pendage vers le NE. Ce niveau vient contre MR73048, se confondant avec l'US73076 au niveau de l'ouverture pratiquée au milieu de MR73048.

L'ouverture centrale de MR73048 est également comblée, utilisant des blocs issus de l'arasement de la seconde assise de celui-ci (73076). Il s'agit d'une couche d'argile hétérogène meuble contenant de nombreux charbons et nodules de terre rubéfiée et quelques poches cendreuse (**fig. 32**). Elle présente un fort pendage vers le nord-ouest.

Dans l'espace extérieur (partie nord du secteur), un niveau de circulation (73075) recouvre le remblai. Il s'agit d'une couche de limon argileux jaune-gris moyen riche en charbons, faune et coquillages. La surface (**fig. 33**) est matérialisée par des tessons à plat, relativement abondants. Quelques graviers et pierres se concentrent dans la partie septentrionale

du secteur. Un léger pendage vers le nord-ouest est plus accentué dans l'angle sud-est du secteur où quelques traces de rubéfaction sont visibles. Ce niveau recouvre en partie le comblement central de MR73048 (US73076).

Us 73075

- Comptages :

8 fragments de céramique ibérique peinte ; 7 fragments d'autres céramiques fines ; 2 fragments d'autre céramique commune ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 2 fragments d'amphore grecque ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 35 fr.

- Typologie :

céramique non tournée : 1 bord de coupe CNT-LOC C3 ; 1 bord d'urne CNT-LOC ; 1 anse

amphore grecque : 1 bord d'amphore A-GRE.

Cet espace de circulation fonctionne alors que l'espace au sud de MR73048 est comblé par l'installation d'un foyer (FY73060), dégagé l'année dernière. La base du radier a été dégagée cette année, se composant d'un remblai de nivellement en pierres (73071) recouvert par une sédimentation indifférenciée (73070) sur laquelle est installé le radier (73060).

Le remblai 73071 est composé de pierres issues de l'arasement de MR 73048, formant un niveau horizontal (**fig. 34**) passant sous MR73040, au sud, et sous la berme ouest. Il est recouvert par une couche d'argile compacte (73070), de couleur brun-rouge moyen contenant beaucoup de charbons,



Fig. 31 : Vue de détail du mur MR73040 après décapage 73071

quelques poches cendreuse et quelques petits galets. Cette couche, présente dans l'angle SO du secteur, vient recouvrir MR73048 au nord et passe sous la berme ouest.

Us 73070

- Comptages :

1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de mortier massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 6 fr. Remarques : Trou de réparation / AT-VN.

- Typologie :

céramique non tournée : 1 bord d'urne sans col CNT-LOC U6.

Au nord du secteur, la surface de circulation 73075 est recouverte par une sédimentation contenant des nodules de terre crue (73074). Il s'agit d'une couche d'argile jaune clair, compacte hétérogène contenant quelques blocs en calcaire tendre, blanc (fig. 35). Présente dans la moitié NE du secteur, cette couche vient contre MR73048 et sa texture est plus argileuse dans la partie NO. Ce niveau a livré quelques charbons, coquilles et tessons. Au sommet de la couche, dans la partie NE, deux adobes étaient visibles (fig. 36). La couche est plus épaisse dans la partie septentrionale du secteur.

Us 73074

- Comptages :

4 fragments de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique ibérique peinte ; 5 fragments d'autres céramiques fines ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune grecque ; 14 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'amphore



Fig. 32 : Vue de l'angle SO du secteur après décapage de l'US73071. Le sommet de la couche 73077

étrusque ; 5 fragments d'autres amphores ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 37 fr. Remarques : Autre fine = impasto ? ; peinture / frag. A-AUTRE ; peinture / COM-GRE.

- Typologie :

indéterminé : 2 décors d'amphores AUTRE ; 1 bord de vase AUTRE
mortier grec : 1 bord de mortier COM-GRE 7.

Une surface de circulation devait recouvrir cette sédimentation mais seul un lambeau a échappé à l'arasement postérieur (73073). Ce niveau se compose de galets de petite taille, de quelques coquilles de moules et fragments de terre rubéfiées. Il n'est conservé que dans l'angle NO du secteur, se prolongeant sous la berme ouest (fig. 37).

Us 73073

- Comptages :

1 fragment d'autres céramiques fines ; 1 fragment de céramique commune grecque ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 15 fr.

Une couche de sédimentation vient recouvrir les deux unités stratigraphiques précédentes (73072). Ce niveau se compose de limon argileux brun foncé hétérogène se présentant en passées feuilletées avec un léger pendage



Fig. 33 : Vue du niveau de circulation 73075

vers l'est. Le sédiment contient quelques graviers et de rares charbons ainsi qu'une composition plus argileuse et compacte au NO. La couche se perd dans l'angle SE du secteur en se pinçant sur le sol 73075 et vient contre MR73048.

Us 73072

- Comptages :

5 fragments de céramique ibérique peinte ; 1 fragment d'autres céramiques fines ; 3 fragments de céramique grecque orientale ; 7 fragments de céramique grise monochrome ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore grecque ;



Fig. 34 : Vue générale après décapage des US 73070 et 73074. Surface de circulation 73075 dans les 2/3 N du secteur et US 73071 dans l'angle SO

21 fragments d'amphore ibérique ; 5 fragments d'autres amphores ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental. Total : 64 fr.

- Typologie :

grise monochrome : 1 fond d'urne GR-MONO
ibérique peinte : 1 bord de jarre IB-PEINTE 2220
indéterminé : 1 décor de jarre AUTRE
céramique non tournée : 2 bords.

Et enfin, la première couche fouillée cette année, sur laquelle nous nous étions arrêté en 2005, consiste en l'US 73061. Elle recouvre la partie septentrionale du secteur (fig. 38) et contient des poches charbonneuses à l'est. Elle contient également des fragments d'adobes jaune clair ; l'un se situant à proximité de MR73048 (au centre du secteur, elle est



Fig. 35 : Vue de la moitié nord du secteur après décapage 73072

conservée sur 32x24 cm) ; l'autre de chant, contre FS73056 (conservée sur 18x30 cm). Deux blocs passent sous la berme au NE et des moellons sont alignés selon un axe E-O (40cm larg. au NE ; 50 au nord).

Us 73061

- Comptages :

2 fragments de céramique ibérique peinte ; 1 fragment d'amphore ibérique. Total : 3 fr.

4. Premières conclusions et mise en phase du sondage

Le sondage est ainsi arrivé à son terme cette année (fig. 39), confirmant en grande partie le phasage effectué par Y. Solier et affiné par la suite (Gailledrat, Solier 2004). Toutefois quelques précisions ont pu être apportées.

Tout d'abord concernant le faciès céramique, qui est sensiblement identique à celui provenant des fouilles anciennes, tant par sa nature que par sa représentation globale.



Fig. 36 : Vue de détail des adobes prises dans le remblai 73074

Dans le détail toutefois, la faible représentation de la céramique non tournée est ici une constante, y compris pour les phases les plus archaïques. Aucune explication simple ne peut être avancée. Il s'agit d'un sondage restreint, prenant place dans un espace de circulation pérennisé sur une longue durée, mais on imagine mal

une quelconque adéquation entre le type d'espace concerné et cette apparente rareté du matériel non tourné. D'un autre côté, les indices permettant d'évoquer pour l'ensemble de ce quartier (zones 72 et 75) des fonctions autres que strictement domestiques (présence de stèles, d'une architecture monumentale, etc...) ne valent que pour une partie de la

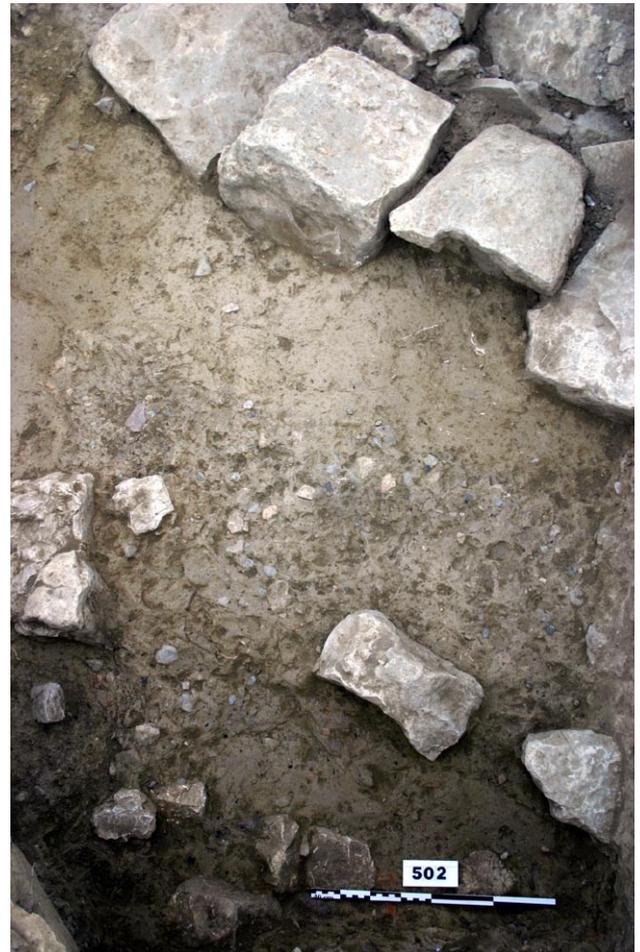


Fig. 37 : Vue du lambeau de sol (73073) présent sur le remblai 73074, angle NO du secteur

séquence observée. Un éventuel faciès mobilier particulier à ce quartier ne saurait donc pour l'heure être envisagé à partir des résultats de ce sondage.

Concernant les aménagements des phases archaïques, la première installation, effectuée directement sur le substrat, est représentée par des aménagements correspondant à une architecture simple, de terre massive dépourvue de solin, accompagnée de fosses et aménagements simples. Dans un second temps, mais très rapidement (vraisemblablement dans le même quart de siècle), une architecture plus massive est mise en œuvre, représentée ici par le mur MR73048, mur courbe sur un épais solin de pierres avec une élévation en terre (adobes ?) probablement enduite de chaux.

Cette phase est également brève puisque dans le quart de siècle suivant ce mur est arasé pour l'implantation d'une importante structure de combustion (FY73060). Celui-ci est rapidement recouvert par une nouvelle phase marquée par un changement dans l'orientation des structures et une mise en

œuvre distincte des murs (MR73040). Cette orientation ne bougera quasiment plus jusqu'à la fin de l'occupation du site.

Plusieurs constatations s'imposent quant à ces périodes anciennes. Tout d'abord, notons une certaine pérennité dans la vocation de cet espace se découpant, dès les premières phases, en un espace ouvert de circulation au nord du secteur, et en un espace fermé au sud. Il semble donc que cet axe de circulation se soit maintenu tout au long de l'occupation du site.

Ensuite, cette première phase d'implantation en structures légères rapidement remplacées par une architecture construite



Fig. 38 : Vue d'ensemble du secteur après décapage 73053

plus complexe, évoque un type d'implantation connu par ailleurs en milieu colonial. Dans la sphère ibérique, on signalera en particulier l'exemple récemment fouillé de La Rabita/La Fonteta, à Guardamar del Segura (prov. d'Alicante) (fin VIIIe-fin du VIe s) (Rouillard *et al.*, sous presse). Autre acquis important : l'architecture en adobe sur solin de pierre est bien présente à une date ancienne (dans le deuxième quart du VIe ou, au plus tard vers 550), date pressentie par Y. Solier, mais ici clairement démontrée

Dans le cas d'un comptoir comme Pech Maho, cela pose très directement la question des conditions dans lesquelles le site a été fondé, et dans quelle mesure des partenaires méditerranéens ont été associés, aux côtés des indigènes, à cette fondation. Certes, la question est classique, mais l'exploration très partielle de cette phase témoigne de la préservation de ces niveaux sur le site, laissant entrevoir la possibilité d'une documentation nouvelle et de qualité permettant d'aborder sous un jour nouveau cette question des *emporia* du Midi de la Gaule.

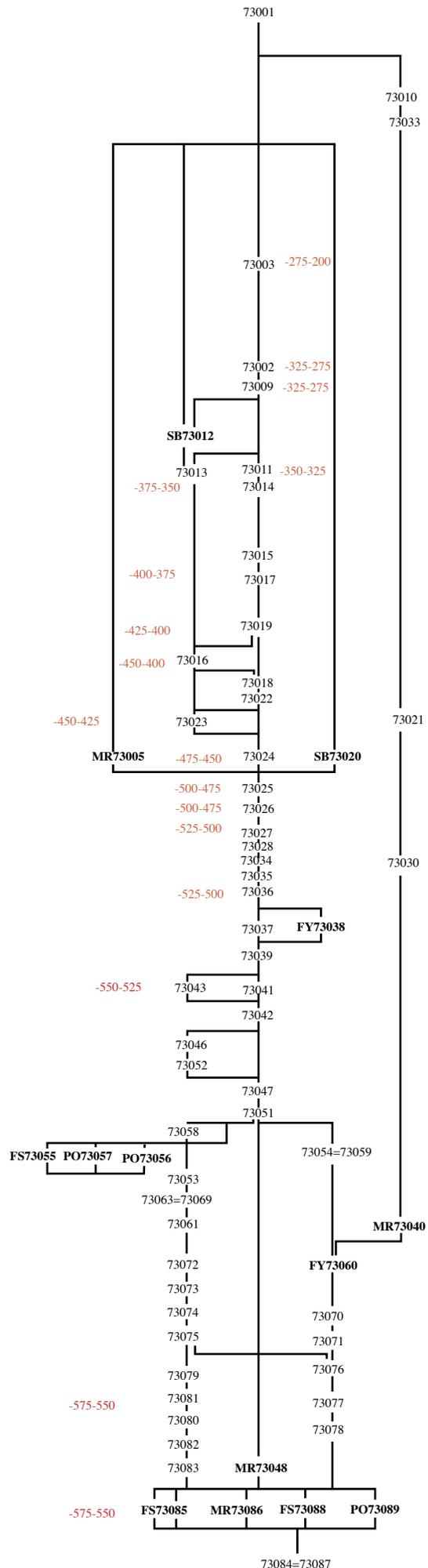


Fig. 39 (droite) : Diagramme stratigraphique de la zone 73

LES RUES 1 ET 2 (ZONE 75) :

La rue 1 de l'oppidum de Pech-Maho suit un axe nord-sud, dans le prolongement de la porte principale du site. Cette position en fait par conséquent l'une des artères majeures de cet habitat. La présence à l'est du secteur, d'un éventuel complexe à caractère « monumental », renforce davantage l'importance de ce lieu au sein du site.

L'exploration de cette rue a débuté en 2005 et s'est poursuivie durant la campagne de 2006. Ces deux opérations avaient pour objectif principal de déterminer son plan et ainsi préciser son articulation, tant avec le réseau viaire qu'avec les bâtiments environnants (fig. 40).

Dans cette perspective, a été privilégiée une stratégie extensive de la fouille, au détriment de l'exploration des niveaux anciens d'occupation. Par conséquent, la fouille réalisée en 2005 a permis de dégager le dernier niveau de circulation sur une superficie d'environ 50 m². Il restait alors à déterminer les limites nord et ouest de cette rue. En effet, si la limite orientale du secteur fut découverte au cours de la même campagne 2005, à l'ouest, seul le départ d'une tranchée d'épierrement pouvait éventuellement matérialiser une limite.

1. La rue 1 (secteur 1)

1.1. Stratigraphie

Suite aux résultats obtenus en 2005, la campagne de 2006 s'est logiquement concentrée sur l'extension de la zone fouillée vers le nord et vers l'ouest du secteur (fig. 41). Après un décapage manuel (75042) (un décapage mécanique étant périlleux vu le faible enfouissement des vestiges, cf *Pech Maho, Rapport de fouille 2005*), la fouille a mis au jour une couche fortement remaniée par les activités agricoles (75044), située directement sous la surface actuelle. Cette couche, très hétérogène, a livré de nombreux vestiges d'époque moderne ; le sédiment, de couleur brun-jaune, présente de nombreuses inclusions de nature diverse et notamment des galets issus de la dernière recharge de rue protohistorique, bouleversée par les labours.

Après avoir fouillé ce niveau fortement remanié, une surface d'occupation cohérente a pu être mise en évidence. Celle-ci correspond à l'Us 75011, fouillée en 2005. Il s'agit d'une mince couche de sédimentation recouvrant un épandage de galets (75088=75012=75091). De nombreux ossements de faune ainsi que plusieurs autres catégories de vestiges matériels (tessons de céramique, objets métalliques...) reposaient sur ce niveau. Parmi les objets métalliques, on peut évoquer la découverte d'une monnaie en bronze dont l'identification est peu aisée en raison de son mauvais état de conservation. Les tessons de céramique provenant de ce niveau sont relativement homogènes et placent sans surprise cette surface de rue à la fin du III^e s. av. J.-C.

Ce niveau constitue probablement une recharge destinée

à niveler le sol de circulation antérieur. Ce dernier apparaît à l'ouest de la rue sous la forme d'une bande irrégulière longeant l'épandage de galets 75091. Cette surface de circulation se prolonge apparemment vers l'est, sous une couche de sédimentation (75099). La surface de rue empierrée possède un profil en cuvette peut-être intentionnel (écoulement des eaux de ruissellement), mais vraisemblablement accentué par la circulation des personnes et des attelages. À l'instar de la surface postérieure, celle-ci est constituée d'une couche de galets (75130) recouvrant une couche de sédimentation antérieure (75142).

Pour clore la description de la séquence stratigraphique observée en 2006, on évoquera un premier niveau de rue (75143) également apparent le long de la limite occidentale du secteur. Ce niveau est le plus ancien repéré à l'heure actuelle dans cette zone et possède les mêmes caractéristiques que les niveaux supérieurs : il est constitué d'un épandage de galets et de petits cailloux (75143) recouvrant une couche de sédimentation (75163). La résurgence de ce niveau est due, à la fois, au pendage E-O lié à la topographie du site, mais également à son profil en cuvette caractéristique.

Si l'on résume ces quelques observations, nous pouvons dire que dans un même espace de circulation sont apparus au minimum trois états successifs. Les deux niveaux les plus récents constituent probablement des recharges imposées tant par la dégradation des surfaces que par l'accumulation de sédiments. Le niveau le plus ancien pourrait correspondre à l'un des aménagements initiaux de cette voie de circulation. L'existence de niveaux postérieurs (liés à la réoccupation du site fin II^e s.) n'est pas à exclure mais le caractère fortement remanié de la couche (75044) apparue sous la surface actuelle, ne nous a pas permis de les discerner avec certitude.

1.2. La limite occidentale de la rue 1

Dans un premier temps, la campagne de 2005 a eu pour résultat la mise en évidence de la limite orientale de la rue 1. Celle-ci est apparue sous la forme d'une tranchée d'épierrement creusée selon un axe nord-sud (72078), dernier vestige de la façade occidentale de l'ensemble 72 (MR72079). D'autre part, la limite occidentale a également pu être envisagée au cours de cette même campagne. Un sondage réalisé dans l'angle sud-ouest du secteur a, en effet, permis la découverte d'une seconde tranchée de nature identique dont le tracé est parallèle à la précédente (largeur : 80cm). Il nous restait alors à mettre en évidence le prolongement de cette tranchée vers le nord dans la perspective de confirmer la présence d'une véritable limite de ce côté.

La découverte de ces deux tranchées laisse également entrevoir la largeur de la rue 1 qui a pu être fixée à 6 mètres, du moins à cet endroit. Cette largeur est relativement inhabituelle si on la compare à celles des autres voies aménagées dans l'habitat. L'hypothèse avancée en 2005 fut de considérer que cette rue devait non seulement servir d'axe de circulation à l'intérieur de l'habitat mais pouvait également faire office de petite place publique.

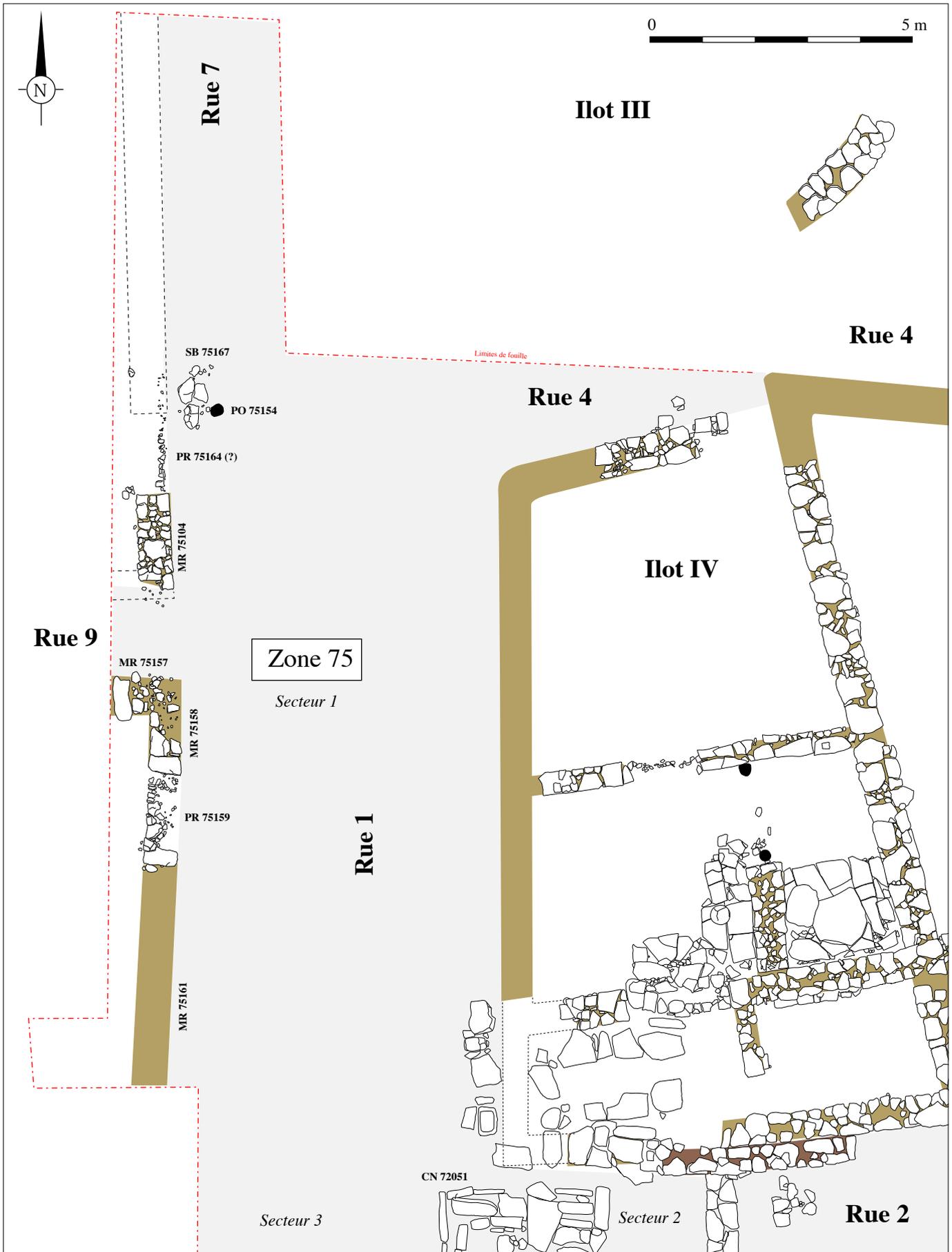


Fig. 40 : Plan de la zone 75/secteur 1 (Rue 1)

L'élargissement du secteur vers l'ouest nous a permis d'observer une série de structures permettant de préciser cette limite occidentale. La tranchée (75162), repérée en 2005, se prolonge vers le nord sur une longueur d'environ 4 mètres (fig. 42). La fouille de la partie supérieure de son comblement (75045=75050) nous a permis d'établir la nature de cette tranchée. Ce comblement est constitué d'un sédiment brun hétérogène contenant de nombreux blocs et moellons de taille variable en position désordonnée. Par conséquent, cette tranchée pourrait résulter de l'épierrement partiel d'un mur dont une partie du solin en pierre est conservée côté nord (MR75161). La limite occidentale se prolonge de ce côté par un second mur (MR75158 ; larg. 60 cm ; long. 1,80m) séparé du précédent par un seuil de porte aménagé en pierre (PR75159). Ce dernier (long. 1,90m ; larg. 60cm) est constitué de blocs et de moellons en calcaire aux dimensions réduites disposés entre deux parpaings. Ceux-ci ont pu servir de base aux piédroits de la porte.



Fig. 41 : Vue d'ensemble de la rue 1 en fin de fouille, depuis le sud

L'extrémité du mur MR75158 marque le départ d'un autre mur (MR75157) perpendiculaire au précédent. Celui-ci possède une largeur de 1 m et a pu être observé sur une longueur de 1,40 m. Ces deux tronçons de mur forment par conséquent l'angle d'un bâtiment. Ils sont construits en appareil irrégulier et sont constitués de blocs et de moellons ébauchés, disposés en position variable et liés avec de la terre.

Dans l'alignement de MR75158 a été mis au jour une autre portion de mur (MR75104) mesurant 1,86 m de long pour une largeur de 1,60 m. La mise en œuvre du solin en pierre est similaire à celle que nous avons pu observer pour les murs précédents. Entre ces deux murs, on observe un niveau homogène de galets, large de 1,80 m. Ce niveau de sol (75105) correspond vraisemblablement à une ruelle (Rue 9) placée entre ces deux bâtiments et débouchant sur la rue 1 dans sa partie orientale (fig. 43). La limite occidentale de cette rue se poursuit vers le nord sous la forme d'une bande de petits cailloux en calcaire (Longueur : 2,30 m. ; Largeur : 15cm) alignés dans l'axe du parement oriental du mur MR75104. Cet alignement (75165) a été interprété comme l'aménagement d'un seuil de porte (PR75164) (fig. 44) ; il est implanté dans un sédiment compact (75166) caractérisé par une argile de couleur jaune, relativement homogène et pauvre en vestiges archéologiques.

Ce seuil est bordé à l'est par deux structures différentes situées sur le plus ancien niveau de circulation de la rue 1 (75143). La première structure consiste en un pavage de gros blocs (SB75167) aménagé sur une longueur de 1,60 m. La deuxième structure se situe à l'extrémité méridionale de ce pavage. Il s'agit d'un calage de poteau (PO75154, diamètre 20 cm), dont le comblement (75154, non fouillé) a livré en surface un clou en bronze et une série de gros tessons d'amphore plantés verticalement et disposés contre les parois du creusement (75156) ; ces derniers devaient faire office de calage. Les raisons qui ont motivé l'installation de ces deux structures demeurent incertaines.



Fig. 42 : Détail depuis le sud de la tranchée d'épierrement de MR75161

La limite septentrionale de cette petite place n'a pas été repérée au terme de cette campagne mais nous savons, grâce à la réalisation d'un sondage (largeur : 3 mètres ; longueur : 6,50 mètres) (fig. 45), que le niveau de galets 75143 se prolonge vers le nord sur toute la longueur de la surface sondée. La façade méridionale de l'îlot II n'ayant pas été rencontrée, il est vraisemblable que ce sondage a en réalité empiété sur le début de la rue 7... De la sorte, il sera nécessaire d'élargir cette fenêtre vers l'est afin d'apporter une réponse définitive à cette question des limites de la rue (ou



fig. 43 : Vue depuis l'est du départ de la rue 9

« place » n°1. En effet, l'impression obtenue au terme de la campagne 2005 est ici confirmée, à savoir que nous avons bel et bien affaire, plus qu'à un axe de circulation majeur (qui serait d'une largeur inhabituelle en contexte d'habitat protohistorique), à une véritable placette dont la surface est actuellement estimée à 120 m². L'emplacement de cette aire ouverte juste après la porte d'entrée est somme toute logique, et renvoie à des schémas urbanistiques effectivement connus en milieu protohistorique méditerranéen, ainsi à *Lattara* (Lattes, Hérault) avec la place 123 (Buxo *et al.* 2003).



fig. 45 : Vue depuis le nord de l'extension de la zone fouillée, au départ de la rue 7



fig. 44 : Vue depuis le nord de l'ensemble formé par la probable porte PR75164 et le mur MR75104

2. La rue 2 (secteurs 2 et 3)

Les travaux menés en 2005 dans la rue 2, et notamment la fouille d'une berme témoin laissée par Yves Solier dans la moitié orientale du secteur, avaient à la fois montré le faible potentiel stratigraphique de cette rue tout en confirmant l'attribution récente (postérieure à la destruction du site) des murs MR71409 et MR71012, qui délimitent un espace trapézoïdal d'environ 3,80 x 1,80 m adossé à un redans du rempart (secteur 71/6). Plusieurs empièvements en fosse ont également été mis en évidence, creusés à partir d'un niveau de circulation aujourd'hui disparu, celui-là même fouillé par Y. Solier au début des années 60

La faible ampleur de la stratigraphie était pressentie suite à l'apparition de vestiges de construction antérieures, dont l'arasement affleurerait sur ce qui a été défini comme une surface de circulation calée dans le courant du III^e s. av. J.- C. S'agissant ici de la reprise d'une fouille ancienne, par ailleurs assez mal documentée, le problème principal était d'apprécier sur quels niveaux cette fouille avait effectivement porté. Autrement dit, s'il est clair qu'Yves Solier avait fouillé le dernier niveau de rue correspondant à la destruction du site, il nous était a priori impossible de savoir si plusieurs états (recharges et sédimentations de rue) avaient été repérés, et fouillés, dans ce secteur. À ce niveau, la fouille du témoin stratigraphique évoqué précédemment a montré

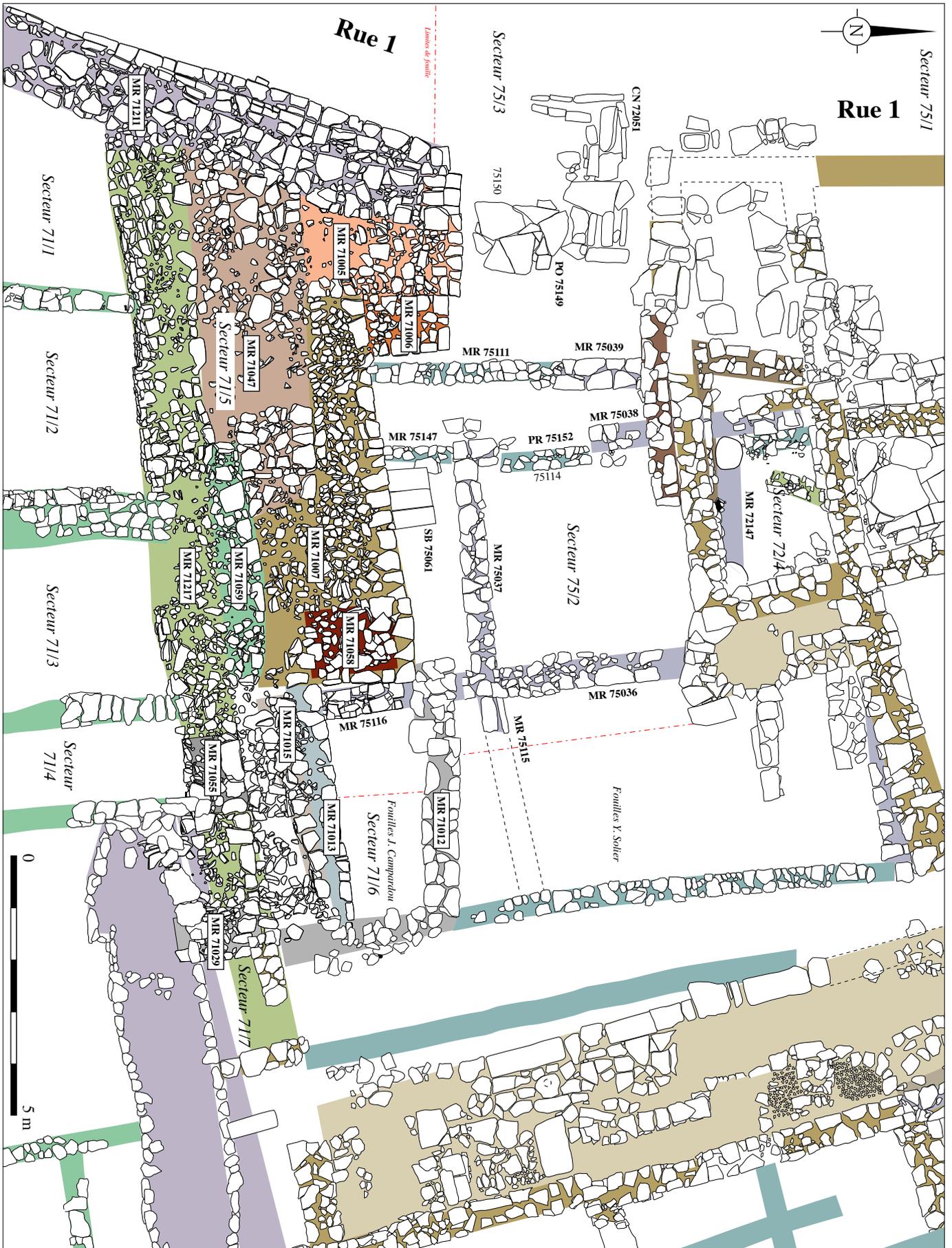


Fig. 46 : Relevé général des vestiges dans les zones 71 (rempart) et 75-secteurs 2 et 3 (rue 2)

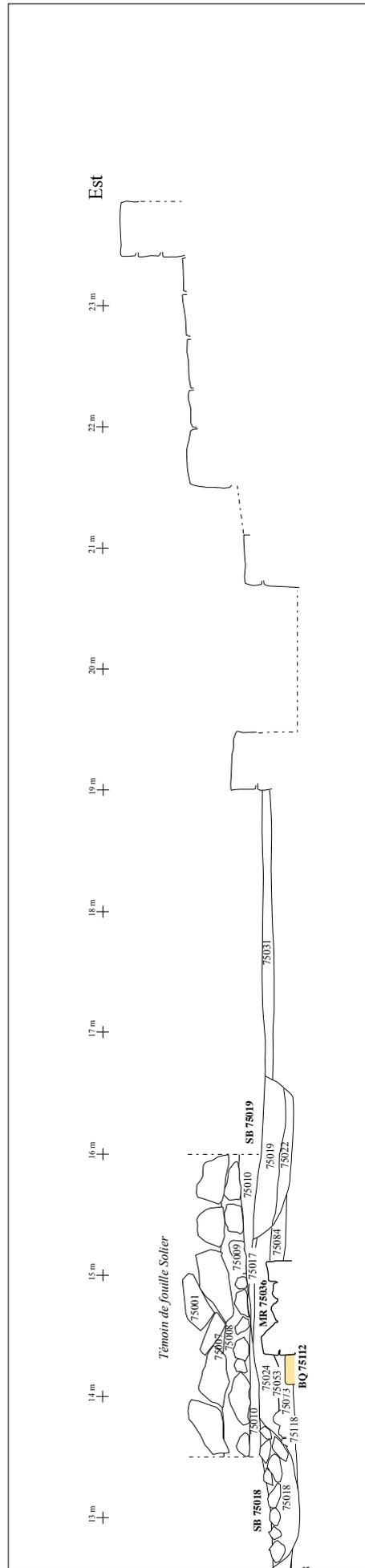
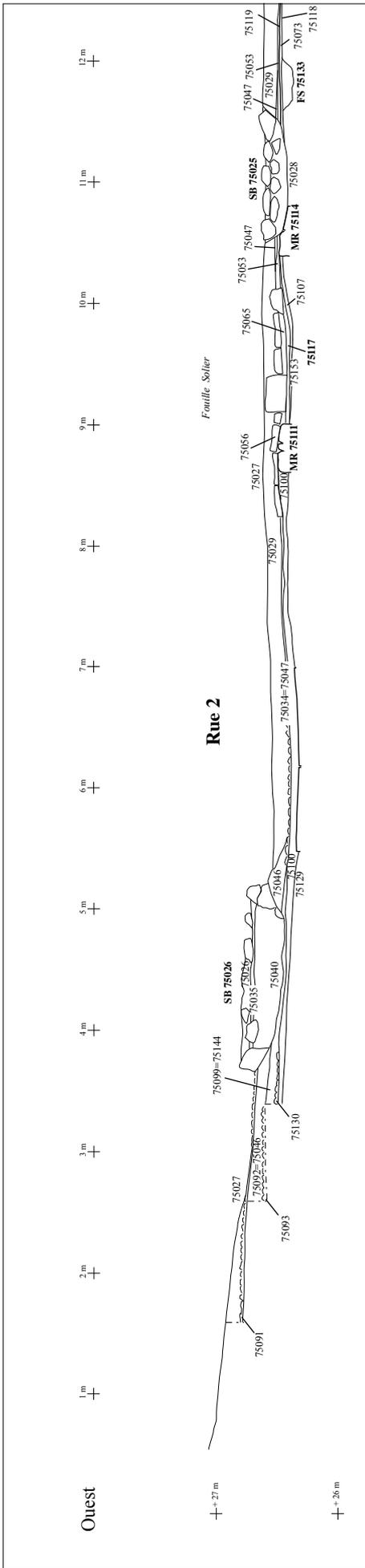


Fig. 47 : Coupe stratigraphique Ouest-Est au niveau de la rue 2

qu'il n'existait pas (du moins dans ce secteur bien précis) de stratigraphie comparable à celle observée dans les autres rues du site, où l'on observe pour cette période une alternance très nette de recharges de rue à base de galets et de phases de sédimentation. De la sorte, l'impression obtenue au terme de la campagne 2005 était celle d'un espace faiblement stratifié, empierré à son départ occidental à l'aide de dalles et cailloux, et manifestement entretenu de manière régulière.



Fig. 48 : Vue depuis l'est des différentes séquences de rue présentes au-dessus du caniveau CN72051 ou associées à celui-ci, et partiellement fouillées par Yves Solier

L'objectif de la campagne 2006 était donc d'essayer de compléter la séquence stratigraphique obtenue en 2005, en fouillant pour cela le ou les niveaux de rue encore en place, attestés par la présence de petits galets épars, tout en précisant à la fois la forme et la chronologie de la phase architecturale antérieure. Celle-ci devait également nous donner une indication quant au moment où intervient la construction des structures adjacentes : îlot IV au nord et rempart au sud (**fig. 46**).

La fouille a principalement porté sur l'espace compris entre le caniveau CN72051 à l'Ouest et le mur MR75036 à l'Est (**fig. 47**). À l'Ouest du caniveau venant d'être évoqué, autrement dit à la jonction des rues 1 et 2 (secteur 3), il a été procédé à un nettoyage approfondi associé à un rafraîchissement des limites de fouille anciennes, ceci afin d'observer les relations stratigraphiques pouvant encore exister entre ces deux espaces de circulation.

2.1. Le secteur 3 (carrefour des rues 1 et 2)

Dans ce secteur, la fouille a permis de mettre en évidence l'existence de trois niveaux de rue superposés (75130, 75093 et 75091), marqués par des recharges homogènes de galets de petits calibres, et séparées l'une de l'autre par des phases de sédimentation (75099=75144, 75092=75046) épaisses au maximum d'une dizaine de centimètres (**fig. 48**). La stratigraphie de la rue 1 telle qu'elle est visible dans le secteur 1, se retrouve donc ici. Le raccord avec les couches encore en place dans le couloir d'accès qui fait suite à la porte charretière montre clairement les limites de fouille anciennes : dans ce secteur, Y. Solier a fouillé le tout dernier niveau de rue (soit l'équivalent de l'Us 75091) et a procédé à la fouille par moitié de ce couloir afin de retrouver le tracé du caniveau CN72051.

Pour en revenir à la jonction des rues 1 et 2, la fouille s'est arrêtée à la surface d'un remblai de terre argilo-limoneuse de couleur brun jaune à brun gris, compacte et hétérogène (75129). Vers l'Est, ce remblai vient au contact du dallage 75150. C'est à partir de ce niveau que semble avoir été implanté le caniveau CN72051, anciennement dégagé par Yves Solier, et dans lequel deux dalles chanfreinées, en réemploi, ont été mises su jour (**fig. 49 et fig. 50**).



Fig. 49 : La stèle chanfreinée 72050 présente en réemploi dans le caniveau CN72051 (face avant)

La dallage 75150 correspond à un sol pavé de dalles taillées, jouxtant au nord le caniveau CN72051. Cet aménagement est composé de grandes et petites dalles calcaires taillées soigneusement agencées, disposées à plat. L'ensemble forme un quadrilatère assez régulier d'environ 1,80 m (NS) sur 1,40 m (EO). Ce dallage fonctionne avec le caniveau CN72051 ainsi qu'avec la base de poteau PO75149. Ce dernier est

matérialisé par un moellon calcaire équarri de 30 cm de haut pour 28 de large et 15 de hauteur. Interprété comme la base d'un poteau en bois, il semble fonctionner avec un accès semi-couvert donnant sur les bâtiments alors situés immédiatement à l'Est (fig. 51).



Fig. 50 : Détail du caniveau CN72051 fonctionnant avec le niveau de rue 75130 et le dallage 75150. A gauche, la deuxième stèle fragmentaire en réemploi, encore en place

Ce niveau est recouvert dans l'ensemble du secteur par un remblai de nivellement à base de matériaux rapportés (75100, équivalent à 75095 dans la partie nord du secteur) (fig. 52). Cette couche est présente dans la partie ouest de la rue 2, à l'ouest des murs MR75039 et MR75111. Elle vient s'appuyer contre ces derniers et, au niveau de l'arasement de MR75111,



Fig. 51 : Vue depuis le sud de l'aménagement des abords du caniveau CN72051, avec le dallage 75150 et la base de poteau 75149

est au contact du radier 75056 qui lui est synchrone. Vers le Sud, au niveau du rempart, elle file sous le rajout MR71006 mais vient contre le saillant MR71005 qui est donc antérieur. Le remblai 75100 consiste en une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brune, mêlée d'un abondant cailloutis, de quelques moellons et galets. Elle vient affleurer au niveau des dalles de couverture du caniveau CN72051 et recouvre le dallage 75150. Le mobilier céramique, indique une datation autour de 300 av. J.- C. (fig. 53),

Us 75100

- Comptages :

Céramique tournée fine : céramique de la côte catalane : 1/1 ; cl. -mas : 15/3 ; céramique ibéro-languedocienne : 11/1 ; céramique attique : 4/2 ; céramique de Rosas : 1/1

Céramique commune : céramique commune punique : 1/1 ; autre céramique commune : 3/1

Amphores : amphore massaliète : 37/2 ; amphore grecque : 4/1 ; amphore punique : 3/1 ; amphore punique ébusitaine : 1/1 ; amphore ibérique : 32/1

Céramique non tournée : céramique non tournée du Languedoc occidental : 11/3

Dolium : 11/1 ; dolium tourné : 4/1

- Typologie :

céramique attique à vernis noir : 1 bord de skyphos AT-VN 350-354 ; 1 décor de coupe AT-VN

céramique de Rosas : 1 bord de coupelle ROSES 24

céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 1 bord de cruche CL-MAS 540 ; 1 bord, 2 anses de cruches CL-MAS

céramique de la côte catalane : 1 anse de gobelet COT-CAT Gb0

céramique ibéro-languedocienne : 1 bord de jarre IB-LANG

céramique non tournée régionale : 1 bord d'urne sans col CNT-LOC U6 ; 1 bord d'urne CNT-LOC ; 1 bord, 1 fond de vases CNT-LOC

amphore massaliète : 1 bord A-MAS bd6 ; 1 bord A-MAS bd7 ; 2 anses d'amphores A-MAS ind.

dolium : 1 bord DOLIUM bd8a ; 1 bord DOLIUM bd8e.

TPQ : -325

TAQ : -275



Fig. 52 : Vue depuis le sud du remblai caillouteux 75100

Ce remblai est par un ensemble de couches ou de lambeaux de couche correspondant à des états successifs d'une rue, ou du moins d'un espace de circulation ouvert.

Du côté Ouest, l'Us 75100 est partiellement recouverte par une recharge de rue très mal conservée (75034). Il s'agit d'une nappe peu épaisse de graviers et galets, noyés dans un sédiment argilo-limoneux brun gris assez meuble. Partiellement scellée par l'Us 75029 (fouillée en 2005), elle-même datée dans le courant du IIIe s., cette couche se situe par endroits en limite de fouille ancienne et présente donc des risques d'intrusions. La nappe, très irrégulière, se confond peut-être avec l'Us (plus récente ?) 75054=75055 située un peu plus à l'Est. Cette mince couche de galets et graviers vient buter contre le départ du caniveau CN72051

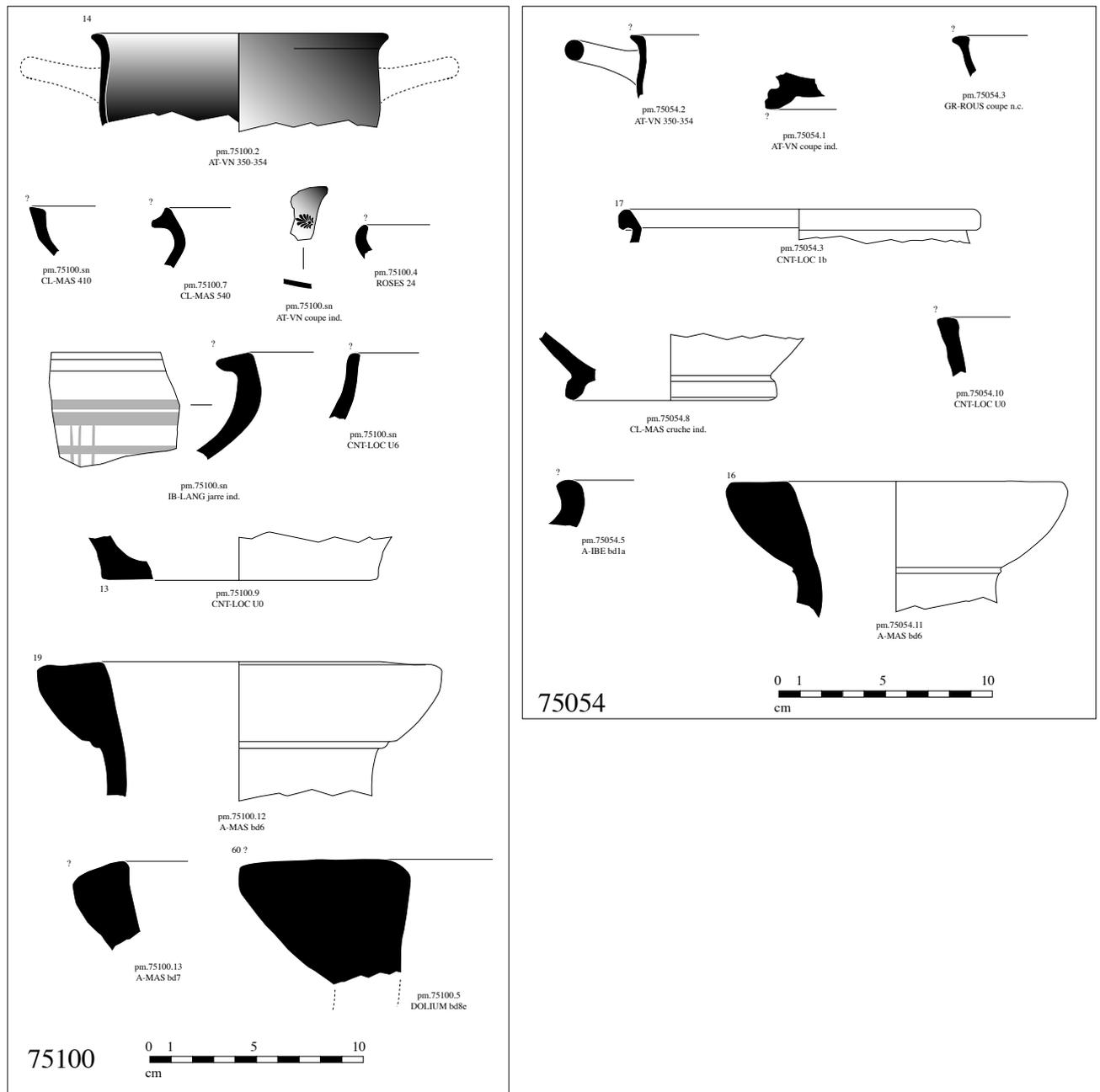


Fig. 53 : Mobilier céramique des US 75100 (v. 325-275) et 75054 (v. 350-300)

En limite ouest du secteur 3, au niveau des bermes de fouille ancienne, le remblai 75100 est recouvert par un niveau de galets homogène et continu (75130) observé sur une bande d'une quarantaine de centimètres dans le sens E-O. Il est malheureusement impossible de dire si ces deux niveaux de galets (75034 d'un côté et 75130 de l'autre) sont équivalents. On note également qu'un lambeau de la recharge de rue 75130 est encore au contact de la couverture du caniveau CN72051 qu'il vient recouvrir (fig. 48) et fonctionne également avec la base du « pilier aux têtes coupée » (SB72074) situé à proximité (fig. 54).

Vers l'Est, une autre couche peu épaisse de graviers et galets de petit calibre (75054=75055) (fig. 55) forme une nappe continue qui surmonte le remblai 75100 et semble se prolonger au nord sous MR72138. Elle vient affleurer au niveau de l'arasement de MR75111 et bute contre MR 75039.

Partiellement recouverte au sud par l'épandage de cailloutis 75056, elle comble en revanche les interstices du radier 75065.

Le mobilier céramique indique une datation dans la seconde moitié du IV^e s., compatible avec les remarques formulées précédemment quant à la datation des premiers niveaux de la rue 2.

Us 75054

- Comptages :

Céramique tournée fine : cl. -mas : 4/1 ; céramique grise monochrome : 4/1 ; gr. -rous : 6/1 ; autre céramique à vernis noir : 1/1 ; céramique attique : 3/1 ; céramique ibérique peinte : 3/1 ; céramique ibéro-languedocienne : 4/1

Céramique commune : céramique commune ibérique : 2/1 ; cl. -loc : 21/1 ; céramique commune tournée du Languedoc occidental : 1/1

Amphores : amphore massaliète : 31/1 ; amphore punique : 3/1 ;

amphore ibérique : 16/1 ; a-gr-ital : 6/1 ; autres amphores : 1/1

Céramique non tournée : céramique non tournée du Languedoc occidental : 11/1

Dolium : dolium tourné : 10/1 ; 7/1

Typologie :

céramique attique à vernis noir : 1 bord de skyphos AT-VN 350-354 ; 1 fond, 2 anses de coupes AT-VN ; *autre céramique à vernis noir* : 1 bord de vase AUT-VN ; *claire du Languedoc occidental* : 1 fond de vase fermé CL-LOC ; *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de cruche CL-MAS ; *céramique commune tournée du Languedoc occidental* : 1 bord d'urne CCT-LOC 1b ; *grise roussillonnaise* : 1 bord de couvercle GR-ROUS n. c. ; 1 bord de couvercle GR-ROUS ; *céramique non tournée régionale* : 1 bord d'urne CNT-LOC ; *amphore ibérique* : 1 bord A-IBE bd1a ; *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd6.

TPQ : -350

TAQ : -300



Fig. 54 : Vue de détail de la base de pilier « aux têtes coupées » SB72074, fonctionnant avec le niveau de rue empierré 75130

La couche est discontinue vers l'Est mais est équivalente de ce côté à l'Us 75053. Ce niveau de rue vient contre les murs arasés MR75036 et MR75038 et se voit est partiellement



Fig. 55 : Vue depuis le sud de la recharge de rue 75054, dans la partie ouest de la rue 2

recouvert par l'Us 75047 qui marque le niveau d'occupation le plus récent repéré au niveau du secteur 2. Vers l'Ouest, il se confond en revanche avec l'Us 75054.

Ces lambeaux de couches à base de petits galets et

graviers marque en tout cas le ou les premiers états de la rue 2, postérieurement à l'arasement des bâtiments mis au jour dans le secteur 2 et à la désaffectation du dallage 75150. La datation de ce premier état est principalement donnée par celle du remblai 75100 qui, de ce côté, vient sceller la phase antérieure tout en servant d'assise pour le massif MR71006, ce dernier participant du réaménagement monumental du rempart intervenant au même moment. L'ensemble est daté par le mobilier autour de 300 av. J.- C. et les niveaux de circulation qui lui sont superposés recèlent un mobilier daté dans le courant du IIIe s. Cette datation est d'autant plus cohérente qu'elle coïncide avec les débuts de la phase III définie en son temps par Yves Solier (*Pech Maho III*, v. 325-200). De la sorte, il semble désormais acquis que cette zone dénote au regard d'autres parties du site où les grands changements dans l'urbanisme interviennent entre les phases I (v. 560-450) et II (v. 450-325) et qu'une continuité urbanistique s'observe entre les phases II et III. La réorganisation profonde du quartier, manifestée par la mise en place de la rue 2, n'intervient en définitive qu'avec la phase III, soit très vraisemblablement dans le dernier quart du IVe s.



Fig. 56 : Vue de détail depuis le sud du dallage 75048

Dans la partie occidentale du secteur, le carrefour entre les rues 1 et 2 connaît ensuite plusieurs phases de réaménagement, matérialisées par au moins deux nouvelles recharges de galets, comparables à celle constituant l'Us 75130. Ces deux recharges (respectivement 75093 et 75091) sont séparées l'une de l'autre par une phase de sédimentation (75092=75046) à partir de laquelle est implantée l'énigmatique structure SB75026 fouillée en 2005. Cette couche est présente dans l'angle sud-ouest du secteur, au départ de la rue 2 et à proximité du rempart. Elle se compose de terre argilo-limoneuse meuble et hétérogène de couleur grisâtre mêlée de cendres et de nodules de terre brûlée, de cailloutis et de gravier. Ses limites vers l'Est sont mal définies. Elle renferme un mobilier abondant (IIIe s.). À noter la présence d'une monnaie en bronze, inidentifiable.

Ces deux recharges de rue sont raccordées stratigraphiquement aux niveaux de circulation mis au jour dans le secteur 1. Bien qu'observé sur une faible surface, ce



Fig. 57 : -La zone 75 (secteurs 2 et 3) dans son état récent (IIIe s. av. J.- C.)

raccord entre les secteurs 1 et 2 s'avère important. On est dès lors intrigué par la différence persistante de stratigraphie entre les rues 1 et 2, dans la mesure où cette dernière ne révèle la même alternance de recharges de galets et de phases de sédimentation. Ceci étant, l'image obtenue à partir des lambeaux de couche encore en place dans le secteur 2 est loin d'être parfaite, d'autant que les témoins stratigraphiques observés en 2005 et en 2006 se situent sur les côtés de la rue ; or a priori, et comme on le voit bien dans la rue 1, ces recharges de galets sont avant tout disposés dans le creux qui se forme au centre de l'espace de circulation.

Il n'en demeure pas moins que le départ de la rue 2 est caractérisé par la présence d'aménagements spécifiques qui forment une sorte de limite, avec en particulier la présence d'empierrements plus conséquents que les simples apports de galets. Plus précisément, la fouille de 2005 avait montré l'existence d'un dallage irrégulier (75048) situé

immédiatement à l'Est du caniveau CN72051. Mis au jour à l'occasion des fouilles anciennes d'Y. Solier, ce dallage sommaire (75048 équivalent à 75056) associé à un niveau de circulation (75034) ne paraît pas s'être prolongé initialement sur l'ensemble de la rue. Bien au contraire, il semble réduit à l'espace délimité par le caniveau CN72051 à l'ouest et le mur arasé MR75039 à l'est. Il s'agit des restes d'un aménagement en dalles calcaires équarries, conservé sur une longueur de 1, 80 m (E-O) et une largeur maximale de 1, 70 m (N-S). L'ensemble se prolonge au nord sous deux blocs situés en débord du mur MR72138. Il est présent au niveau de la porte bouchée PR72133 et semble avoir fonctionné avec celle-ci (fig. 56). Vers l'Est, le même dallage (75056 équivalent à 75048) vient au niveau l'arasement des murs MR75038 et MR75039. Au Sud, il vient au contact du radier 75065 avec lequel il se confond partiellement. Ce dallage est donc mis de place dès les premiers temps de la transformation de ce

secteur en une rue Est-Ouest (**fig. 57**), et reste manifestement découvert durant un certain temps, au moins jusqu'à la déposition de l'Us 75029, sédimentation qui précède manifestement le dernier niveau de rue, celui-là même fouillé par Yves Solier au début des années 60. Ce secteur précis



Fig. 58 : Vue depuis le sud du niveau d'occupation 75153 dans la ruelle 76/3 limitée à l'ouest par MR75111 et à l'est par MR75038

semble avoir été entretenu de manière différente au regard des espaces de circulation « classiques » telles qu'ils ont pu être observés au niveau des rues 1 et 4.

2.2. Le secteur 2 (rue 2)

La fouille de 2005 a montré qu'antérieurement à l'utilisation de cet espace en tant que rue, des bâtiments occupent ce secteur. Plusieurs états successifs sont pressentis au vu de la campagne 2006, et correspondent à un ensemble formé de trois espaces distincts (A, B et C) auxquels s'ajoutent deux autres espaces (D et E), non fouillés, situés à l'Est du secteur.

La faible amplitude de la stratigraphie se pose comme un obstacle à la compréhension de l'évolution de ce quartier qui connaît manifestement une série de réaménagements plus ou moins importants changeant la physionomie des bâtiments présents. Il n'y a pas ici d'alternance de grandes phases de destruction suivies de nivellement avec apports de remblais. Bien au contraire, les architectures ont été soigneusement

démontées, probablement pour de simples questions de récupération des matériaux, et les sols eux-mêmes semblent avoir été régulièrement entretenus, laissant peu de place à l'observation d'éventuelles couches venant sceller chaque phase de reconstruction.

2.2.1. Le secteur 2A`

Le secteur 2A correspond à un espace étroit d'environ 5 m de long dans le sens N-S pour une largeur maximale de 1,20 m dans le sens E-O. Il est délimité à l'Ouest par MR75039 et à l'Est par MR75038. Ses limites vers le Nord et le Sud ne sont pas connues car occultées par les architectures plus récentes.

La fouille s'est arrêtée sur un ensemble de couches qui témoignent de son utilisation en tant qu'espace ouvert ou semi-ouvert. Dans son état initial, il s'agit probablement d'une ruelle N-S séparant deux îlots. Cette hypothèse repose sur le constat d'une trame similaire observée dans la partie occidentale de l'îlot I et qui se rattache à un moment relativement ancien de l'histoire du site, probablement au début du Ve s. av. J.- C. (Gailledrat, Solier 2004).

Durant cette phase, le secteur est limité à l'Ouest par MR75111 (auquel se superpose partiellement MR75039), et à l'Est par MR75147 (qui semble appartenir au même ensemble que MR75114 présent dans le secteur 2B, probable mur dont l'arasement fait office de seuil durant la phase suivante) (**fig. 58**).

MR75111 correspond à une base de mur en pierres liées à la terre avec un tracé N-S légèrement courbe. Observé sur une longueur de 3,50 m, il possède une largeur moyenne de 40 à 45 cm. Le mur, réalisé à l'aide de cailloux, moellons et dalles calcaires retouchées ou équarries mis en œuvre de manière irrégulière en appareil assisé, se prolonge au nord comme au sud sous les structures plus récentes.

MR75147 correspond à une base de mur en pierres liées à la terre conservé sur une assise, observée sur une longueur de 1,30 m et une hauteur de 10 à 15 cm environ. Sa largeur



Fig. 59 : Vue depuis le sud du niveau de rue 75108, prolongé au nord par la couche sableuse 75107

moyenne est de 35 cm. Ouvrage à double parement réalisé à l'aide de moellons bruts ou équarris, de dalles et de cailloux calcaires. La mise en oeuvre est irrégulière. La structure file au sud sous le parement interne du rempart. Au nord, l'ouvrage s'interrompt et semble servir d'assise pour la base de mur 75038.

Aucune couche strictement contemporaine de l'utilisation ancienne de cet espace en tant que rue N-S n'a été fouillée.

La fouille s'est arrêtée sur une couche de limon sableux de couleur brun jaune, meuble et hétérogène (75107), présente dans le nord du secteur (fig. 59). Cette couche (partiellement fouillée) est appuyée à l'est contre MR75038 et à l'ouest contre MR75039.

Elle est recouverte dans les deux tiers sud du secteur par un niveau (75108), interprété comme un sol en cailloutis et galets, noyés dans un sédiment limono-argileux compact et hétérogène de couleur brun gris foncé, riche en mobilier (céramique, faune) et en charbons. La couche, qui adopte un léger pendage nord-sud, se prolonge au sud sous la muraille MR71007. La couche recèle un mobilier dont la datation est



Fig. 60 : Vue depuis le nord du niveau de rue 75108

centrée sur le milieu du IV^e s (fig. 60 et fig. 61). À noter dans cette Us la présence non négligeable de matériels résiduels du VI^e

Dans la partie sud de cet espace (ruelle), à la fois scellée par l'Us 75065 et recouvrant en partie le sol 75108, se trouve une mince couche d'argile de couleur gris foncé, compacte et homogène (75109). Cette couche, observée sur une longueur d'environ 1m, se prolonge au sud sous la muraille MR71007 et s'appuie à l'est contre MR75147

Venant recouvrir à la fois les Us 75107 et 75108, une sédimentation indifférenciée (75117) est présente dans la partie centrale du secteur. Entre MR75038 à l'Est et MR75039 à l'Ouest contre lequel elle s'appuie, il s'agit d'une mince couche de terre limoneuse brun gris à brun jaune, peu compacte et homogène, renfermant quelques nodules de terre brûlée et de nombreuses inclusions calcaires (chaux ?). La couche se prolonge vers l'est au niveau de la porte 75152.

Ces différentes couches sont limitées à l'Ouest par MR75111 qui a alors fait l'objet d'une reprise dans sa partie

nord (MR75039). Ce dernier correspond à une base de mur en pierres liées à la terre orienté N-S. Le niveau d'arase fait encore partie des niveaux de rue du III^e s. Observé sur une longueur de 1,60 m, il possède une largeur moyenne de 60 cm et s'appuie sur l'arasement d'un mur antérieur (MR75111). Le mur s'interrompt au sud mais se prolonge au nord sous les constructions de la zone 72. Le mur se présente sous la forme



Fig. 61 : Vue de détail d'un fragment de cratère attique à figures rouges pris dans le niveau de rue 75108

d'un ouvrage à double parement réalisé à l'aide de cailloux et moellons calcaires équarris disposés en panneresse, mis en oeuvre de manière soignée en appareil assisé.

Il est donc possible, sinon probable, que MR75111 a été en partie démantelé, de sorte que son niveau d'arasement (celui visible) a pu faire office de seuil, ceci dans l'optique d'une communication Est-Ouest. Dans la mesure où la pièce 2B ouvre alors de ce côté par le biais de la porte PR75152, deux solutions existent : ou bien l'espace 2A constitue (encore) une ruelle N-S (mais l'espace entre MR75039 et MR75038 ne mesure alors qu'environ 60 cm, ce qui est particulièrement étroit), ou bien il s'agit d'un réduit précédant cette même porte PR75152. Cette hypothèse semble plus vraisemblable, d'autant que cet état est synchrone avec l'aménagement dallé (75150) et la base de poteau PO75151 situés à proximité du caniveau CN72051. L'ensemble pourrait alors fonctionner comme un accès depuis le couloir d'entrée situé après la porte charretière.

Cette phase (fig. 62) voit la construction (ou la reconstruction selon le même tracé) des murs qui délimitent la pièce 2B. C'est le cas de MR75138 qui, par le biais de la porte PR75152, ouvre sur le secteur 2A. Ce mur, chaîné avec MR75037 au sud et se prolongeant manifestement au nord avec le mur MR72148 fouillé en 2005 (zone 72, secteur 4), se présente sous la forme d'une base en pierres liées à la terre orienté N-S. Le niveau d'arase fait partie des niveaux de rue du III^e s. Largement démantelé, il n'est conservé que sur une seule assise de haut. Mieux conservé dans sa partie sud, il forme de ce côté un angle avec MR75037 sur une longueur d'environ 60 cm et présente une largeur de 55 cm. Vers le nord, l'ouvrage est moins lisible, sur une longueur de 1,10 m et se prolonge dans cette direction en dessous des



Fig. 62 : -La zone 75 (secteurs 2 et 3). Plan des vestiges des Ve-IVe s. av. J.- C.

constructions de la zone 72. Le mur se présente sous la forme d'un ouvrage à double parement réalisé à l'aide de cailloux et moellons calcaires équarris mis en oeuvre de manière soignée en appareil assisé.

Ce mur est percé d'une porte (PR75152) ouvrant vers l'Ouest. Elle est matérialisée par une ouverture (75152) d'une longueur de 1,80 m de long. Bien délimitées au sud, ses limites sont moins nettes côté nord. Une empreinte de poteau située à proximité de ce qui semble être le piédroit méridional,



Fig. 63 : Vue depuis le nord de la ruelle nord-sud passant sous le rempart MR71007, après fouille du radier de moellons 75069 servant de nivellement avant la construction du rempart

Une structure similaire, alors interprétée comme un dallage, a en tout cas été mise au jour en 2005 immédiatement au nord (zone 72, secteur 4) (72110). Au niveau du secteur 2B, cet aménagement se présente sous la forme d'une base en pierres maçonnée à double parement, de tracé N-S, parallèle à MR75038 mais légèrement en décalé vers l'Est par rapport à celui-ci. Elle est réalisée à l'aide de dalles et moellons équarris mis en oeuvre de manière régulière. Elle a pu être observée sur une longueur de 2,10 m environ. Ses limites vers le Nord se perdent mais il semble bien que l'aménagement ne se limite pas à la seule ouverture de PR75152. L'ouvrage possède une largeur de 35 à 40 cm ce qui, notons-le, correspond exactement aux largeurs de murs standard des constructions de la phase *Pech Maho I*.

Au Sud, le mur MR75147 est partiellement démantelé et sert manifestement d'assise pour l'angle des murs MR75138 et MR75037. Dans la partie visible, le solin 75147 se termine en biseau au contact de cet angle. Une reprise en bauge assurant la liaison des deux structures est indiquée par un bourrelet de terre argileuse très compacte et homogène de couleur brun jaune (75148). Durant cette phase, il faut donc imaginer que la façade occidentale de la pièce 2B est prolongée au Sud par une reprise du mur antérieur MR75147.

doit correspondre à une crapaudine. Il s'agit d'une empreinte (75151) d'environ 15 cm de diamètre indiquée par un caillou à plat muni d'un entourage de pierres.

Cette ouverture de porte semble fonctionner avec un seuil constitué par l'Us 75114. Plus qu'un dallage faisant office de seuil à l'intérieur de la pièce, il faut voir dans cet aménagement les restes arasés d'un mur antérieur.

Concernant les relations entre ces phases architecturales et les différents états du rempart mis en évidence dans la zone 71, si on admet que les murs MR75111 et MR75147 appartiennent, (dans leur état initial) à une phase ancienne (*Pech Maho Ic*, v. 510-450 ?), il est alors probable qu'ils venaient s'appuyer au Sud contre le parement interne du rempart archaïque MR71217 ou contre le renfort légèrement postérieur MR71059. Notons à ce propos que le départ occidental de ce mur est marqué par une dalle de chant qui se situe très exactement dans le prolongement du tracé de MR75147.

Dans un second temps, où il faut situer la construction de l'ensemble formé par MR71211, MR71047 et probablement de MR71005 (phase *Pech Maho II* ?), la morphologie de la façade occidentale de l'ensemble formé par les pièces 2B et 2C est délicate à restituer. Néanmoins, la stratigraphie observée dans le secteur 2A montre que MR75111 à l'Ouest et MR75147 à l'Est constituaient toujours une limite, de sorte qu'on peut imaginer que ces deux murs venaient s'appuyer au Sud contre le parement interne de MR71047.

Entre ces deux moments, l'hypothèse d'un état intermédiaire est suggérée par l'existence probable d'un premier état de MR75037 qui se prolongerait alors vers l'Ouest, comme semble l'indiquer la présence de moellons équarris, apparus en place sous le niveau de circulation 75018 (fig. 63). Par ailleurs, on signalera la rupture que présente précisément à cet endroit la stratigraphie, dans la mesure où les couches présentes au nord du secteur 2A s'interrompent plus ou moins en biseau au niveau de cet aménagement qui pourrait en fait correspondre aux restes d'un solin en pierre démantelé. Sa largeur, autour de 50 cm, évoque plus la mise en oeuvre de MR75039 que celle de MR75111. De la sorte, on peut imaginer (mais l'hypothèse demanderait à être vérifiée) qu'il existe un premier état de la pièce 2B qui serait fermée côté occidental, non par le mur MR75138, mais par MR75039



Fig. 64 : Vue depuis l'est de l'empierrement 75065

(lui-même largement démantelé au IIIe s.) qui, reprenant le tracé de MR75111 formerait un retour vers l'Est avec le premier état supposé de MR75037.

Le moment important dans la transformation de ce

quartier intervient avec la transformation de ce dernier en un espace ouvert (rue 2). De même que dans le secteur 3, une phase de nivellement est ici perceptible. Les derniers niveaux d'occupation de la phase précédente sont scellés, dans la moitié sud du secteur, par un épandage de matériaux (75065) faisant office de remblai préparatoire à la construction pour MR71007. Recouvrant l'arasement des murs MR75038 et MR75037 au niveau de l'angle de ces derniers, cette couche est composée de cailloux et moellons calcaires bruts. La couche inclut une meule rotative en basalte, fragmentaire. Elle se prolonge au sud sous la courtine 71007 dont elle constitue semble-t-il l'assise et s'interrompt vers l'est au niveau de l'escalier SB75061 (fig. 64). Le rare mobilier présent indique une datation centrée sur le milieu du IV^e s. On note cependant que l'élément de datation principal (fragment de cratère attique à figures rouges AT-FR CR4b) (fig. 65) appartient probablement au même individu que celui présent dans le niveau de sol sous-jacent (75108) (fig. 66), aussi ne s'agit-il là que d'un *Terminus Post Quem*. Les interstices de ce remblai massif

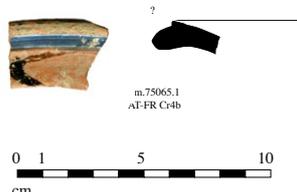


Fig. 65 : Mobilier céramique de l'Us 75065 (céramique attique à figures rouges)

sont colmatés par un sédiment argilo-limoneux brun gris et l'ensemble est scellé par le niveau de rue 75054=75055.

Cet apport de matériaux est synchrone avec le remblai de nivellement observé à l'Ouest dans le secteur 3 (75100). L'ensemble témoigne logiquement de l'importance de cette phase de restructuration du quartier, avec la destruction des bâtiments synonyme d'un démontage soigneux des élévations préexistants et le renforcement du parement intérieur monumental du rempart. Les solins sont, dans l'ensemble, laissés en place, et leur niveau d'arasement est mis à profit en tant que surface de circulation, au même titre que les empièvements ou dallages disposés par ailleurs. En cette occasion, l'ensemble du secteur a subi un arasement plus ou moins important (75119), qui a partiellement amputé les niveaux de sols préexistants.

Us75108

- **Comptages** : 29 fragments de céramique ibérique peinte ; 4 fragments de céramique ibéro-languedocienne ; 3 fragments de cl.-mas ; 8 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de gr.-rous ; 6 fragments de céramique attique ; 8 fragments de com-gré ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 5 fragments d'amphore magno-grecque ; 76 fragments de céramique non tournée du Languedoc occidental ; 2 fragments de dolium ; 7 fragments de dolium tourné .

- Typologie :

attique à fig. rouges : 1 fond et 1 décor de cratères AT-FR Cr4b ; *claire massaliète* : 1 bord d'urne CL-MAS 510 ; *grise monochrome* : 1 bord de

coupe GR-MONO 2 ; 1 bord de plat à marli GR-MONO 4a ; *ibérique peinte* : 1 bord de jarre IB-PEINTE 2220 ; *ibéro-languedocienne* : 1 bord ; *indéterminé* : 1 fond d'ind. AUTRE ; *céramique non tournée* : 1 bord de coupe CNT-LOC C3 ; 2 bords d'urnes CNT-LOC ; *amphore magno-grecque* : 1 bord A-MGR bd1

Datation : -400/-350.

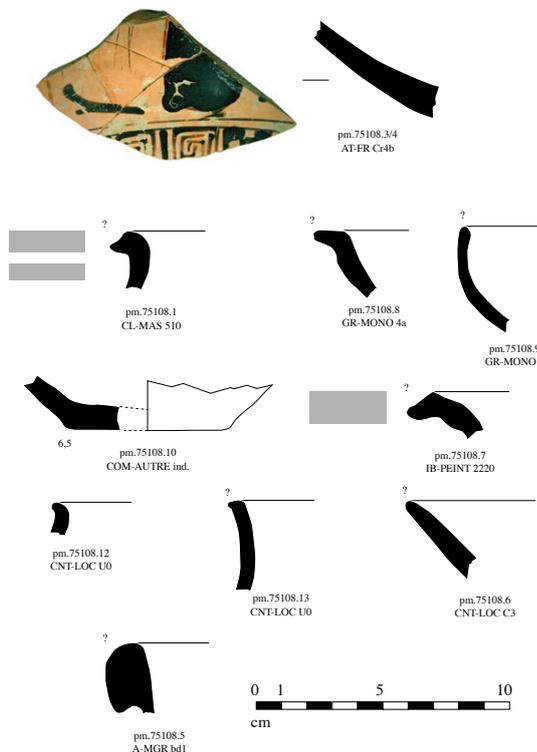


Fig. 66 : Mobilier céramique de l'Us 75108 (v. 400-350)

2.2.2. Le secteur 2B

Dans son état visible au terme de la campagne 2006, autrement dit, dans ce que l'on suppose être le second état d'un même bâtiment, cette pièce appartient à un ensemble architectural dont le fonctionnement est encore délicat à préciser. Cette pièce est délimitée sur au moins trois côtés : à l'Ouest par MR75038, alors percé d'une porte (PR75152), au Sud par MR75037 mitoyen avec la pièce 2C, et à l'Est par MR75036, mitoyen avec l'espace 2D.

Les limites vers le Nord sont plus délicates à cerner en raison de la présence de constructions plus récentes appartenant à la phase *Pech Maho III*. Ceci étant, l'hypothèse avait été formulée en 2005 d'un bâtiment ouvrant vraisemblablement de ce côté, et fonctionnant avec deux bases monolithiques subcirculaires (72107 et 72108) interprétées comme des bases de pilier, le caractère monumental de cet aménagement invitant bien évidemment à s'interroger sur la fonction d'un tel édifice, a priori éloigné de la simple sphère domestique.

L'objectif de la fouille de cette année n'étant pas l'exploration en profondeur des niveaux anciens du site, on ne dispose pas encore de toutes les précisions permettant de raccorder entre eux ces différents éléments. Ceci étant,

la stratigraphie observée (fig. 67) nous montre néanmoins que, comme cela avait été pressenti en 2005, ces deux bases de pilier sont effectivement synchrones avec les structures présentes sous la rue 2, et fonctionnent de toute évidence avec un état de la pièce 2B qu'il reste à préciser (fig. 68).

Comme cela a été évoqué plus haut, cette pièce connaît probablement deux états successifs. Dans l'état le plus récent, la pièce est ouverte vers l'Ouest. On voit mal alors dans quelle mesure un aménagement de type portique monumental a pu fonctionner côté Nord. Si cela reste possible, on note cependant un décalage dans le positionnement de ces bases de pilier par rapport à ce qui serait respectivement les façades Ouest (MR75038-MR72148) et Est (MR75036) de la pièce. En revanche, si on considère l'hypothèse d'un premier état dans lequel la façade occidentale de cette pièce serait décalée vers l'Ouest en étant matérialisée par le mur MR75039 (qui se prolonge au Nord sous les structures récentes), alors le positionnement des deux bases monumentales apparaît bien plus symétrique (fig. 69).

Cela nous amène par ailleurs à reconsidérer l'interprétation faite en 2005 du massif d'adobes (72147) mis en évidence en 2005 entre et appuyées contre ces mêmes bases de pilier. Plus qu'un seuil ou un emmarchement, il est possible de voir dans cet aménagement une cloison venant fermer de ce côté la pièce 2B, cloison qui serait édiflée au même moment que l'on déplace la façade Ouest et que l'on ouvre une porte du même côté.

Cette hypothèse ne résoud pas pour autant la question du plan du bâtiment à piliers qui, chronologiquement devrait être calé entre la fin de ce qu'on peut appeler l'état 1 (première moitié du Ve s.) et l'état 3 (seconde moitié du IVe s.). Il existerait alors une pièce de plan trapézoïdal, mitoyenne d'une autre pièce (ou d'un autre bâtiment) situé au Sud et contre le rempart.. L'espace probablement ouvert au Nord mesure 5,40 m de large dans sa partie arrière, et possède une longueur minimale de 5 m, la façade septentrionale ne pouvant être précisée en l'état actuel de la fouille.

Ce bâtiment, daté avec vraisemblance dans la seconde moitié du Ve s. av.J.- C. (début de la phase *Pech Maho II*), évoque une architecture monumentale à caractère public ou religieux, inédite pour la région à une telle époque, qu'il faut replacer dans une ambiance méditerranéenne.

Durant ce que l'on peut considérer être le second état de ce bâtiment (fig. 69), la pièce se présente sous la forme d'un quadrilatère de 4,60 m de long (N-S) sur 3,90 m de large (E-O), soit une surface utile d'environ 18 m². La pièce est délimitée à l'Ouest par MR75038, au Sud par MR7507, à l'Est par MR75036 et probablement au Nord par MR72147 (fig. 62).

Le mur MR75037 correspond à un solin en pierres liées à la terre orienté E-O. Son niveau d'arasement fait lui aussi partie des niveaux de rue du IIIe s. Conservé sur une seule assise de haut, (20 cm) il mesure 4,30 m de long et possède une largeur moyenne de 50 cm. Il s'agit d'un ouvrage à double parement réalisé à l'aide de cailloux et moellons calcaires retouchés ou équarris mis en oeuvre de manière

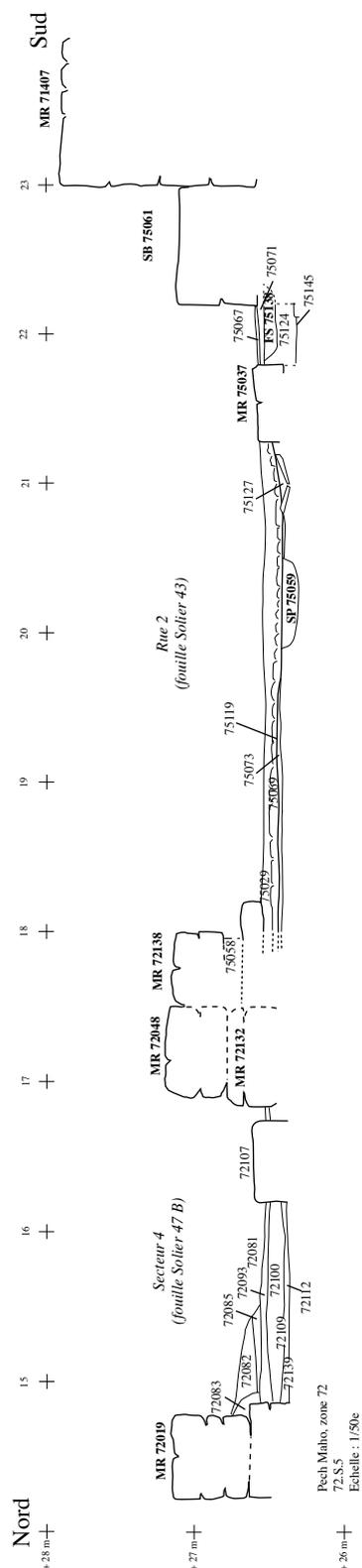


Fig. 67 : Coupe stratigraphique Nord-Sud au niveau des secteurs 72/4 et 75/2



Fig. 68 Vue d'ensemble en fin de fouille, depuis le nord, des structures présentes dans les secteurs 72/4 et 75/2

peu soignée en appareil assisé. Ce solin en pierres semble reprendre un tracé antérieur, en s'appuyant pour cela sur l'arase d'une élévation en terre (?). Ce mur est chaîné avec MR75036 et MR75116

Le mur MR75036 se présente quant à lui sous la forme d'un solin de mur en pierres liées à la terre orienté N-S 2. Le niveau d'arase fait encore partie des niveaux de rue du IIIe s., notamment dans la partie méridionale. Conservée au maximum sur deux assises de haut, (20 cm) cette assise mesure 3,60 m de long et possède une largeur moyenne de 55 cm. Le mur se présente sous la forme d'un ouvrage à double parement réalisé à l'aide de cailloux et moellons calcaires retouchés ou équarris mis en oeuvre de manière peu soignée en appareil assisé. Ce mur est chaîné avec MR75037 et MR75116 et reprend possiblement un tracé antérieur.

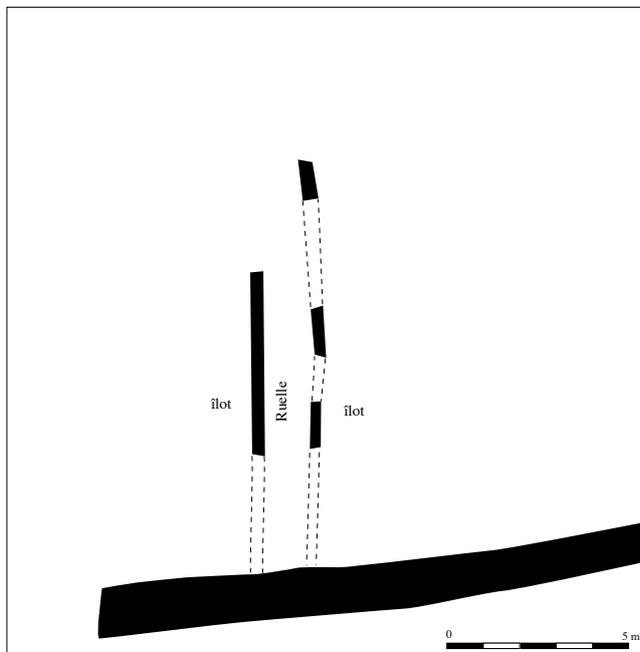
À l'intérieur de la pièce, une série d'aménagements ont été repérés, en liaison avec un sol en terre battue mal conservé (75118), dont la sédimentation est matérialisée par une mince couche de terre argileuse, de couleur brun gris moyen, compacte et hétérogène, comportant de nombreuses inclusions ainsi que des galets de petite taille formant un épandage probablement issu de la destruction de la banquette BQ75113 située au sud. La couche est partiellement recouverte par le niveau de destruction 75073, vers le centre de la pièce; Ce niveau de sol est profondément perturbé par le décaissement 75119.

En liaison avec ce sol (fig. 70), on trouve en premier lieu deux vestiges de banquettes basses en terre crue,

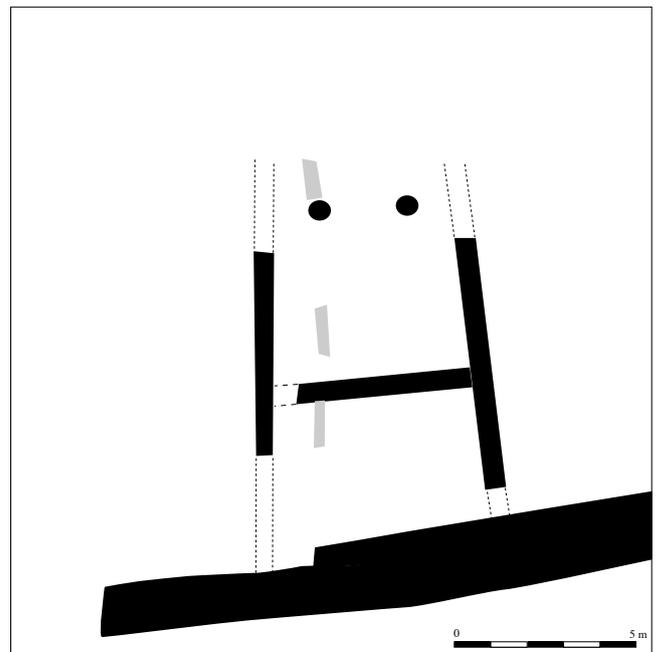
disposées respectivement le long de MR75037 (BQ75113) et de MR75036 (BQ73112). L'une et l'autre, conservées sur moins de 10 cm de haut, ont été observées sur une longueur (incomplète) d'environ 2,90 m et 2,50 m, elles possèdent toutes deux une largeur moyenne de 55 cm. Elles ont été réalisées à l'aide d'un sédiment argilo-limoneux brun jaune très compact. Dans le cas de BQ75112, il est probable que des adobes ont été employées. La technique utilisée est plus imprécise pour BQ75113 (bauge ?), mais on note pour cette dernière un aménagement particulièrement soigné de sa bordure, réalisé à l'aide de petits galets.

Vers le centre de la pièce, deux foyers contigus de morphologie distincte semblent fonctionner au même moment. Le premier (FY75052) consiste en un foyer construit, dont la sole (75052), arasée, était encore en partie visible au moment où le bâtiment a cédé la place à la rue 2 (fig. photo 334). Le foyer comporte une creusement en cuvette (75064) peu profond (profondeur conservée inférieure à 5 cm) de plan subrectangulaire, de 70 x 50 cm. Ce creusement reçoit un radier (75063) constitué de petits galets fortement rubéfiés. Ces derniers sont recouverts d'une sole en argile assez dégradée, de couleur rougeâtre foncé, fortement rubéfiée (75062) (fig. 71).

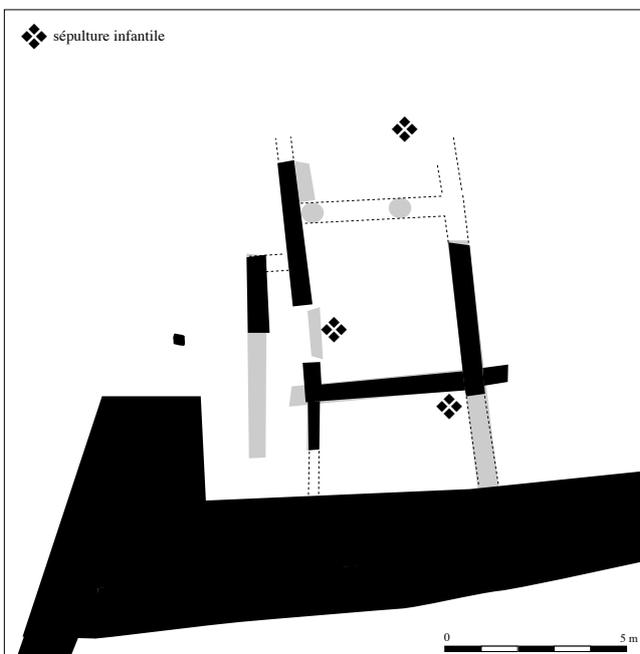
Un second foyer, plus petit, le jouxte du côté nord. Ce nouvel aménagement (FY75125) consiste en un petit foyer en fosse de plan oblong disposé E-O. Le creusement (75126) adopte un profil en cuvette de plan assez régulier, d'une longueur de 75 cm pour une largeur de 30 cm et une



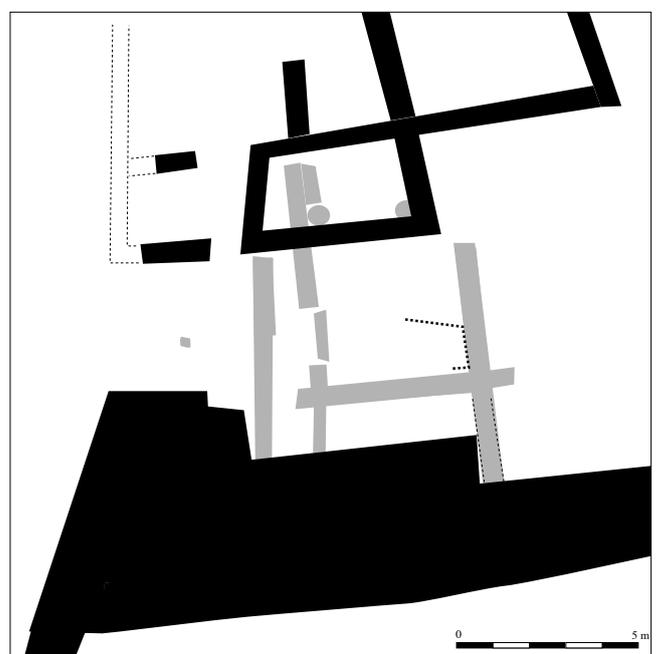
Etat 1 (seconde moitié du VIe s.-début du Ve s. ?)



Etat 2 (seconde moitié du V s. ?)



Etat 3 (première moitié du IVe s.)



Etat 4 (fin du IVe-début du IIIe s.)

Fig. 69 : Zone 75/2. Proposition de restitution des différentes phases de construction

profondeur conservée de 10 cm. Le comblement (75026) se compose d'une terre limoneuse de couleur brun gris, peu compacte et hétérogène, comportant de la cendre, quelques charbons fins et quelques galets de petit calibre en partie rubéfiés. La nature de ce comblement fait penser que la structure a été plusieurs fois curée et réutilisée.

Dans l'angle SE de la pièce, une empreinte de poteau (PO75140) appartient à la même phase et doit être mis en relation avec un aménagement indéterminé. Il s'agit d'une empreinte subcirculaire peu profonde (7 cm) de 19 cm de diamètre, marquée par la présence d'un sédiment meuble, sableux.

Le caractère singulier de cette pièce relève de la présence, au voisinage de la porte PR75132, d'une sépulture (SP75059) qui correspond en réalité à un ensemble complexe. La fouille de cette sépulture n'a été que partielle, faute de temps, et l'ensemble a été rebouché. Ce dépôt est installé dans une fosse (75102) de plan ovale de 70 cm de long pour 50 cm de large. Le départ du creusement est mal défini (arasé) mais il recoupe le sol 75118 et a partiellement entaillé le dallage 75114. La fosse se distingue beaucoup mieux par les vestiges qui sont inclus dans son comblement (petits éléments de calcaire, os humains et restes de faune) que par une différence réelle du remplissage par rapport à la strate dans laquelle elle

a été creusée. Le colmatage semble néanmoins comporter deux dépôts de sédiments successifs. Le premier (75101) est constitué de limon brun, peu compact et homogène. Le second (75103), de couleur brun jaune, peu compact et homogène, est mêlé de graviers calcaires et de rares galets de petit calibre. La situation topographique de cette sépulture est à la fois habituelle (le long d'un mur, à proximité d'un angle de la

de phalanges de la main. Enfin, à l'extrémité sud de la fosse apparaissaient plusieurs os de faune appartenant de toute évidence à un même animal, un mouton (ou une chèvre ?) déjà de grande taille mais encore immature : les os longs étaient manifestement réunis en faisceaux, avec des connexions unissant encore certaines épiphyses aux diaphyses (cartilages de croissance présents lors du dépôt) ou des os du carpe et

du tarse respectivement aux radius et tibias. Il y avait également de nombreuses vertèbres (certaines refendues selon le plan médian), parfois en connexion partielle. Plus en profondeur, la fosse était uniquement occupée par les restes du même animal qui occupaient désormais toute sa moitié sud (fig. 73), avec à la base le crâne (fig. 74).

Enfin, dans la partie la plus basse du remplissage sont à nouveau apparus quelques os épars appartenant à un enfant mort en bas âge. Outre le fait que les hémis-arcs neuraux sont d'une taille légèrement inférieure à ceux qui se trouvaient dans la partie sommitale de la fosse, il ne fait aucun doute qu'il s'agit

bien d'une deuxième individu : il y a en effet un deuxième humérus gauche intact, évidemment incompatible avec celui que nous avons signalé précédemment.

La complexité de cet ensemble nous a incités à en remettre



Fig. 70 : Vue d'ensemble depuis le sud du bâtiment quadrangulaire (secteur 2B)

pièce) et inhabituelle, en ce sens qu'elle se situe au niveau du passage de la porte PR75152. Sauf à imaginer que cette sépulture appartient en fait à une phase plus récente (mais dans ce cas elle se situerait au beau milieu d'une rue...), il faut bien admettre qu'il s'agit là d'un choix délibéré

Dans la partie supérieure du comblement sont apparus quelques os non brûlés dont les plus superficiels ont été prélevés à la fouille. Parmi eux se trouvait un humérus gauche humain intact se rapportant à un enfant mort durant la période périnatale. Ce constat nous a conduits à mettre en place un protocole de dégagement (fouille réalisée à l'aide d'instruments de dentistes et de pinceaux très fins, micro-aspiration) et d'enregistrement (relevés systématiques sur papier millimétré ou par photographies numériques à l'échelle 1/2, notation systématique de la face d'apparition et de la cote de profondeur de chacun des vestiges inventoriés). Ce sont au total 242 vestiges qui ont ainsi été inventoriés *in situ*.

Dans la partie supérieure de la fosse, les parties nord et centrale se caractérisaient par la présence de très nombreux petits cailloux anguleux, parmi lesquels se trouvaient épars divers os de l'enfant mort en période périnatale (fig. 72) : scapula gauches, hémis-arcs neuraux de vertèbres thoraciques et cervicales (axis notamment). En revanche plus au sud, quelques os du même sujet étaient encore en connexion anatomique : d'une part l'ilium, le pubis et le fémur droits ainsi que les deux ischiurs, d'autre part tout un ensemble



Fig. 71 : Vue de détail depuis le nord du foyer construit FY75052, en cours de fouille

le dégagement complet à l'année 2007 : il importera en effet de procéder à la fouille préalable des niveaux à l'entour, de manière à bien vérifier que les os du sujet inférieur ne proviennent pas du bouleversement d'une sépulture antérieure.

Quoi qu'il en soit, on peut d'ores et déjà affirmer que le dépôt des restes de l'agneau (ou chevreau ?) et de l'enfant supérieur sont étroitement liés, même si celui-ci a été placé en dernier. Pour cet enfant mort en période périnatale, la présence de connexions anatomiques (bassin – hanche, main) démontre de manière certaine le caractère primaire du dépôt.

Notons enfin que la nature de ce dépôt funéraire évoque



Fig. 72 : Vue zénithale de la fosse de SP75059 (découpage 01) avec au nord (à droite) l'amas de petits cailloux anguleux, et au sud les os de l'agneau (ou chevreau ?) en connexion partielle. Au centre de l'image, les épingle à tête verte indiquent l'ilium, le pubis et le fémur droits en connexion lâche

celle (SP 72114) du dépôt mis au jour en 2005 dans le secteur adjacent, côté Nord (zone 72, secteur 4) qui sur le plan chronologique peut être synchrone avec l'état architectural du secteur 2B décrit ici (fig. 69).

Cette phase est en partie scellée par un niveau qui témoigne de la destruction de ces bâtiments. Ce niveau, très fortement



Fig. 73 : Vue zénithale de la fosse de SP75059 (découpage 02)

arasé (ne serait-ce qu'en raison de la présence de fosses liées à la phase de destruction du site, fouillées en 2005) consiste en une mince couche de terre limono-argileuse de couleur brun jaune, très compacte et comportant des fragments

d'adobes (75073 équiv. 75084). Son aspect feuilletée en surface témoigne d'un lessivage dû au caractère désormais à l'air libre de ce secteur. La couche s'appuie à l'est contre MR75036 et au sud contre MR75037. Elle adopte un léger pendage SE-NO. Plus épaisse dans l'angle formé par les murs arasés MR75036 et MR75037 (car protégée par ces derniers), elle se termine rapidement en biseau vers le centre de la pièce, comme conséquence probable d'un décaissement (75119) lié à un réaménagement du secteur.

L'interface avec les couches appartenant à la phase suivante, autrement dit aux premiers niveaux de la rue 2, est délicate à individualiser. Cette difficulté résulte de la quasi absence de stratification entre les niveaux d'occupation de ces bâtiments et les niveaux de rue postérieurs. Plusieurs Us sont alors d'attribution chronologique difficile. C'est le cas, dans l'angle formé par MR75037 et MR75038, d'une lentille de terre argilo-limoneuse de couleur brun gris, peu compacte



Fig. 74 : Vue zénithale du fond de la fosse de SP75059 dans l'état d'arrêt de la fouille en 2006 ; on voit un métapode avec les phalanges en connexion, et dans la portion ouest de la fosse (au centre, au bas du cliché) l'humérus gauche du second enfant mort en période périnatale

et hétérogène (75127). La couche, peu épaisse, est mêlée de graviers anguleux et de quelques petits galets et renferme quelques nodules de terre rubéfiée ainsi que des charbons fins.

La présence de petits galets et graviers épars sur l'ensemble du secteur (75053) témoigne du caractère désormais ouvert de cet espace. Un certain nombre d'Us, mal définies sur le plan chronologique, doivent néanmoins être rapportées à ce nouvel état, daté on l'a vu des environs de 300 av. J.- C.

On signalera ainsi un épandage de matériaux divers formant une nappe aux contours irréguliers, présent dans la partie NE du secteur. Cette couche (75074) est constituée de terre limono-argileuse de couleur brun gris foncé mêlée de cendres, charbons fins et cailloutis, formant une nappe subcirculaire d'environ 60 cm de long.

Dans l'angle SO du secteur est également présente une petite fosse à fonction indéterminée (FS75133). L'appartenance

de cette fosse à la phase correspondant au sol 75118 n'est pas évident, et il est possible, sinon vraisemblable, que le départ du creusement se situe plus haut. Cette fosse se présente sous la forme d'un creusement en cuvette de plan oblong (1, 10 m

à un vase en place, en l'occurrence une amphore de Marseille. Cette structure, au demeurant énigmatique compte tenu de sa position pour ainsi dire au milieu de la rue 2, a en outre été détruite par un incendie, comme en témoignent les fortes

traces de feu présentes tant au niveau du cailloutis que des négatifs de poteaux, où la combustion des pièces en bois a entraîné une rubéfaction des parois qui se sont ensuite effondrées dans l'espace laissé vide. Cette structure est donc formée par au moins trois poteaux (PO75077, PO75076 et PO75080). Entre les deux premiers, une structure bâtie (SB75075) peut avoir calé une paroi en matériaux légers. Cette structure est formée de deux moellons placés de chant (75075) calés dans un léger creusement (75121) de plan circulaire, de 35 x 30 cm et d'une profondeur conservée d'environ 20 cm, colmaté par un sédiment limoneux de couleur brun jaune peu compact et hétérogène comportant de nombreuses inclusions de cendres, charbons fins et nodules de terre rubéfiée (75122) (**fig. 75**).



Fig. 75 : Vue depuis l'est du niveau d'occupation 75069, dans la partie centrale de la rue 2

x 0,45 m) et peu profond (12 cm) (75134). Le comblement est constitué d'une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun jaune mêlée de quelques petits galets et cailloux, peu compacte et homogène, pauvre en mobilier (75133).

Le premier état de la rue 2, ou en tout cas de ce qu'il faut considérer comme un espace ouvert, est ici représenté par les niveaux de galets 75053 et 75047. La partie centrale de la rue 2 ne semble alors pas présenter d'empierrements comparables

La première empreinte de poteau (PO75077) est indiquée par une empreinte circulaire régulière et rubéfiée de 20 cm de diamètre, observée sur une profondeur d'une douzaine de centimètres, mêlée de cailloux et petits galets en position désordonnée (**fig. 76**). Cette couche recouvre un premier colmatage (75081) de terre limoneuse mêlée de cendres, de couleur brun gris, meuble et homogène. Un tesson d'amphore



Fig. 76 : Vue de détail de l'empreinte de poteau rubéfiée PO75077



Fig. 77 : Vue de détail du calage de poteau PO75076 en cours de fouille

à celui présent dans la partie occidentale (75034) (**fig. 57**). En revanche, une série d'aménagements sont clairement attestés dans ce qui correspondait à l'angle SE du bâtiment de la phase précédente. Cet angle était alors encore en partie visible, et a été mis à profit pour y adosser une structure en matériaux sur poteaux porteurs, associée à un empierrement et

massaliète de chant (75083) contre le creusement a dû faire office de calage.

La deuxième (PO75076) se présente de manière similaire, avec une empreinte circulaire régulière de 25 cm de diamètre, mêlée de cailloux en position désordonnée (**fig. 77**).

La dernière (PO75080) est attestée par un calage de

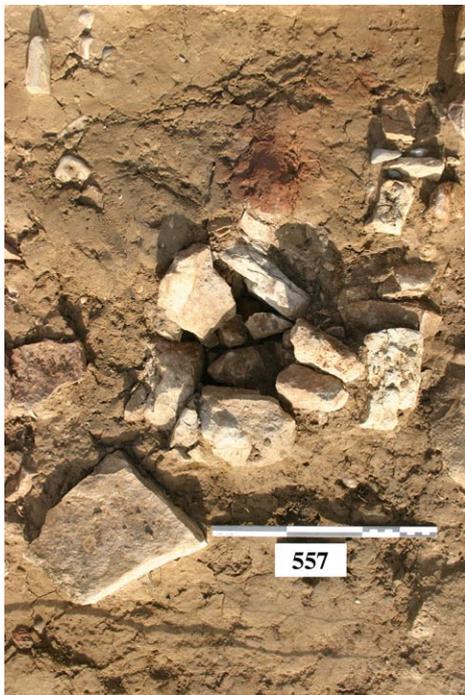


Fig. 78 : Vue de détail du calage de poteau PO75080 en cours de fouille

pierres soigneusement agencées dans un creusement dessinant un espace d'environ 20 cm de diamètre, associé à une pierre plate disposée sur le fond. L'espace intérieur est partiellement colmaté par des cailloux en position désordonnée résultant de l'effondrement du calage après disparition (arrachage ?) du poteau en bois. Des traces de rubéfaction sont ici aussi visibles en surface (**fig. 78**).

Entre PO75077 et PO75080, un fond d'amphore massaliète de type A-MAS 4 est en place (VP75078) au milieu d'un calage de pierres (75079) (**fig. 79**), manifestement adossé contre le mur arasé MR75078. L'existence d'un quatrième poteau donnant à cette structure la forme d'un quadrilatère est possible mais non certaine, cet endroit très précis étant perturbé par la fosse FS75018 (fouillée en 2005).

La fonction de cette structure réalisée en matériaux légers est d'autant moins évidente qu'elle semble encore présente au moment de la destruction du site, autrement dit à la fin du III^e s., comme en témoigne la stratigraphie de la berme témoin laissée à cet endroit par Y. Solier et fouillée en 2005 (**fig. 47**) pour qui venait par la rue 2, le portique en grand appareil situé au débouché de cette rue, ou bien l'on a affaire à une structure mise en place de manière contemporaine aux fosses empierrées FS75025, FS75019 et FS75018 mises en évidence en 2005, et interprétées comme étant en relation avec la phase d'abandon du site. Cette dernière solution est néanmoins peu probable.

2.2.3. Le secteur 2C

Ce secteur est mitoyen, côté Nord, de la pièce 2B. Il est largement occulté par les états les plus récents du rempart, et notamment par le renfort MR71007, de sorte que ses limites

méridionales sont inconnues. Il est néanmoins probable qu'il s'agisse d'une pièce accolée à un état antérieur de la muraille. Elle est délimitée à l'Ouest par MR75147, au Nord par MR75037 et à l'Est par MR75116 qui se prolonge au Sud sous les structures récentes (MR71409-MR71012) (zone 71, secteur 6).

La fouille s'est arrêtée sur la surface d'un remblai argilo-limoneux de couleur brun gris à brun jaune, compact et hétérogène (75145), comportant des inclusions sableuses, un cailloutis épars, de petits galets, de nodules d'argile jaunâtre et de petits fragments de terre rubéfiée. Ce niveau (non fouillé) est marqué en outre par la présence d'une dalle à plat.

Ce niveau est recouvert par un remblai argilo-sableux de couleur brun jaune, compact et homogène (75124).

Appuyée au nord contre le solin de pierres de MR75037, cette couche plonge plus bas que la base de ce mur, et vient donc probablement s'appuyer contre les vestiges d'une élévation en terre encore en place sur laquelle prendrait appui le solin 75037. La couche adopte un léger pendage vers le Sud, et passe sous le parement interne de la muraille (MR71007). Plus qu'un remblai de nivellement lié à la construction de MR71007, il faut voir dans cette Us une couche préparatoire à un sol en terre battue fonctionnant avec la pièce 2C.



Fig. 79 : Vue de détail de l'amphore massaliète en place (VP75078), adossée au mur arasé MR75036

La surface de ce remblai (75146) est marquée par la présence de plusieurs fosses.

La première correspond au creusement d'une nouvelle sépulture de nouveau né. Celle-ci (SP75135) se situe dans la partie NE de la pièce, accolée au parement méridional de MR75037 (**fig. 62**). Le creusement (75037) est mal défini mais recoupe clairement le remblai 75124. Non repéré en surface, il est apparu à la fouille avec le squelette (75135) contenu dans cette fosse (**fig. 80**). Les ossements déplacés ont été recueillis et le sédiment tamisé. Faute de temps pour procéder à la fouille de cette sépulture (apparue 2 jours avant la fin de la campagne), le reste du squelette a été provisoirement laissé en place et l'ensemble rebouché. Les observations préliminaires permettent de reconnaître une fosse oblongue orientée E-



Fig. 80 : Niveau d'apparition de la sépulture de nouveau-né SP75135 implantée contre le parement sud de MR75037

O d'environ 40 cm de long. Le comblement (75136) est constitué d'un sédiment stérile argilo-sableux brun gris, meuble et homogène. A noter cependant la présence de petits charbons (graines ?) formant une poche dans la partie ouest de la sépulture (étude en cours).

L'étude anthropologique préliminaire montre que cet



Fig. 81 : Vue du creusement des fosses FS75070 et FS75082 recoupant le niveau argileux 75073

ensemble se rapporte à un enfant mort en bas âge. La majeure partie du squelette est représentée dans les os qui ont été prélevés. On note également la présence de quelques rares os de faune.

Pour l'US 75135, sont présents des éléments du bloc crânio-facial (écaille de l'occipital, basi-occipital, parties latérales droite et gauche de l'occipital, corps et grandes ailes droite et gauche du sphénoïde, pétreux gauche, écaille du temporal gauche, fragments des héli-frontaux droit et gauche, fragments des pariétaux, fragment des deux maxillaires, zygomatique gauche...), de la mandibule (fragments des deux héli-mandibules), de la colonne cervicale supérieure

(héli-atlas droit, héli-arcs neuraux droit et gauche de l'axis), du tronc (fragments de côtes), des membres supérieurs (humérus gauche, partie proximale d'un radius, métacarpiens et phalanges de la main) et des membres inférieurs (fémur gauche, tibias droit et gauche, métatarsiens).

Pour l'US 75136 (tamisage à la maille de 4 mm et 1 mm), on trouve à nouveau quelques fragments de la voûte crânienne, le zygomatique droit et un fragment du maxillaire gauche, l'héli-atlas gauche, quelques héli-arcs neuraux de vertèbres thoraciques et lombaires, quelques corps vertébraux (vertèbres cervicales et thoraciques), divers fragments de côtes, les deux ischiurs, divers métacarpiens et métatarsiens. Il n'y a pas de doublet, ce qui confirme que les deux US se rapportent effectivement au même sujet.

Les premiers caractères métriques relevés indiquent un âge d'environ dix mois lunaires, peut-être légèrement supérieur (enfant mort-né ou mort durant les premiers jours après un accouchement à terme).

La seconde fosse (FS75138) se situe dans la partie Ouest de la pièce, également accolée au parement méridional de MR75037 (fig. 62). Il s'agit d'une petite fosse à fonction indéterminée dont le creusement (75141) a été partiellement observé, son extrémité sud occultée par l'escalier SB75061. Il s'agit d'un petit creusement en cuvette de plan oblong, d'une longueur (observée) de 35 cm, pour une largeur de 23 cm et une profondeur de 6 cm. Le comblement (75138) consiste en poche de cendres presque pures mêlées de fins charbons et contenant quelques ossements brûlés (étude en cours). L'interprétation de cette petite fosse est sujette à caution. Dans l'attente de l'étude des os brûlés associés (faune ?), on peut s'interroger sur la fonction utilitaire (cendrier ?) de cette fosse qui évoque plus un dépôt intentionnel.

Au sud du mur MR75137 et affleurant au niveau de l'arasement de celui-ci, est ensuite présente une couche de dépotoir (75123) constituée de terre argileuse de couleur brun jaune, peu compacte et hétérogène, comportant de nombreuses passées limoneuses ainsi que des inclusions de cendres et charbons fins. La couche s'appuie au sud contre le parement de MR71007 et passe sous l'escalier SB75061. Vers l'ouest et le nord, elle s'appuie contre le remblai 75124 qui a probablement fait l'objet d'un décaissement, comme le laisse supposer le pendage N-S qu'il adopte.

Les deux Remblais 75123 et 75124 sont recouverts d'un épandage de matériaux divers (75071), constitué d'une mince couche de terre limoneuse de couleur brun moyen mêlée de cailloutis et renfermant quelques galets ainsi que de fins

charbons (75071). Cette couche passe au sud sous l'escalier SB75061 et vient buter à l'ouest contre le radier de cailloux et moellons 75065. Ces Us (75123 et 75071) sont donc contemporaines de la phase de réaménagement du secteur, liée à la construction de MR71007.

Deux petites fosses, interprétées comme des fosses-cendriers, peuvent être rattachées à cette phase (**fig. 81**).

La première (FS75070) comprend un creusement en cuvette de plan ovalaire irrégulier (75072) d'une longueur de 40 cm, 26 cm de large et 15 cm de profondeur. Vers l'Est, le creusement présente de légères traces de rubéfaction. Le comblement (75070) est constitué d'une fine terre limoneuse de couleur brun noirâtre mêlée de charbons et de cendres.

La seconde (FS75082) comprend un creusement en cuvette de plan ovalaire irrégulier (75085) pratiqué dans le remblai 75123. D'une longueur de 70 cm, elle possède une largeur de 35 cm pour une profondeur de 15 cm. Le comblement (75082) est constitué d'une couche de limon mêlé de charbons fins à moyens, de couleur noirâtre, meuble et homogène.

L'ensemble est recouvert d'un épandage de galets (75066) correspondant à un niveau de rue.

L'USTRINUM DE L'ÎLOT I (ZONE 74)

Afin d'avoir une vision générale de l'aire de crémation fouillée par Yves Solier (« fouille 54A »), il a été procédé au décapage complet de la zone 74 (fig. 82). Cette opération nous a permis de montrer que le cailloutis fortement brûlé repéré en 2005 dans la portion nord-ouest de la pièce repose en fait sur un dièdre d'argile jaune ennoyant des blocs et moellons éboulés qui, selon toute vraisemblance, correspondent à l'effondrement des murs est et ouest, dont la partie sommitale aurait peut-être été montée en adobes (?).

Nous avons procédé au démontage d'un petit lambeau de la couche de crémation qui subsistait en place, principalement dans le carré H7 (portion nord-est de la pièce) pour lequel nous avons coordonnés *in situ* 340 vestiges (relevés sur papier millimétré ou par photographie numérique à l'échelle 1/5, prise de coordonnées x, y et z).

Dans la partie centrale, au fond du dièdre, le cailloutis brûlé est recouvert par un amas de chaux beige rosé : cette unité stratigraphique, déjà repérée par Yves Solier en 1970, résultent de la fusion totale de blocs de calcaire sous l'action de la chaleur (calcination), la chaux ayant ensuite emprisonné des galets, de petites pierres moins brûlées, des os humains incinérés et quelques éléments du mobilier lorsqu'elle a pris en masse au contact des eaux de pluie.

L'extension de ce nouveau petit lambeau préservé est manifestement très limitée, inférieure à 1 m². Nous projetons d'en réaliser la fouille en 2007, en liaison avec le démontage partiel des diverses unités stratigraphiques que nous avons interprétées comme résultant de l'effondrement partiel des murs de la pièce. Il importe en effet de reconsidérer la relation entre l'éboulement des murs, l'effondrement partiel du parement interne du rempart (mur sud de la pièce 74) dont certaines pierres sont rubéfiées, de même que l'argile jaune qui vient prendre appui contre lui, et les unités qui sont plus ou moins directement liées à la structure de crémation des corps et à son fonctionnement.

La nécessité d'une fouille cohérente et relativement étendue de ces divers faciès stratigraphiques est d'autant plus évidente que de nombreux terriers de lapins ont induit des perturbations récentes (postérieures à la fouille de 1970), créant des discontinuités dans le remplissage.



Fig. 82 : Vue d'ensemble depuis le nord de l'*ustrinum* de la zone 74 (fouille Solier 54A).. On distingue les niveaux d'effondrement à partir des murs est et ouest (argile jaune ennoyant des blocs éboulés), la rubéfaction intense à proximité du rempart (au fond, limite sud de la pièce), la zone cendreuse de crémation (en bas à gauche) et le cailloutis brûlé (en bas à droite), avec immédiatement au-dessous de l'échelle l'amas de chaux (blocs de calcaire calcinés) qui englobe des restes humains incinérés et des éléments de mobilier brûlés

Au terme de la campagne 2006, il apparaît que les objectifs initiaux du programme triennuel 2005-2007 sont d'ores et déjà en grande partie atteints.

En premier lieu, les données issues du sondage stratigraphique correspondant à la zone 73 se révèlent tout à fait pertinentes pour pouvoir préciser le phasage du site, en particulier pour les époques anciennes. La date de fondation de Pech Maho reste calée, sans surprise, dans le deuxième quart du VI^e s., ce qui correspond aux conclusions jadis énoncées par Yves Solier. Néanmoins, les données acquises en 2005 et 2006 permettent de confirmer une datation haute à l'intérieur de cette fourchette. Plus encore, les premiers temps de la vie du site apparaissent dorénavant de manière plus claire, ce qui permet de mettre en perspective l'ensemble des données anciennes publiées récemment (Gailledrat, Solier 2004). Par ailleurs, si certains questionnements quant à l'échantillonnage demeure (on pense notamment à la céramique, avec la faiblesse récurrente des productions non tournées), l'image obtenue quant à l'évolution du faciès mobilier se révèle précieuse.

La confirmation de l'ancienneté (milieu du VI^e s.) d'une architecture en terre sur solin de pierre constitue un autre acquis important de ce sondage. Mise en parallèle avec l'abondance, dès les premiers niveaux d'occupation, des importations méditerranéennes, cette observation permet de reposer sur des bases concrètes la question de la fondation du site : strictement indigène ou en partenariat avec des intervenants méditerranéens dans ce qui devrait être dès l'origine un véritable *emporion* ?

L'essentiel du programme en cours s'articule autour des quartiers méridionaux du site durant la phase récente ou *Pech Maho III* (v. 325-200). La zone étudiée comprend les îlots I et IV ainsi que le rempart, avec une problématique multiple, liée non seulement à l'urbanisme, l'architecture et le faciès mobilier de cette phase III, mais encore à l'articulation entre secteurs résidentiels et (ou) artisanaux/commerciaux, et secteurs à caractère public voire religieux. En effet, le voisinage de la porte charretière se révèle être un secteur crucial, qui comprend à la fois la portion adjacente du rempart (monumentalisée à un moment et sous une forme qu'il restait à préciser), l'îlot IV (où sont associés espaces de stockage et espaces « autres » avec présence d'éléments à caractère monumental) et la façade occidentale de l'îlot I, là où les recherches anciennes ont notamment mis au jour une base de portique précédant deux bâtiments d'interprétation délicate (49B et 49D).

De la sorte, après la fouille de l'îlot IV en 2004 et 2005 (déjà en partie fouillé par Y. Solier), il est apparu nécessaire d'en préciser les abords, autrement dit les rues 1 et 2 qui le jouxtent respectivement à l'ouest et au sud. La fouille de la rue 1, initiée en 2005, a été poursuivie cette année, et confirme l'existence d'un espace ouvert qui évoque une véritable place,

autrement dit un espace à caractère public. Les limites en sont pratiquement fixées, mais demeurent incomplètes au terme de la campagne 2006. De la sorte, il apparaît nécessaire de procéder en 2007 à un décapage supplémentaire, à la fois vers le SO (articulation avec l'îlot bordant le rempart) et le NE de la zone (articulation avec l'îlot II), en empiétant pour cela sur le début de la rue 4 (fig. 83).

En ce qui concerne la rue 2, la fouille de cette année a été orientée en fonction des découvertes réalisées en 2005, à savoir l'apparition d'une trame urbanistique témoignant du fait que cette rue 2 n'a été ouverte que tardivement, au plus tôt à la fin du IV^e s. (ce qui correspond sensiblement aux débuts de la phase *Pech Maho III* telle qu'elle avait été définie par Yves Solier). Outre la mise en évidence de cette trame, il apparaît que ce secteur était antérieurement occupé par un bâtiment, ou plutôt un ensemble de bâtiments, dont l'interprétation soulève une fois de plus certaines interrogations. Celles-ci sont notamment liées à la présence de deux bases de piliers qu'il faut attribuer à un édifice probablement érigé dans la seconde moitié du Ve s. et qui connaît au IV^e s. une phase de réaménagement qui semble contemporaine d'une première monumentalisation de la face interne du rempart.

Le faible potentiel stratigraphique de cette zone se pose comme un obstacle, mais il est évident que plusieurs interrogations soulevées entre 2005 et 2006 ne trouveront de réponse que par une poursuite de la fouille. Dans la mesure où cela ne cadre pas directement avec la problématique développée au sein du triennuel en cours, la fouille est ici envisagée mais remise à plus tard, avec comme perspective une approche plus large de l'habitat ancien de Pech Maho.

Le seul point sur lequel il conviendra d'intervenir en 2007 correspond aux deux sépultures de nouveaux-nés dont la fouille n'a pu être menée à terme au cours de cette campagne.

La question du rempart a été évoquée précédemment. La zone en question (zone 71) a fait l'objet de travaux en 2004, destinés à préciser des points de chronologie de l'enceinte archaïque. La campagne de cette année avait un objectif en partie autre, en prenant toujours en compte ce tronçon de fortification situé à proximité de la porte principale, à l'est de celle-ci : outre une précision de l'évolution de ce secteur particulièrement complexe (dont la fouille a curieusement été négligée au cours des recherches anciennes), il s'est agi de mettre en perspective les réaménagements successifs du rempart avec l'évolution du quartier adjacent, côté nord, autrement dit la zone 72 et la Rue 2.

L'important travail réalisé a permis de préciser bon nombre de points quant à la succession des différents éléments constitutifs de ce rempart (fig. 83). Si les éléments de chronologie absolue sont ici peu nombreux, le raccord stratigraphique opéré avec la zone 75 nous donne malgré tout un certain nombre de repères tangibles. Le caractère à la fois monumental et ostentatoire de l'habillage du rempart ainsi que de la porte est clairement mis en relation avec les transformations urbanistiques que connaît la zone



Fig. 83 : Vue d'ensemble en fin de fouille du rempart intérieur, à l'Est de la porte d'entrée (zone 71), depuis l'ouest

75 (secteur 2) durant les IV^e-III^e s. av. J.- C. Une fois encore, l'analyse nous oriente vers la reconnaissance d'un traitement particulier accordé à l'ensemble de cette zone, manifestement monumentalisée dès la phase *Pech Maho II* (v. 450-325).

Ici encore, la fouille de 2006 n'a pu résoudre l'ensemble des questions posées par cette architecture particulièrement complexe. Certaines observations complémentaires devront être réalisées en 2007, notamment dans la partie orientale de la zone

L'évaluation menée en 2005 sur le bûcher collectif ou « *ustrinum* » fouillé au début des années 70 par Yves Solier (« fouille 54A ») a été complétée en 2006. Le constat, sans être négatif, est néanmoins décevant dans la mesure où les vestiges encore en place se révèlent particulièrement ténus. Reste que l'information acquise s'avère précieuse pour une relecture d'ensemble des vestiges anciennement mis au jour. Une dernière campagne est donc nécessaire pour exploiter au mieux cette documentation, parallèlement à un avancement des études menées sur le mobilier des fouilles anciennes.

La campagne de fouille 2007 devra porter principalement sur la portion de l'îlot I n'ayant pas été explorée par Yves Solier, plus précisément sur l'espace (zone 77) jouxtant à l'ouest l'*ustrinum* venant d'être évoqué (fig. 84). Notons à ce propos que la fouille de 2006 a démontré que le bûcher ne s'étendait pas de ce côté, rendant possible une fouille extensive avec des limites cohérentes déterminées par l'architecture de la phase III.

Cette zone est à cheval sur une grande maison adossée au rempart, constituée des *fouilles* 40-50-51-52-56, dont la partie Est demeure mal définie. Elle concerne également les *fouilles* 53A et 53B, qui doivent correspondre à un ou plusieurs espaces fonctionnant avec la pièce 40C située contre le rempart. Cet ensemble peut correspondre à une unité fonctionnelle indépendante donnant au nord sur le rue 1. La fouille est ici envisagée de manière à explorer le dernier niveau d'occupation. De la sorte, hormis l'espace situé directement sous l'*ustrinum*, il sera possible au terme du programme 2005-2007 de disposer d'une vision d'ensemble des îlots I et IV durant la phase *Pech Maho III*, préambule à une publication monographique regroupant fouilles récentes et fouilles anciennes.

BIBLIOGRAPHIE

Buxo et al. 2003 : Buxo (R.), Chabal (L.), Gardeisen (A.) (dir.), *La place 123 de Lattara. Recherches pluridisciplinaires sur un espace urbain du IV^e s. av. n. è.*, Lattara, 16, Lattes, 2003.

Gailledrat, Solier 2004 : Gailledrat (E.), Solier (Y.), *L'établissement côtier de Pech Maho (Sigean, Aude) aux VI^e-V^e s. av. J.- C. (fouilles 1959-1979)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 19, Lattes, 2004, 467 p.

Rouillard et alii, sous presse : Rouillard (P.), Gailledrat, (E.), Selles (F.) et al., *La Rábita II. L'établissement Orientalisant et Ibérique Ancien de "La Rábita" (Guardamar del Segura, prov. d'Alicante, Espagne)*, Casa de Velazquez-Instituto Gil Albert, Madrid-Alicante, sous presse.



Fig. 84 : Zones de fouille prévues en 2007

Annexe 1

ÉTUDE DE MATIÈRES ORGANIQUES CONTENUES DANS PLUSIEURS TESSONS DE DOLIA DÉCOUVERT SUR LE SITE DE PECH MAHO
(SIGEAN, AUDE)
(FIN III^{ÈME}, S. AV. J.- C.)

par Martine REGERT et Isabelle HALLER (C2RMF)

Problématique

La fouille réalisée en 2005 dans la zone 72 a mis au jour un bâtiment interprété comme un entrepôt à dolia. S'agissant de récipients de stockage de denrées périssables, il a été décidé d'évaluer le taux de conservation de la matière organique afin de savoir s'il était possible de déterminer le contenu de ces vases. Une série de plusieurs tessons provenant de l'Us 72080 ont été prélevés sur le site en septembre 2005 puis analysés au C2RMF.

Prélèvements et observation des échantillons

Une série de 13 tessons a été prélevé, sur au moins 9 vases, sur le site à l'aide d'un marteau et d'un burin (fig. 85).

Les dolia, sur lesquelles ont été faites les prélèvements, proviennent de la zone 72, îlot IV, quartier qui présente non seulement un aspect monumental (base de colonne), mais vraisemblablement public et cultuel.

Les prélèvements des fragments de certains tessons nécessaires à l'analyse ont été effectués au laboratoire. Les différents tessons sont très durs et de couleur rouge/orange.

Chromatographie en phase gazeuse, haute température

Sur les 13 tessons initialement prélevés sur le site, 10 ont été analysés.

Les différents fragments ont été prélevés sur les échantillons

MR2022, MR2023, MR2025, MR2026, MR2027, MR2028, MR2029, MR2031, MR2032, MR2033. Ces fragments ont été broyés en une poudre très fine et extraits avec 10 mL CH₂Cl₂/MeOH (2/1). La phase organique a été collectée et séchée sous un flux d'azote. Une réaction de triméthylsilylation a été réalisée à l'aide de 50 µl de BSTFA (*N,O*-bis-(triméthylsilyl) trifluoroacétamide). Après évaporation de l'excès de BSTFA, l'échantillon a été redissous dans 100 µl de solvant et injecté dans le chromatogramme.

Tous les échantillons ont été analysés à l'aide d'un chromatographe en phase gazeuse, haute température, Hewlett Packard 6890 Series II, équipé d'un injecteur *on-column*, d'une colonne capillaire Varian CP Sil 5CB précédée d'une précolonne de 1 m de longueur. Le détecteur est un FID chauffé à 350°C et la température du four est programmée de 50 à 350°C à 10°C.min.

Résultats obtenus

La figure 87 présente les chromatogrammes obtenus sur trois tessons différents. Le pic à 21,6 min correspond à un standard interne (*n*-alcane en C₃₄) qui a été ajouté au laboratoire dans un but de quantification. Les quelques autres pics visibles sur les chromatogrammes de la figure 2 correspondent à des pollutions (vraisemblablement phtalates issus des plastiques dans lesquels les tessons ont été stockés).

L'ensemble des 10 échantillons analysés ont fourni des chromatogrammes comparables. Aucun constituant

N° labo	Informations archéologiques
MR2021	dolium tourné, fragment panse avec enduit noir sur face externe. US72080
MR2022	dolium non tourné, fragment vers le bas du col (à env. 13-16 cm du bord) sur partie interne du vase. Vase n°1. US72080
MR2023	dolium non tourné, fragment vers le bas du col mais plutôt au niveau de la partie externe du vase. Vase n°1. US72080
MR2024	dolium non tourné, fragment de panse non localisé à la jonction de deux peignages différents (vertical vers le col puis aléatoire dessous). Vase n°1. US72080
MR2025	dolium tourné. Tesson à 13 cm du bord. Vase n°2. US72080
MR2026	dolium tourné. Tesson à 21 cm du bord. Vase n°2. US72080
MR2027	dolium tourné. Tessons du fond. Vase n°3. US72080
MR2028	dolium tourné. Tesson à 7 cm du bord. Vase n°4. US72080
MR2029	dolium tourné. Tesson à 11 cm du bord. Vase n°5. US72080
MR2030	dolium tourné. Prélèvement d'un tesson vers le fond du vase. Vase n°6. US72080
MR2031	dolium tourné. Tesson à 20 cm du bord. Vase n°7. US72080
MR2032	dolium non tourné. Tesson à 15 cm du bord. Vase n°8. US72080
MR2033	dolium tourné. Tesson à 15 cm du bord. Vase n°9. US72080

Fig. 85 : Liste des tessons prélevés sur des dolia du site de Pech Maho. En gras sont indiqués les échantillons qui ont été analysés.

moléculaire n'a donc été détecté. Or, si de la matière organique était contenue et conservée dans les tessons, nous aurions dû trouver, avec le protocole analytique utilisé, des marqueurs de matière grasse tels que des acides gras, des stérols ou des triglycérides. La présence d'huile, de cire d'abeille ou plus largement de matière grasse aurait ainsi pu être suspectée. En ce qui concerne le vin, nous aurions certainement détecté la présence de quelques composés phénolique.

Conclusion

L'absence totale de constituants moléculaires semble indiquer qu'aucune matière organique n'est conservé dans la paroi argileuse des dolia étudiés.

Cette absence de substance organique peut être liée à plusieurs facteurs: soit ces dolia n'ont pas contenu de matière organique, soit la matière organique s'est dégradée au cours du temps, soit elle n'a pas été imprégnée dans les parois des récipients au moment du stockage.

En particulier, l'absence de matière organique absorbée par les céramiques pourrait suggérer une utilisation de ces dolia comme « vases de stockage » de denrées comme des céréales par exemple, qui n'auraient laissé aucune trace au sein des récipients. La présence de tels restes organiques dans les prélèvements effectués dans l'Us concernée (72080) va dans le sens d'une telle interprétation.

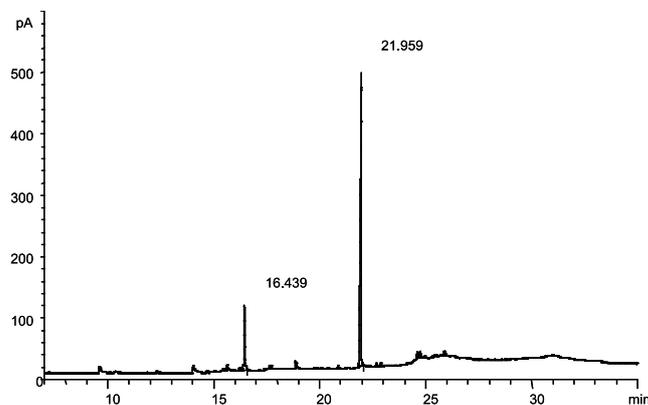


Fig. 86 : Chromatogramme du tesson MR2007

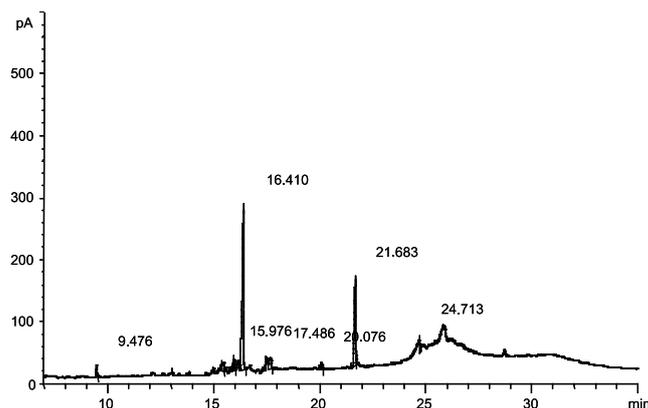
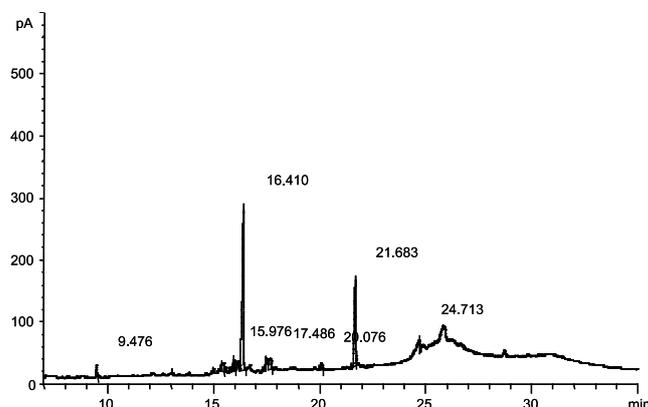


Fig. 87 : Chromatogramme du tesson MR2022



Annexe 2

Échantillonnage pour études paléo-économiques et paléo-environnementales

par Gaël PIQUÈS

Comme ces deux dernières années, un échantillonnage systématique a été mené sur la fouille afin de fournir des données pour des études paléo-économiques et paléo-environnementales en particulier d'anthracologie, de carpologie et d'ichtyologie (fig. 89).

Deux personnes ont été dédiées à ce travail : G. Piques (CNRS-UMR 5140) auquel s'est jointe cette année Charlène Bouchaud, une étudiante formée à cette occasion, de Master 1 Environnement et Archéologie (Paris I).

Suivant les protocoles mis en place, les comblements de fosses ont été systématiquement prélevés dans leur totalité (excepté l'Us 71003). Pour les autres couches (sol, sédimentation de sol, remblai...) un tamisage préalable de 20 litres de sédiment a été effectué afin d'en évaluer la richesse en macro-restes et de définir le volume restant à prélever afin d'obtenir des échantillons suffisamment représentatif. Certains de ces prélèvements font toutefois moins de 20 litres, il s'agit surtout de résidu de couches de fouilles anciennes (Zone 71)

US	type de couche	volume (litre)	fractions (mm)				macro-restes				
			4	2	1	0,5	a	c	i	m	mf
71003	comblement de fosse	20	x	x		x	2	4	1		
71021		1		x	x		4	0	0		
71027		4	x		x		3	0	0		
71038		10	x	x		x	4	0	0		
72114	inhumation périnatal	6	x	x		x	2	0	1	1	1
73070		24	x	x		x	1	3	1	3	3
73071		17	x	x		x	3	3	0	2	2
73072		20	x	x		x	2	2	0	2	0
73073		17	x	x		x	2	1	1	1	0
73074		20	x	x		x	1	0	0		
73079		20	x	x		x	2	1	1	1	1
73079		24	x				2				
73082		200	x	x		x	4	4	1		
73085		24	x	x		x	1	0	0		
73088		10	x	x		x	2	0	0		
75060		54	x	x		x	2	3	1	3	1
75068		20	x	x		x	3	4	2	0	1
75068		50	x	x		x	3	4	2		
75074		19	x	x		x	3	0	2		
75082	comblement de fosse	15	x	x		x	4	4	1		1
75083		20	x	x		x	2	0	0		
75083		130	x				2				
75101	inhumation périnatal	10	x		x		2	3	2		3
75108		50	x	x		x	4	2	3		
75118		20	x	x		x	2	2	2		
75118		20	x	x			2		2		
75118		45	x				2				
75138	comblement de fosse	5	x	x		x	4	0	0		
		875									

Fig. 89 : Inventaire du volume de sédiment tamisé par Us et de la quantité recueillie (0 = absence, 1= très peu abondant, 2 = peu abondant, 3 = abondant, très abondant) de charbons de bois (a), de graines (c), d'ichtyofaune (i) de malacofaune (m) et de microfaune (c)

qui présentait l'intérêt d'être très charbonneuses et de pouvoir être datées.

Enfin s'ajoute à cela le tamisage du sédiment issu de la fouille d'inhumation de périnataux afin de recueillir les restes qui auraient pu échapper au fouilleur.

Le tamisage a été effectué au jet d'eau sur une colonne de trois tamis de maille de 4, 2 et 0,5 mm pour les tests. Après quoi le maillage varie en fonction du type de restes recherchés. Pour rappel, sont collectés :

à 4 mm : charbons de bois, graines, ichtyofaune, malacofaune, microfaune ;

à 2 mm : graines ichtyofaune, malacofaune, microfaune ;

à 1 mm : graines, ichtyofaune, malacofaune, microfaune ;

à 0,5 mm : graines.

Le tri de la malacofaune et de la microfaune n'a pas été effectué lorsque qu'il pouvait y avoir un risque d'intrusion.

Au total 875 litres de sédiment ont été tamisés durant la campagne de fouille. Tous les refus de tamis ont été triés à l'exception des mailles de 0,5 mm destinées aux carpologues. Le tri a été effectué au dépôt de fouille avec l'aide, à tour de rôle, des fouilleurs qui ont pu être initiés à cette occasion à la reconnaissance des macro-restes végétaux et animaux.